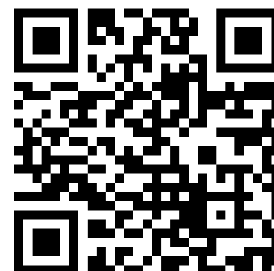


RECHERCHES SUR L'EMPLOI DE L'ARTICLE DANS LE FRANÇAIS DU XVIE SIÈCLE

COMPARÉ AUX AUTRES ÉPOQUES DE LA LANGUE

DISSERTATION

PRÉSENTÉE À LA FACULTÉ DES LETTRES DE LUND

ET PUBLIQUEMENT SOUTENUE

DANS LA SALLE N° VI DE L'UNIVERSITÉ LE 25 MAI 1892 À 10 HEURES DU MATIN

POUR OBTENIR LE GRADE DE DOCTEUR ÈS LETTRES

PAR

EMIL ZANDER

LICENCIÉ ÈS LETTRES.

LUND

IMPR. E. MALMSTRÖM

1892.



A

MONSIEUR GUSTAF ELANDER.

Préface.

Je compte traiter, dans la présente thèse:

1) Certains noms communs, abstraits et collectifs qui prennent le caractère de noms propres (1re partie).

2) Les noms propres (2e partie).

Sur l'emploi de l'article avec les noms propres, on trouve des recherches spéciales dans les ouvrages de MM. Lidforss, Grotkass, Gellrich, Haase, Platen et autres.

En renvoyant le lecteur à ces auteurs, je ne m'occuperai dans la seconde partie de cet opuscule que des cas sur lesquels j'aurai quelque nouvelle observation à ajouter, de certains faits surtout qui n'ont encore été signalés par personne.

Les citations tirées des siècles postérieurs au XVIe ont pour but de prouver, d'un côté, qu'en bien des cas l'ancien usage s'est maintenu après cette époque, quelquefois même jusqu'à nos jours, d'un autre côté, de compléter les citations fournies pour le XVIe siècle. Si l'on trouve, dans le français du XVIIe et du XVIIIe siècle ou dans la langue actuelle, des tournures encore en usage rappelant le moyen âge, on peut en conclure que cet usage a existé au XVIe siècle, quand même on n'aurait pas trouvé des exemples analogues dans la littérature de cette époque.

J'ai consulté avec soin les auteurs qui ont traité l'historique de l'article français. Il y a cependant un grand nombre de détails, en ce qui concerne le vieux français surtout, sur lesquels on cherche en vain des indications dans ces auteurs. C'est pourquoi j'ai souvent emprunté, dans les dictionnaires de *Godefroy,* de *Sainte Palaye,* de *Monet,* de *Richelet,* de *l'Académie,* de *Littré,* des citations qui m'ont paru propres à faire voir l'usage en vigueur à une certaine époque.

En outre j'ai fait des études spéciales, pour le XVe et le XVIIe siècle, dans plusieurs textes et ouvrages importants au point de vue de la syntaxe.

Aussitôt que les circonstances me le permettront, je pense publier la suite de ces études (sur l'article et la négation) pour lesquelles j'ai rassemblé des matériaux.

Liste des principaux ouvrages cités. [1])

XVe siècle:

CNN = Les Cent Nouvelles Nouvelles. I, II. Edition Th. Wright, Paris, 1858.

Jac. Farces = Recueil de Farces, Soties et Moralités, p. p. P. L. Jacob, bibliophile. Paris, 1882.

J. de Par. = Le Romant de Jehan de Paris. Edition Montaiglon. Nouvelle collection Jannet-Picard. Paris, Marpon et Flammarion. (Sans date).

Monnard. Chrestomathie des Prosateurs français du quatorzième au seizième siècle. II, III. Genève, 1862.

Quinze (Les) **Joyes de Mariage**. Nouvelle collection Jannet-Picard. Paris. (S. d.)

Saintré = L'Hystoyre et Plaisante Cronicque du Petit Jehan de Saintré, p. p. Guichard. Paris, 1843.

Villon = Œuvres complètes de François Villon. Edition P. Jannet. Paris, 1884.

XVIe siècle:

Bible = La Bible qui est toute la Saincte Escriture . . . de l'Imprimerie de François Estienne. MDLXVII.

Bouch. = Les Serees de Guillaume Bouchet. Edition Roybet. I, II, III. Paris, 1878.

Brant. = Memoires de Messire Pierre de Bourdeille, Seigneur de Brantome, Contenant Les Vies des Hommes Illustres & grands *Capitaines* François de son temps. I, II, III, IV. A Leyde, chez Jean Sambix le Jeune. MDCXCIX.

— Vie des *Dames illustres*. Edition L. Moland. Paris, Garnier. (S. d.)

— Œuvres de Brantôme *(Dames galantes)*. Edition Vigneau. (S. d.)

Chol. = Œuvres du seigneur de Cholières. Tome premier, les Matinées. Tome second, les Après-Dinées. Edition Tricotel et Jouaust. Paris, 1879.

CMAdv. = Les Comptes du Monde Adventureux. Edition Félix Frank. I, II. Paris, 1878.

Darmest. = Darmesteter et Hatzfeld, Morceaux choisis des principaux écrivains du XVIe siècle. Paris, 1885.

Des Per. = Des Periers, Contes ou Nouvelles Récréations et Joyeux Devis suivis du Cymbalum Mundi. Edition Jacob (Lacroix). Paris, Garnier. (S. d.) [2])

Fail. *Pr. Rust.* = Les Propos Rustiques de Noël du Fail, texte original de 1547, p. p. Borderie. Paris, 1878.

— *Contes* = Œuvres facétieuses de Noël du Fail. Edition Assezat. Tome 1. (Propos Rustiques, Baliverneries ou Contes Nouveaux,) Contes et Discours d'Eutrapel. Tome 2. Contes et Discours d'Eutrapel. Paris, 1874.

— *Baliv.* = Même éd., t. 1: la partie qui contient les Baliverneries ou Contes Nouveaux.

Hept. = Marguerite de Navarre, l'Heptaméron. Edition Félix Frank. I, II, III. Paris, 1879.

---

[1]) Plusieurs ouvrages qui ne sont pas portés dans cette liste sont accompagnés de la notice de l'édition.

[2]) La seconde partie de cette édition contient les nouvelles attribuées à Des Periers qui se trouvent dans les éditions postérieures à celle de 1558. J'indique les citations tirées de cette partie par le mot *additions (add.)*.

Heures (Les) **perdues** d'un Cavalier Français par un Contemporain de Brantôme. Paris, Dentu, 1888.

Marot (Clément), Œuvres complètes. Edition Saint-Marc. I, II. Paris, Garnier. (S. d.)

Monnard, voy. plus haut, XVe s.

Moy. de Parv. = Verville, Le Moyen de Parvenir. Edition Jacob, biblioph. Paris, 1889.

Nouv. Fabr. = La Nouvelle Fabrique des excellents traits de vérité par Philippe d'Alcripe, sieur de Neri en Verbos. Nouvelle édition revue avec soin, et augmentée des Nouvelles de la terre de Prestre Jehan. Paris, 1853.

Par. = Le Grand Parangon des Nouvelles Nouvelles Composé par Nicolas de Troyes, p. p. E. Mabille. Paris, 1869

Rab. = François Rabelais. Tout ce qui existe de ses œuvres: Gargantua, Pantagruel, Pantagrueline Prognostication, Almanachs, Sciomachie, Lettres, etc., p. p. Louis Moland. Paris, Garnier. (S. d.) Exemple d'indications: II, VI, 125 = Liv. II, chap. VI, p. 125.

Tabour. = Les Bigarrures du seigneur Des Accords avec les Apophthegmes du sieur Gaulard et les Escraignes Dijonnoises revus sur les éditions originales de 1583, 1584, etc. . . . et précédés de la vie de l'auteur, Estienne Tabourot. I, II, III. Bruxelles, 1866.

Tahureau = Les Dialogues de Iacques Tahureau. Edition Conscience. Paris, 1871.

Viol. = Le Violier des Histoires Romaines, ancienne traduction françoise des Gesta Romanorum, p. p. Brunet. Paris, 1858.

Pour ce qui concerne les citations tirées de Brantôme, de Marot, de Rabelais, je les ai collationnées avec les passages correspondants des éditions suivantes:

Memoires de Messire Pierre de Bourdeille Seigneur de **Brantome**. A Leyde, Chez Jean Sambix le Jeune, à la Sphere. MDCLXVI. (Edition princeps.)

Œuvres complètes de Clément **Marot**. Edition P. Jannet. Paris, Marpon et Flammarion. (S. d.)

Œuvres de **Rabelais**. Edition P. Jannet. Paris, Marpon et Flammarion. (S. d.)

XVIIe siècle:

Boileau, Le Lutrin . . herausg. von Dr. F. Thümen. Berlin, 1878.

Caquets (Les) **de l'Accouchée**. Edition Ed, Fournier. Paris, 1855.

Cyrano de Bergerac, Histoire Comique des états de la Lune et du Soleil, p. p. Jacob, biblioph. Paris, Garnier. (S. d.)

— Les œuvres diverses (Le Pedant Joüé, Lettres, etc.). Amsterdam, 1710.

Dassoucy, Aventures Burlesques. Edition Colombey. Paris, Garnier. (S. d.)

Furetière, Le Roman Bourgeois. Edition Jannet. I, II. Paris, Marpon et Flammarion. (S. d.)

Laf. = Lafontaine, Fables, Edition Geruzez. Paris, 1887.

— —, Contes et Nouvelles. Edition Jannet. I, II. Paris, Marpon et Flamm. (S. d.)

Louandre II = Chefs-d'œuvre des Conteurs français contemporains de Lafontaine. Paris, 1880.

Monet = Abregé du Parallele des Langues Françoise et Latine par le P. Philibert Monet, de la Compagnie de Iesus. Dern. éd. Genève, MDCXXXV.

Mol. = Molière, Œuvres complètes. Paris, Firmin Didot, 1842.

Paris ridicule et burlesque au dix-septième siècle par Claude le Petit, Berthod, Scarron, etc., p. p. Jacob, biblioph. Paris, 1859.

Regnier, Œuvres, complètes. Edition Jannet. Paris, 1874.

Richelet = Dictionnaire de la langue françoise ancienne et moderne . . . de Pierre Richelet. Amsterdam, MDCCXXXII.

Sorel, La vraie Histoire Comique de Francion. Edition Colombey. Paris, Garnier. (S. d.)

Tabarin, Œuvres. Edition d'Harmonville. Paris, Garnier. (S. d.)

Vaugelas, Remarques sur la langue françoise. Nouv. éd. par A. Chassang. Versailles et Paris, 1880.

XVIIIe et XIXe siècles:

Alm. pitt. = Almanach pittoresque.

Buchon, En province. Scènes Franc-comtoises. Paris, 1858.
Caylus, Contes et Facéties. Paris, Dentu, 1885.
Carraud, Lettres de famille. Paris, 1879.
Chansonniers (Les) **français**. Paris, Gautier. (S. d.)
De Moustier, Lettres à Émilie sur la mythologie. Stockholm, 1812.
Des Bruslons, Dictionnaire universel de Commerce, d'Histoire naturelle & des Arts & Métiers. Copenhague, 1765.
Dunois, Le Secrétaire des familles. Paris, Garnier.
France comique = La France comique et populaire. Choix d'études de mœurs parisiennes et provinciales, etc., par J. Baumgarten. Stuttgart, Paul Neff. (S. d.)
France qui rit = La France qui rit par J. Baumgarten. Cassel, 1880.
La Harpe, Abrégé de l'Histoire générale des voyages. Paris, 1780.
Lect. cour. = Lebrun, Livre de lecture courante contenant la plupart des notions utiles qui sont à la portée des enfants de 8 à 12 ans. Paris, 1849.
Louandre III = Chefs-d'œuvre des Conteurs français après Lafontaine. Paris, 1884.
Le Noble, Contes et Fables. Bruxelles, 1707.
Mérimée, Colomba. Paris, 1882.
Monnier, Henri. Scènes populaires. Paris, 1846.
— Paris et la Province. Paris, Garnier. (S. d.)
— Roman chez la portière. Paris, 1860.
Myst. Com. = Les Mystères comiques de la province. Etudes de mœurs et curiosités ethnographiques. Leipzig, Koch, 1878.
Prévost, Manon Lescaut. Edition Jannet. Paris, Marp. et Flamm. (S. d.)
Rambaud, Histoire de la civilisation française. Paris, 1890.
Revue des deux Mondes, t. 102.
Robert-Halt, Marie, Histoire d'un petit homme. Paris, Marp. et Flamm.
— La petite Lazare. Paris, Marp. et Flamm.
Rousseau, La Nouvelle Heloïse. Genève, 1780.
— Les Confessions. Stockholm, 1812.
Sand, George. François le Champi. Paris, 1890.
— La Mare au diable. Paris, 1889.
— La Petite Fadette. Edition Sachs. Berlin, 1877.
Soirées (Les) **de Médan.** Paris, 1880.
Souvestre, Au coin du feu. Paris, 1884.
Töpffer, Nouvelles genevoises. Bielefeld, 1860.
Theuriet, La Fortune d'Angèle. Paris (Naumbourg, Paetz), 1876.
— Madame Véronique. Paris, 1883.
— Tante Aurélie. Paris, 1884.

Plusieurs citations ont été tirées de **Le Roux de Lincy,** *Livre des Proverbes français,* Paris, 1842 et des fragments de textes en langage populaire que donne **M. Nisard** dans son *Etude sur le langage populaire ou patois de Paris*, Paris, 1872.

Ac. = Dictionnaire de l'Académie francaise. Sixième édition. Paris, 1854.
Abbehusen, Syntax Raouls de Houdenc. Thèse. Marburg, 1888.
Barbieux, Antibarbarus der französischen Sprache. Frankfurt a. M., 1862.
Benoist, La Syntaxe française entre Palsgrave et Vaugelas. Paris, 1877.
Burguy, Grammaire de la langue d'oïl. Berlin, 1853.
Dammholz, Sprach-Studie aus dem Anfang des XVII. Jarhunderts im Anschluss an J. de Schelandres Tyr et Sidon. Thèse. Halle, 1887.
Dembski, Montaigne und Voiture, ein Beitrag zur Geschichte der Entwickelung der französischen Syntax des XVI. und XVII. s. Thèse. Greifswald, 1888.
Diez, Grammatik der romanischen Sprachen. 2. Aufl.
Eder, Syntaktische Studien zu Alain Chartiers Prosa. Würzburg, 1889.
Godefroy, Dictionnaire de l'ancienne langue française.

Gellrich, Remarques sur l'emploi de l'article en vieux français. Thèse. Leipzig (Langenbielau), 1881.

Gräfenberg, Beiträge zur französischen Syntax des XVI. Jahrhunderts. Erlangen, Deichert, 1885 (Göttingen, thèse, 1884).

Grosse, Syntaktische Studien zu Jean Calvin. Herrig's Archiv, t. 61.

Grotkass, Beiträge zur Syntax der französischen Eigennamen. Erlangen, 1886. (Une partie de cet ouvrage a paru comme thèse à Göttingen.)

Grundriss der Romanischen Philologie herausg. von G. Gröber. Strassburg.

Haase, Syntaktische Untersuchungen zu Villehardouin und Joinville. Oppeln, 1884.

— Zur Syntax Robert Garniers. Franz. Stud. V,1.

— Französische Syntax des XVII. Jahrhunderts. Oppeln et Leipzig, 1888.

Hellgrewe, Syntaktische Studien über Scarrons Le Roman Comique. Thèse. Jena, 1887.

Hölder, Grammatik der französischen Sprache. Stuttgart, 1865.

Lidforss, Observations sur l'usage syntaxique de Ronsard et de ses contemporains. Lund, 1865.

Littré (L.) = E. Littré, Dictionnaire de la langue française.

Lücking, Französische Schulgrammatik. Berlin, 1880.

Mätzner, Französische Grammatik mit besonderer Berücksichtigung des Lateinischen. 2. Aufl. Berlin, 1877.

Modlmayr, Die Anwendung des Artikels und Zahlwortes bei Claude de Seyssel. Programm der K. bayer. Studienanstalt zu Kempten. (Thèse de Munich.) Kempten, 1886.

Müller, Zur Syntax der Christine de Pisan. Thèse. Greifswald, 1886.

Platen, Syntaktische Untersuchungen zu Rabelais. Thèse. Leipzig, 1890.

Plattner, Französische Schulgrammatik. 2. Auflage.

Pludhun, Parlons français. Genève, Stapelmohr, 1891.

Raumair, Über die Syntax des Roberts von Clary. Thèse. Erlangen, 1884.

Robert, Questions de grammaire élucidées. Amsterdam, Brinkman. (S. d.)

Sainte-Palaye = La Curne de Sainte-Palaye, Dictionnaire de l'ancienne langue françoise.

Schumacher, Zur Syntax Rustebuefs. Thèse. Kiel, 1886.

Siede, Syntaktische Eigenthümlichkeiten der Umgangssprache weniger gebildeter Pariser beobachtet in den Scènes populaires von Henri Monnier. Thèse. Berlin, 1885.

Tobler, Vermischte Beiträge zur französischen Grammatik. Leipzig, Hirzel, 1886.

— Vermischte Beiträge zur französischen Grammatik. Zeitschr. f. roman. Phil. XIII.

— Kleine Beiträge zur französischen Grammatik. Separatabdruck aus den philologischen Abhandlungen für Heinrich Schweizer-Sidler.

Waldmann, Bemerkungen zur Syntax Monstrelets. Thèse. Würzburg, 1887.

I.

Certains noms communs, abstraits et collectifs prennent le caractère de noms propres quand leur signification est restreinte à indiquer un individu isolé. Par conséquent, souvent ils ne prennent pas l'article défini. Cf. Diez III, 23, Tobler, Zeitschr. XIII, 202.

a) **Dieu, Christ, Diable** [1]), etc.

Dieu employé sans complément dans le sens de *l'Etre suprême* ne prend jamais l'article (Diez., *l. c., Gellr.,* p. 9).

Si *Dieu* est accompagné d'un adjectif, l'article peut se retrancher, comme devant les noms de personnes *(Helaine Grecque,* Marot I, 109, *Mars cruel,* ib., I, 344, etc.) Ex.

XVe siècle: Le filz de *Dieu éternel,* Maillard, Passion (Gellr., p. 55). *Dieu celestre, Dieu omnipotent, Dieu tout puissant,* Chr. de Pisan (Müller, p. 10).

XVIe s.: Tout le monde faisoit une belle procession, supplians à *Dieu omnipotent* les vouloir regarder de son œil de clemence, Rab. II, II, 118. *Dieu eternel,* ib., I, XXXIX, 59. *Dieu tout puissant,* ib., II, VIII, 130; même expression: id., Pant. Progn., p. 586 et Monnard (La Boëtie) III, 179. Car elle (la doctrine) n'est pas nostre, mais de *Dieu vivant* et de son Christ, Darmest. (Calvin), p. 4. L'essence de *Dieu incomprehensible,* Chol. II, 180. L'esprit de *Dieu viuant,* Bible, II Ep. S. Paul aux Cor., ch. III, v. 3. Français moderne: *Dieu tout puissant* (Plattner, p. 238, § 260).

On trouve aussi l'article exprimé: XVe s.: *Le Dieu le vif, le Dieu eternel* (Gellr., p. 55). XVIe s.: *Le Dieu tout* puissant, Viol., p. 298. *Du Dieu vivant* superbes adversaires, Marot I, 72. Va t'en en la paix *Du Dieu vivant,* Rab. II, XXVIII, 185. Tu es le Christ le Fils *du Dieu viuant,* Bible Ev. S. Matthieu, ch. XVI, v. 16. XVIIe s: *Le Dieu vivant,* Richelet. Français moderne: Par *le Dieu tout-puissant,* Plattner, l. c. J'appellerai sur vous, madame, toutes les bénédictions *du Dieu tout-puissant,* P. Alexis, Soirées de Médan, p. 286. *Le Dieu jaloux, le Dieu fort, le Dieu fort, le Dieu vivant,* etc., en style de l'Ecriture. Quelquefois l'article se met devant l'adjectif: XVe s.: *Dieu le glorieux,* Chr. de Pis. (Müller, p. 10). XVIe s.: Ce roy est *Dieu le puissant,* Viol., p. 184. *Dieu le Toutpuissant,* Marot II, 383. Cf. *Crassus l'avaricieux,* Rab. IV, I, 355, *Lollie la belle,* ib., III, XXIV, 269.

Accompagné d'un génitif, le mot *Dieu* rejette l'article dans l'expression *Dieu de paradis* S'il plaist à *Dieu de paradis,* Jac. Farces (XVe s.), p. 217. Que plut a *Dieu de Paradis* que, etc., Par., p. 148. Par contre: Chantons *le Dieu de paix et de concorde,* Darmest. (Passerat), p. 274. XVIIe s.: *Le Dieu des armées,* Richelet. Français moderne: *Le Dieu des armées, le Dieu des vengeances, le Dieu des miséricordes,* en style de l'Ecriture (Ac.).

Quand l'adjectif précède, l'emploi de l'article est de règle: A l'honneur *du hault Dieu,* Marot I, 118. *Le bon Dieu,* Rab. I, XXIII, 45.

---

[1]) A l'exception de quelques cas particuliers, j'ai laissé de côté, dans ce travail, les passages où la suppression de l'article est due à une régle commune à tous les substantifs, p. ex. dans l'apostrophe (vocatif), quand un mot est employé comme attribut, etc.

L'expression moderne: **bête à bon Dieu,** coccinelle, nous rappelle cependant le vieil usage de supprimer, dans ce cas, l'article devant les noms de personnes *(bon Gargantua, noble et gentille Eve,* etc., voy. 2e partie de cette thèse, § 1). Ex. On connaît ces petits animaux que les enfants appellent des *bêtes à bon Dieu,* etc., Jacolliot, dans Baumgarten, Tableaux et scènes de l'Archipel Indien, Cassel 1876, p 109; voir aussi Littré: *Bête..* On dit avec l'article: *bête du bon Dieu,* de même, en un autre sens: c'est la *bête du bon Dieu,* Ac.

Créateur. Par analogie avec *Dieu,* ce mot paraît rejeter l'article dans un passage d'Alain Chartier: *contre Createur* que cite M. Eder (p. 23) sans l'expliquer. Ailleurs *le* est exprimé: *Le Createur,* Jac. Farces (XVe s.), p. 417, Hept. III, 318. Le nom *du Createur,* Marot, I, 341.

De même: *L'***Eternel,** ib. I, 208, II, 322. (Le vouloir) *Du* **Toutpuissant,** ib. I, 150.

Christ. *Christ* commence à prendre l'article dans le XVe siècle (Gellr. p. 55). Il paraît cependant que, généralement, on préfère le supprimer jusque vers la fin du XVIe siècle. Dans la Bible de 1567, je trouve plus souvent *Christ* que *le Christ,* voy. p. ex. II Ep. S. Paul aux Cor., ch. V: Car il nous faut tous comparoir deuant le siege iudicial de *Christ,* v. 10. Car la charité de *Christ* nous est estreint (sic), v. 14. Nous sommes dõc ambassadeurs pour *Christ,* v. 20. *Christ* nous a rachetez de la malediction de la Loy, ib., ch. III, v. 13, etc. Cf. La doctrine de *Christ,* Viol., p. 106, le regne de *Christ,* Fail II, 327; v. aussi Darmest., pp. 231 (Ronsard), 84 (d'Aubigné); Marot I, 54, 20; Gellr., p. 67; Haase, Garnier, p. 15; Modlmayr, p. 34.

Dans le nom composé *Jésus-Christ,* l'article se supprime toujours, puisque *Christ* est employé comme apposition. Ex. Quand il s'auisoit il disoit du bien de *Iesus Christ,* l'appellant saint homme & vertueus, Tahureau, p. 184.

Encore au XVIIe siècle, la littérature nous fournit beaucoup d'exemples de la suppression de l'article, voy. Haase, Syntax, p. 36. Littré cite: le règne de *Christ,* Boss. Dans le français moderne, l'omission de *le* est une particularité du culte protestant *(Christ,* la foi *en Christ* se dit au lieu de: *le Christ,* la foi *au Christ* [1]*),* voy. Pludhun, Parlons français, éd. de 1891, p. 15. Cet usage s'est transmis, chez les réformés, de génération en génération depuis le temps de Calvin, dans les écrits duquel, s'il faut en croire M. Grosse (p. 267), l'article est toujours supprimé devant ce mot. Guizot, né de parents protestants et élevé à Genève, a dit: On voit ici des églises sans troupeaux, des troupeaux sans prêtres, des prêtres sans le respect qui leur est dû, des chrétiens sans *Christ,* Récits historiques (tirés de l'Histoire de France, racontée à mes petits enfants), éd. Velhagen et Klasing II, 61.

Antéchrist. *Antéchrist* prend aussi l'article dès le XVe siècle (Gellr., p. 55). Pour le XVIe siècle j'ai noté: Sans article: Ils sont bons en l'eglise, mais aux maisons sont *Antechrist,* Hept. II, 286. D'après M. Grosse, l'article est presque toujours retranché dans les écrits de Calvin. Avec l'art.: A la venue de *l'Antechrist,* Nouv. Fabr. (Lettre de Prêtre Jean), p. 198. *L'Antichrist* est desja né, Rab. III, xxvi, 274. *L'Antechrist* est né, CMAdv. I, 121. Le regne de *l'Antechrist,* Bibl. Apocal., ch. XIII. Punition des sectateurs de *l'Antechrist,* ib., ch. XIV.

Messie (Messias) A l'ordinaire, l'article est exprimé au XVIe siècle:

Le Messias des Juifs attendu, Rab. IV, xlviii, 439. L'Empereur demanda quelle opinion ils avoient *du Messias,* Fail, Contes II, 327; voir aussi, Modlmayr, p. 34, Haase, Garnier, p. 15. Cependant on trouve encore chez Pascal, au XVIIe s. Si je n'avais ouï parler en aucune sorte de *Messie* (Haase, Syntax, p. 36).

D'autres termes analogues prennent l'article: Voicy pourtraicture certaine de l'ymage *du* **Crucifix** qui racheta Nature humaine, Jac. Farces, p. 436. *Le* **Redempteur,** Marot, II, 124.

Saint Esprit. L'article est quelquefois retranché dans le vieux français (Gellr., p. 35). On le trouve toujours exprimé dès le XVe siècle (Gellr., p. 55). Exemple du XVIe s.: Après que vous auez creu, auez-vous receu *le sainct Esprit?* Bible, Actes des Apostres, ch. XIX, v. 2.

---

[1]) Dans le seizième siècle, *ou,* c.-à.-d. *en le* (art.), est remplacé par *dans le* et *au (à le); ès,* par *dans les, aux (à les); en l'* (devant une voyelle) subsiste encore, de même, *en la,* qui cependant a un peu vieilli et qui est remplacé, le plus souvent, par *dans la.* Voy. Grundr. d. Rom. Phil. I, 645. La plupart des locutions modernes où l'article défini manque après la préposition *en,* indiquent un vieil usage.

Remarque: Dans le passage suivant: Au nom de Dieu, Père eternel Et du filz que **Vierge** parit, Villon, p. 118; c'est plutôt l'article indéfini qui est supprimé.

Diable. Dans le vieux français, le mot diable prend tantôt l'article, tantôt ne le prend pas (Gellr., p. 9, 16).

Exemples du XV[e] siècle: Et qu'est-ce cecy? Est-ce à meshuy? *Diable* y ait part! Aga! quel prendre? Jac., Farces, p. 54. A *deable* Gerard s'il parla oncques ne demanda rien de Brabant, CNN I, 149. Je verray si Dieu ou *deable* me pourroit garir. ib., I, 62. Avec l'art.: *Le dyable,* aucunes fois envieux d'aultruy, bien treuve tant de cautelles et se transforme en angel de lumière, CNN I, 77. *Le dyable* y avienne, Jac. Farces, p. 53. *Le diable* m'emport, Jac. Farces, p. 170, etc.

Au XVI[e] siècle l'usage moderne s'est fixé, voy. p. ex. Par., p. 161, Chol. I, 251, Nouv. Fabr. 30; j'ai noté seulement: Mort de *diable,* dit Eutrapel, qui est ce melancolic icy? Fail. Baliv., p. 149. Qui *diable* achète, *diable* vend, Le Roux de Lincy, Prov. fr. I, 10. Au prester Dieu au rendre *diable,* ib., II, 164.

XVII[e] s.: *Diable* emporte qui ment, Voiture, dans Dembski, p. 34. *Guièbe* (diable) m'emporte si je di un petit mot, Nisard, p. 339 (dans un texte de 1649). *Diable* m'emporte! Tabarin, p. 242. *Diable* emporte si je le suis (médecin), Mol. Méd. m. lui, I, 6, p. 336. *Diable* emporte si j'entends rien en médecine! ib. III, I, p. 344. *Guiebe* set de la Pie & des Piaux, Cyr. de Berg., Péd. joué, p. 33. J'ay esté Beguiau, j'ay esté Portofrande, j'ay esté Chasse-Chien, j'ay esté *Guieu & Guiebe*, je ne sçay pus qui je sis, ib. p 24. XVIII[e] s.: Le personnel entre le cardinal de Noailles et les evêques de la Rochelle et de Luçon, ou celui de Gap s'était fourré depuis comme *diable* en miracles (sans raison), St.-Sim. (L.). (Il est possible, cependant, qu'ici diable soit un nom commun; *comme diable* signifierait alors: *comme un diable).*

Français moderne: Le bas peuple de Paris dit encore: *Diable* m'emporte si, *diable* soit de vous (Siede, p. 30). Il faut noter aussi les locutions très fréquentes où les mots *Dieu* et *Diable* se trouvent accouplés: Devoir *à Dieu et à diable;* ne craindre *ni Dieu ni diable;* veuille *Dieu,* veuille *diable* (L.). C'était si bien voulu que *ni Dieu ni diable* n'y pouvaient mais, Sand, Fr. l. Champi, p. 147. Il jure de ne céder *ni à Dieu ni à diable*, ni l'argent ni la fille, Journ. amus., n° 1493.

Dans des expressions telles que: teste pleine de reliques; ou *Diable* avoit il trouvé celuy là, Brant., Cap. I, 102; monsieur n'est pas ici, que *diable!* à si bonne heure, Regnier, Sat. XI, p. 97; il ne comprenait pas comment *diable* il avait fait, Hamilton, Grammont (L.); français moderne: que *diable,* etc.; *diable* est au vocatif [1]), où l'article se retranche avec tous les substantifs.

Diantre. XVI[e] s.: Avec l'art.: *Le diantre* l'emporte si je le veux, Rab. IV, XV, 384. *Le diantre* m'emporte, ib., III, XXVI, 296. Il couroit à travers pays, comme si *le diantre* l'eust emporté, Des Per., Contes (L.).

XVII[e] et XVIII[e] s.: Sans art.: Encor! *Diantre* soit fait de vous! Si, je le veux, Mol. Tart. II, IV, p. 390. *Diantre* soit de la folle avec ses visions, id., Femmes sav. II, I, 654. Tout beau! Holà! ho! Doucement. *Diantre* soit la coquine, id., Bourg. gent. III, III, 557. *Diantre* soit des femmes qui fourrent des épingles partout! Beaum. Mar. de Fig. IV, 9 (L.). Avec l'art.: Mais quand il faut payer, *au diantre* le teston, Regnier, Sat. XIII, p. 110. Que *le diantre* vous emporte! Sév. (L.) Ah! Ah! ceci ne vaut pas *le diantre* pour M. Mignard, Dancourt, Cheval à la mode I, 3 (L.) Au vocatif: D'où *diantre* a-t-il sitôt appris cette aventure? Mol., Ecole des femmes III, IV, p. 183, etc., voy. Littré.

Français moderne: Avec l'art.: *Au diantre* soit le fou! Que *diantre* me veut-il? Ac.

On voit que *diantre* suit le même usage observé pour *diable,* à la place duquel il s'emploie.

Lucifer. Ne prend jamais l'article: Il avoit parlé à *Lucifer* familièrement, Rab. II, XXX, 192. Si dit *Lucifer* aux autres diables, Par., p. 84. Ce terme a tout à fait le caractère d'un nom propre.

---

[1]) Bien qu'en général les cas n'existent pas en français, j'ai cru convenable d'emprunter, pour plus de brièveté, à la terminologie latine les termes *vocatif* et *génitif*.

Satan. Il en est de même, généralement, de ce mot. Gellrich (p. 9) cite un seul passage où l'article est employé: *Lo Satanas* dol en ad grand, Passion du Christ 123, 1. Au XVI[e] siècle, l'article s'omet toujours, comme dans le français moderne: Or si *Satan* iette hors *Satan,* il est diuisé contre soy-mesme: Bible, Eu. Saint Matthieu, ch. XII, v. 26.

Avec d'autres déterminatifs on trouve *Satan* employé comme mot commun: J'atteste et jure et en rejure Qu'aucune injure ou malle augure, Nul laps de temps ne lieux distants Escripts lactens ne *vieulx Satans,* N'ont peu avoir force et povoir, etc., Mar. I, 203. Contez leurs (sic) mes miseres, Et les priez qu'ils facent tost venir *Quelque Satan* icy haut pour punir Nos ennemis, (J. de la Taille), Darmest., p. 340. Tous les jours que Guieu feset, ce bagnoquier-là me ravaudet comme *un Satan,* Cyr. de Berg., Péd. joué, p. 25. De même, en vieux français: Pourquei . . la toudreiz à un innocent Por doner la à *un Sathan?* Benoît, Chron. d. ducs d. Norm. (L.).

Ennemi *(le diable).* Pour le vieux français, voy. Diez III, 24, Schumacher, p. 8 (Rustebuef); un autre exemple dans Littré: Ne soufrez qu' *annemy* ait sus moi poesté, Berte, (L.).

XVI[e] s. (une seule locution): *Ennemy* ne dort [1]) Le Roux de Lincy, Prov. fr. II, 221 (*Annemy* ne dort (XV[e] s.), ib., p. 173). Avec l'art.: Vous parlez, dist Oisille, de celles qui n'ont point congnoissance de Dieu, et qui cuydent que les choses secrettes ne soient pas une foys révélées devant la Compaignie céleste; mais je croy que ce n'est pas pour chercher la confession qu'ilz cherchent les confesseurs, car *l'Ennemy* les a tellement aveuglez, qu'elles regardent plus à s'arrester au lieu qu'il leur semble le plus couvert et le plus seur, que de se soulcyer d'avoir absolution du mal dont elles ne se repentent point, Hept. III. 217.

Une locution moderne qu'on trouve dans Littré *(Ennemi)* paraît offrir une trace de l'emploi de ce mot dans le sens de *diable:* Il a été bien tenté de *l'ennemi.* (Se dit d'un homme qui a fait quelque mauvaise action.)

b) **Noms de souverains.**

Roi. S'il s'agissait du monarque du pays, on supprimait quelquefois l'article dans le vieux français, voy. Tobler, Vermischte Beiträge, p. 59.

Cet usage se retrouve encore dans Alain Chartier (éd. Du Chesne Tourangeav, Paris 1617): En ceste compagnie estoient auecques le dit de Gaucourt, les enfans de *Roye,* Hist de Charles VII, p. 16. Les meurs de *Roy,* l'Espér., p. 341. A *Roy* Chrestien, Hist. de Charles VII, p. 16. Celuy an vindrent en la cité de Tours le Comte de Suffort, et le Sire de Rooz de par le Roy d'Angleterre, pour traictier de paix *entre Roy et le Roy d'Angleterre,* Hist. de Charles VII, p. 154 (j'emprunte ces citations de M. Eder (p. 24), qui confond a tort l'emploi fait ici du mot roi sans article avec le cas où ce titre précède un nom de personne: *roi Charles,* etc.)

On voit que l'omission de l'article n'est pas restreinte au génitif, comme le croit M. Tobler, l. c.

Cf. Ledit iour de la feste Dieu, au lieu ordonné, *le Roy et le Roy d'Angleterre,* montez chacun sur vn cheual d'Espagne, s'entre-aborderent, Monnard III, 122 (Mart. Du Bellay, XVI[e] s.). Il m'est pris le courage De mettre à part reposer un ouvrage Qui pour *le Roy* sera tost mis à fin, Mar. I, 151, etc.

Je crois trouver un reste de cet usage dans le passage que voici: Si tant d'honneur et bien ne vint de mon merite, Il vint d'amour *de Roy* envers moy non petite, Marot I, 459.

De même dans le terme *lieutenant de roy:* Car de là le Capitaine, le Lieutenant *de Roy,* le soldat n'en peust pas faire profit, Monnard, III, 137 (Monluc). Avec l'art.: A Thurin en arriva presque autant à une Dame, du tems que ce bon Prince de Melphe y estoit Lieutenant *du Roy,* Fail, Contes I, 260.

XVII[e] s.: Lieutenant *de Roi,* Richelet. Avec l'art.; Lieutenant *du Roi* an l'armée, an vn gouuernemant, an vn siege de iustice, Monet. Français moderne: Lieutenant *de roi,* Ac. Cf. Lieutenant pour *le Roi* au roiaume, vice roi, Monet; lieutenant *de l'amiral,* L.; procureur *du Roy,* Fail, Contes I, 253; dans Richelet: Procureur, *de (du) roi;* procureur général *du roi,* Ac.; l'Advocat *du Roy,* Fail, Contes II, 185.

[1]) On disait aussi à la même époque: Le *diable* ne dort jamais, voir Le Roux de Lincy, Pr. fr. I, 9.

César. *César,* ayant conservé intacte sa forme latine, a été regardé comme un véritable nom propre: I'en appelle à *Cesar,* Bible, Actes des Apostres, ch. XXV, v. 11. As-tu appelé à *Cesar?* tu iras à *Cesar?* ib., v. 12, etc. (voy. aussi Moldmayr, p. 34).

Français moderne: Il faut rendre à *César* ce qui appartient à *César.*

c) **Dans le langage familier et populaire, un nom commun employé fréquemment, dans une société ou une famille, ou bien par un certain individu, pour désigner une même personne, passe, en quelque sorte, à l'état de nom propre et s'emploie sans article.**

XIIIe s: *Belle dame* me prie de chanter, Couci. (L.)

XVe s.: Et beau sire, ne sommes nous pas, *Belle Cousine* et moy, dames comme les autres? Saintré, p. 93. *Belle Cousine* vient elle, maistre Julien? ib., p. 241. Lors appella ma dame *Belle Cousine,* p. 276. Cf. *Ma Belle Cousine,* vous dictes bien, ib., p. 132. Doubta aucun peu que pour *sa Belle Cousine* ne fust, ib., p. 278. *(Beau cousin* et *belle cousine* étaient des espèces de titres honorifiques donnés par les rois et les princes soit aux membres de leur famille, soit à ceux qui vivaient dans leur familiarité, voy. ib., introduction, p. XVIII; cf. aussi: En celui temps, en la court de la royne Bonne de Bouesme, avoit une assez jeune dame vefve, qui *des Belles Cousines* de France estoit, ib., p. 4).

XVIe s.: Tant et plus mon cueur se contente D'alliances, car autre attente Ne me sçauroit mieulx assouvir, Veu que j'ay (pour honneur suyvir) Pensée, *Grand'Amye* et *Tante.* La Pensée est noble et prudente; *La Grand'Amye* belle et gente; *La Tante* en bonté veulx pleuvir Tant et plus, Marot, I, 382. (Sur la personnification de *Pensee,* voir plus loin, p. 16).

Les scènes de la vie domestique se rencontrent très rarement chez les vieux auteurs que j'ai examinés. C'est pourquoi, excepté dans ces passages, je n'ai trouvé d'exemples de l'usage en question que dans l'expression fort usitée *père et mère,* où l'absence de l'article paraît causée plutôt par l'accouplement des deux mots. Cf. *soleil et lune,* v. p. 11. Pour rien ne courroussast *père et mère,* CNN I, 108. Jamais ne seroit mariée: ce qui contrista *père et mère,* CMAdv. II, 8. Ceux de leur maison en trouverent si gros et grands (crapauds) comme *pere et mere,* Nouv. Fabr., p. 61; même expression, ib., p. 128. Trouva cinq chouettes druës comme *père et mère,* ib., p. 159. Et adonc les grans, c'est assavoir *père et mere,* s'en partent, ib. (Prêtre Jean), p. 198. La femme laisse *pere et mere* pour suivre le mari, Chol. II, 112. Qui veut vivre longues années, faut aimer, craindre et honorer *pere et mere,* Brant., Dames ill., p. 169. (Français moderne: Elle est grande comme *père et mère,* Monnier, Scènes Pop. I, 57. Sûr comme *père et mère,* Robert, p. 306. De gros gaillards dignes de *père et mère,* Rob.-Halt, Pet. Laz., p. 146. J'ai perdu *père et mère,* Monnier, Roman chez la Portière, p. 1. Aussitôt après avoir embrassé *père et mère,* les premiers arrivés s'empressent de quitter le toit paternel, Myst. com., p. 204. De même: Jamais nous n'avons reçu de *père ni de mère* le moindre coup, Sand, Fadette, p. 44. Je n'ai jamais connu *ni père ni mère,* Sand, Fr. l. Champi, p. 132.)

Dans le langage moderne, au contraire, ce cas de la suppression de l'article se rencontre fréquemment (avec les mots de parentage surtout).

Elle prit le traversin, et le faisant bouffer, elle disait: *Chère tête* sera fort bien là-dessus, (on affecte un ton caressant), Diderot, Religieuse (coll. Jannet-Picard), p. 128. Et toi *fifille* (ma fille), qu'en penses-tu? *Fifille* avait été trop bien élevée pour oser contredire son papa, Gim, Prouesses d'une fille, éd. Marp. et Flamm., p. 56. Souvent avec le mot *bébé,* p. ex. *Bébé* sera soldat, etc. Turf (un chien) a éte bien sage, *petite maîtresse* va le mener voir manger du lièvre, Journ. amus., 1885, n° 1499. Pauve tien, tien (chien, chien)! Aime la t'il (aimera-t-il) *maîtelesse à sa maman,* Monnier, Scènes pop. I, 371. Elle était assise devant la porte, avec *le sauteriot* (le garçon Jeannet) sur les genoux. Le pauvre Jeannet pleurait et ne voulait point aller au lit, etc. Mais sitôt que *sauteriot* vit passer Landry, il s'échappa des mains de la Fanchette, Sand, Pet. Fadette, p. 111. Plus bas on lit: Le troisième jour, Sylvinet fut en colère, parce que *le sauteriot* vint voir Landry, ib., p. 115. Cf. Il n'étoit point d'étang dans tout le voisinage *Qu'un Cormoran* n'eût mis à contribution. Plus bas: Sur le bord d'un étang, *Cormoran* vit une écrevisse, etc., Laf. Fabl. X, 4, p. 245.

Et *grand père* disait bien que, etc., Rob.-Halt. Hist. d. p. homme, p. 241. Il conta la scène qui s'était passée à quelques années de là entre *grand-père* et lui, id., Pet. Laz., p. 242.

Vous préviendrez seulement *grand'mère* que nous arriverons pour souper, ib., p., 30. Maman *petit père* ne veut pas faire aller ma trompette, Monnier, Scènes pop. I, 347. Je penserais que *petite mère* a de la chance, Alm. pitt., 1890. p. 72. *Papa* a vu hier au soir la rivière, Lect. cour. IV, 281. Elle a soigné *papa* dans sa maladie, Monnier, Scènes pop. I, 298. *Maman* est plus belle, *papa* est plus bon, Fruston, Echo franç, p. 1. Veux-tu que nous allions voir *bonne maman?* ib., p. 1. Vous direz le bonjour à *bonne maman,* ib., p. 2. Les hommes rassis, disait *marraine,* sont infiniment plus tendres que les autres, Journ. amus., 1885, nº 1487. Que je reste ici, c'est une grande misère pour nous tous; *tante* irait en journée, Rob.-Halt, Hist. d. p. homme, p. 15. Cf. Tobler, Verm. Beitr., p. 59.

On fait aussi usage du pronom possessif. Quant à l'article défini, je ne l'ai trouvé que dans le langage actuel du peuple.

Vous n'avez garde que j'en deisse oncques ung seul mot à *ma mère,* CNN. I, 50. Amenez-vous pour ce *mon père* et *ma mère* ici, ib. II, 58. Donne le cancre à l'autre moitié, afin que *mon pere* en ait sa part, Des Per., p. 150. *Ma mere grand* me conta qu'une jeune femme, etc., Nouv. Fab., p. 25. Va-t-en aussi tost chercher quelque chose de gentil & à bon marché, pour en faire présent à *ton Oncle,* Cyr. de Berg., Péd. joué, p. 20.

Et allons donc, ma petite taupe! s'écria-t-il (le père) embrassez *le père,* Souv., Au coin du feu, p. 87. *La mère* ne veut pas que je sorte par cette pluie, ib. C'est une bête qui rappelle *le grand-père,* ib., p. 94. Comment va *l'oncle?* (notre, ton oncle) Pludhun, Parlons français, p. 22. Et ce ne fut pas de la confiture que Lazare eut à dîner, mais du pain et des pommes de terre, comme *la maman,* Rob.-Halt, Pet. Laz., p. 172. *Le papa* il a tué *la maman,* Pet. Journ., 22 Janv. 1892. (Suivant mon calcul, nous avons encore au moins cinq ou six jours jusqu'au retour de *la Maman,* Rousseau, Nouv. Héloïse, I, 196, et Confessions, passim.)

d) **Soleil, lune, foudre, ciel, terre, mer, eau.**

Soleil, lune. En vieux français, l'omission de l'article est plus fréquente avec le mot *soleil* qu'avec le mot *lune,* voy. Diez III, 24, Gellr., p. 17. Pour ce dernier, Diez ne cite qu'un seul exemple, tiré du provençal. Dans le Cumpoz de Thaün, éd. Mall, p. 18, on lit: E bien se demustrat Par treis jurz qu'il furmat *Senz soleil et senz lune.* De même: M'aprist *et de souleil et lune,* Chr. de Pisan (Müller, p. 11); ils ne verront *Soleil ny Lune* Les escus qu'il me baillera, Pasquier (XVIe s.), dans Darmest., p. 143. Dans ces phrases, l'absence de l'article s'explique par l'usage de le supprimer, en certains cas, devant deux substantifs unis par une conjonction; voy. Zeitschr. XIII, 195.

Outre ces passages, je n'ai trouvé que les exemples que voici: Mes cuers cui proece faut, Descroit comme *lune,* Poët. fr., mss. avant 1300, dans Sainte-Palaye. XVIe s.: Temps, vent, femme, fortune, Tournent et changent comme *lune,* Le Roux de Lincy, Prov. fr. II, 326. Sur soleil *levant,* voy. h), 4 (fin).

Le latin *Sol* devient nom propre chez Marot II, 44: Demain que *Sol* veult le jour dominer Viens Boissonné, Villas et la Perriere, Je vous convie avec moy à disner.

Foudre. XIIIe s.: (Le feu grégeois) faisoit tel bruit qu'il sembloit que ce fust *fouldre* qui cheust du ciel, Joinv. dans du Cange (L.). Et sembloit que *foudre* cheist des ciex, Joinv., éd. Wailly (Paris 1881), pp. 67, 68. Avec l'art.: Il faisoit tel noise au venir, que il sembloit que ce fust *la foudre* dou ciel, ib., p. 86. Descendi uns orages de devers Occident . . . Moult en furent li nos en grant effréement, Et li Sarrasin plus où *li fodres* descent, Chans. d'Antioche (L.). Cf. Haase, Unters., p. 38.

XVIe s.: (Ils) guerpirent le fort, fuyans comme *fouldre,* Hist. du chev. Bayard. (L.) (Cf. en français moderne: ce cheval va comme *la foudre,* aussi prompt que *la foudre,* Ac., etc.) Avec l'art.: Le seul homme ne meurt point, s'il ne tombe sur la partie frappée *du foudre,* ou s'il n'est tourné par force du costé d'où *la foudre* vient, Paré (L.).

XVIIe s.: En aspirant au ciel être frappé *de foudre,* Malherbe dans Haase, Syntax, p. 36. Frapé *de foudre,* Monet. Foudroier quelque chose, la batre *de foudre,* ib. Avec l'art.: Les Anciens croïoient qur les arbres frapez *de la foudre,* étoient funestes, Richelet. Les Romains ne faisoient pas brûler les corps de ceux qui avoient été tuez *par la foudre,* ib. Il (un homme, un cheval) va comme *la foudre,* ib.; v. plus haut.

Ciel. *Ciel* rejette quelquefois l'article dans le vieux français, voy. Gellr., p. 9, 16;

Schum. p. 8. Cet usage a disparu au XVI[e] siècle. Une seule fois, chez Marot (II, 320), on lit: Dieu par sa parole Forma chascun pole Et *ciel precieux*. Sur les locutions: on ne voit *ni ciel ni terre,* entre *terre et ciel,* remuer *ciel et terre* (sur *terre et mer),* même remarque que sur *soleil et lune*. Dans le passage suivant, chez Bourdigné (Gräfenberg, p. 5): celuy qui fist *Ciel, Terre* et *Mer,* l'article paraît manquer à cause de l'énumération.

Terre. Dans le vieux français, ce mot rejette l'article principalement sous le régime d'une préposition [1]). Quand il est sujet, l'omission est assez rare. Voy. Schumacher, p. 8, Haase, Unters., p. 37.

Exemples datant du XVI[e] siècle.

a) *Terre* employé comme sujet.

Telle splendeur rendoit de toute (sic) pars Ce lieu divin, Qu'aux humains bien sembloit Que *terre* au ciel de beauté ressembloit, Marot I, 11.

b) Sous le régime d'une préposition.

A terre: Se mit dessoulz ung arbre faisant semblent de soy reposer à terre, Par., p. 129. Il mit pied à terre, ib., p. 85. Le malheur fut tant pour moy, que les galeres qui nous tournerent ne nous mirent à terre qu'à Terracine, Brant., Dames gal., p. 289. *De terre:* Icelles prenoit de terre en chascune main, Rab. I, XXIII, 48 (un autre ex. dans Platen, p. 13; v. aussi Nouv. Fabr., p. 67). *Contre terre:* Il rompt son espée, la jette contre terre, Brant., Cap. II, 223, de même, ib. I, 235, Fail, Contes II, 108, Nouv. Fabr., p. 58, Bouch. I, 25. *Dans terre:* Vous ne trouverez dans terre que de ces sepulchres, Bouch. I. 13. *Dedans terre:* La tête d'homme qui fut trouvée dedans terre, Amyot dans Benoist, p. 80. *Dessus terre:* Je retiens pour mon partage ce que sera dessus terre, Rab. IV, XLVI, 435. *Hors, hors de terre:* En cestuy choix me pensiez tromper, esperant rien hors terre ne issir pour ma part, ib., p. 434 (un autre ex. dans Platen, p. 13). Tiroint (sic) les blés hors de terre avec la pointe d'une alaine, Par., p. 41. *En terre:* Cy gist Guillaume en terre, Mar. I, 459. Si jamais fût un paradis en terre, etc., ib. II, 9. Tumba en terre, Hept. I, 47. *Par terre:* Tant par mer comme par terre, Rab. IV, III, 360. Tomber par terre, CMAdv. I, 84. Il n'y a plus de bons ouvriers par terre, Fail, Contes II, 101. *Près de terre:* Et luy estant assis dedans la vigne près de terre, etc., Par., p. 114. *Sous terre:* Une infinité de tresors cachez sous terre, Brant., Cap. III, 197, même locution: Brant., Dam. ill., p. 283; Bouch. III, 142. *Sus terre:* Car il n'estoit arbre sus terre qui eust ny feuille ny fleur, Rab. II, II, 117. *Sur terre:* Après avoir esté trois jours morte sur terre fut enterrée, Brant., Dames ill., p. 317. Avec l'art.: Le centre *de la Terre,* Des Per. (Cymb. Mundi), p. 350. Ils (les vers) yssent *de la terre,* Nouv. Fabr. (Lettre de Prêtre Jean), p. 206. *En la terre,* CMAdv. I, 83. *Sur la terre,* Bouch. II, 15, etc.

c) *Terre* employé comme régime direct. Au quatriesme (jour) aperceusmes *terre,* Rab. V, I, 489. Et avions un jour passé sans *terre* descouvrir, ib. IV, IX, 370. Fuyons, guaignons *terre,* ib. IV, XXIII, 414. Il entra et toute sa compagnie dedans l'esquif, pour prendre *terre,* ib. V, XVI, 513. Terre, terre, s'escria Pantagruel, je voy *terre,* Rab. IV, XXII, 396.

Exemples tirés des XVII[e] et XVIII[e] siècles et du français moderne:

a) *Terre* employé comme sujet. Deux expressions nous sont restées qui présentent encore cet usage très rare. ***Il a peur que terre ne lui manque,*** Richelet et le Dict. de l'Ac. (dans Littré: il a peur que *la terre* ne lui manque, de même: il a peur que *la terre* luy faille, Oudin, Curiositez françoises dans Le Roux de Lincy, Prov. fr. I, 58; n'as tu point peur que *la terre* ne fonde, Marot II, 92). ***Tant que terre nous pourra porter;*** elliptiquement: ***tant que terre:*** Nous partirons de bon matin, et nous irons tant que *terre* nous pourra porter. Nous irons tant que *terre,* Ac. Chez Richelet on lit: Tant que *terre* (Multum, summopere): Ils auront de la peine tant que *terre.*

b) Sous le régime d'une préposition:

A terre: mettre pied à terre, tomber à terre, se coucher à terre (avec un adjectif: se coucher *à plate terre),* ne pas toucher à terre, Boss. (L.); regarder à terre, Mariv. (L.); courir ventre à terre. *Contre terre:* Ce sont des femmes, le visage contre terre et criant merci, Myst. com., p. 284. *Dans terre:* Ce qui est hors terre et dessus l'héritage Aura poussé, demeurera

---

[1]) On remarquera que, pour ces mots et la plupart de ceux qui suivent, l'omission de l'article a lieu le plus souvent dans ce cas.

pour toy, L'autre dans terre est reservé pour moy, Laf. Contes II, 25 (la même locution se trouve dans Vaugelas, v. Haase, Syntax, p. 36). *De terre:* Elles avaient relevé de terre la pauvre mignonne blanche comme cire, Rob.-Halt, Pet. Laz., p. 38. *De dessous terre:* Sortir de dessous terre, Regnard, L. *Hors terre:* voir plus haut, *dans terre*. *Hors de terre:* Il laisse les racines hors de terre afin qu'elles se ressuient, Lect. cour. IV, 134. *En terre:* Mettre en terre (terrâ obruere), Richelet. Porter en terre (efferre ad sepulturam), ib. Il vaut mieux en terre qu'en pré, ib. Il y a huit jours que le pauvre homme est en terre, qu'on l'a mis, quon l'a porté en terre, Ac. Donner du nez en terre, Richelet, Littré. Mettre un genou en terre, L. *Par terre:* Porter son ennemi par terre, Ac. *Près de terre:* Ils (les faucheurs) coupent plus dru et plus près de terre: on y gagne, Lect cour. III, 242. *Sous terre:* Je voudrois être cent piés sous terre, Richelet. Creuser une habitation sous terre, etc., L. *Rez terre:* Rés terre, Monet. Mettre un batiment rez pied, rez terre, Ac. *Sur terre:* Etre sur terre, vivre, L. Tout lui avait réussi sur terre, Cim, Prouesses d'une fille (Marpon et Flamm.), p. 60, etc.

c) *Terre* employé comme régime direct. *J'aperçois terre* enfin (fig.), Desc. Musique, Des modes (L.). Cf. Quelques jours après cet accident nous *aperçûmes la terre,* Chateaubr. (L.) *Reprendre terre* (de nouvelles forces), Sév. (L.). *Prendre terre, perdre terre,* Monet et le Dict. de l'Ac. Il ne *touchait* pas *terre* (se dit en Suisse pour: *à terre),* Pludhun, p. 20. *Trouuer terre,* vadum nancisci, Monet.

Remarque. La locution: cela est reçu *par toute terre* (qui se dit familièrement pour *toute la terre* (Ac., L.), présente une trace de l'ancien usage de supprimer, au singulier après le mot *tout,* l'article défini.

Terre ferme. XIIIe s.: Se nous en alons à *terre ferme,* la terre est grande et large, le mot Villeh. (L.)

XVIe s.: La joye ne fut petite, tant de nous comme des marchands: de nous, entendans nouvelle de la marine, de eux, entendans nouvelles *de terre ferme,* Rab. IV, v, 364. Pleust à Dieu . . que maintenant . . je fusse *en terre ferme* bien à mon aise, Rab. IV, XVIII, 390. A leurs secours evoquerent empereurs, roys, etc. . . du monde qui habite en continent et *en terre ferme,* ib. V, III, 492. Rég. dir.: Je vous donne tout Salmigondinoys, si par vostre industrie je trouve unes fois *terre ferme,* ib. IV, XX, 394. Chez Seyssel, l'article s'omet après les prépositions *en* et *de,* Modlmayr, p. 35. Avec l'art.: V. Modlmayr, ib.

XVIIe s.: Etre *en Terre ferme,* Richelet.

XVIIIe et XIX siècles: Surinam est encore une Colonie qui appartient aux Hollandais, aussi bien que Bamrom & Berbice: toutes celles-ci sont *en Terre ferme,* Des Bruslons, Dict. de Comm., t. 5, p. 1360. Après avoir passé les îles de l'Archipel, Nous descendîmes, nous abordâmes *en terre ferme,* Ac. Elle (Venise) défendait à peine ses Etats *de terre ferme* des prétentions de l' Allemagne, Volt. Louis XIV (L.). Les quatre colonies *de Terre-ferme,* Des Bruslons, Dict d. Comm., t. 5, p. 1548 Avec l'art.: Les François ont dans *la terre-ferme,* le Canada, le Mississippi, Cayenne, p. 1359, etc.

Mer. Pour le vieux français, voy. Raumair, p. 4, Haase, Unters., p. 37, Schumacher, p. 8, Waldmann, p. 4.

Au XVIe siècle, l'omission de l'article n'a lieu qu'après quelques prépositions: Tous les aultres moutons commencerent soy jetter et saulter *en mer* aprés, Rab. IV, VIII, 369. Jamais nation barbare ne grecque ne fist *en mer* Exploit de guerre si rare, Amyot dans Monnard II, 42. Il inventa basteaulx, gualeres et navires . . pour, *oultre mer* . . naviguer, Rab. IV, LXI, 462. Et fut amenée *par mer* en trois carraques, Rab. I, XVI, 34. Pantagruel, prenant congé de bon Gargantua son pere, monta *sus mer,* ib., IV, I, 356; même expression: Hept. I, 226, Brant., Cap. II, 83. Il se mit *sur mer* avec plusieurs pelerins, Nouv. Fabr., p. 148. A Bourg *sur mer,* Brant., Cap. III, 352. Voir aussi Gräfenberg, p. 5, Haase, Garn., p. 15. Avec l'art.: Au fons *de la mer,* Nouv. Fabr. (Lettre de Prêtre Jean), p. 207. *Dedans la mer,* Rab. IV, VIII, 369. *En la mer* CMAdv. I, 83. *Près la mer,* Rab. IV, XXIII, 398. Et quant nous avons passé *la mer,* il s'en retourne, Nouv. Fabr. (L. de Pr. Jean), p. 207, etc.

Français moderne: Mettre un vaisseau *en mer,* Ac. Etre *en mer,* ib. Mettre *en mer,* ib. Aller *sur mer, en mer,* ib. Faire voyage *par mer,* ib. Boulogne-*sur-mer,* etc.

L' expression familière: Cette viande, cette soupe, cette sauce est *salée* **comme mer**

(Ac.), est particulièrement à remarquer, puisqu'ici *mer* ne se trouve pas sous le régime d'une préposition.

Eau. XIIIe s.: *Par yaue,* Rob de Clary (Raumair, p. 4). XVIe s.: Au sixieme jour subsequent, Pantagruel fut de retour en l'heure que, *par eau,* de Bloys estoit arrivé Triboullet, Rab. III, XLV, 316. *Par eau* se dit encore.

e) **Enfer, paradis, purgatoire**.

Enfer, paradis. L'omission de l'article devant ces mots était fréquente dans le vieux français, voy. Haase, Unters., p. 37, Gellr., pp. 16, 40, 56, Schumacher, p. 8.

Enfer. XVIe s.: Un petit diable fut une fois enuoyé *d'enfer* pour voir le monde, Bouch. III, 118. A. l'entree *d'enfer* y a vn ormeau, ib. III, 144. La gueule horrifique *d'enfer,* Rab. IV, LIII 449. Ce n'estoit chercher le chemin *de paradis,* mais plustost *d'enfer* d'ainsi parler des gens d'eglise, CMAdv. I, 38. Tous les diables *d'enfer,* Des Per., p. 310. Au diable *d'enfer* soient les volleurs, Nouv. Fabr., p. 157. Vous vous donniez à tous les harquebusiers *d'Enfer,* Fail, Contes II, 205. O ma langue, pugnye sois-tu comme celle du Mauvays Riche *en enfer,* Hept. III, 321. C'est celuy qui afferme qu'il ouvre *Enfer,* Marot I, 52. Ie me suis vanté d'auoir en mon logis *paradis et enfer* en mon choix, CMAdv. I, 39. Voir aussi Gräfenberg, p. 5, Haase, Garnier, p. 15. Avec l'art.: Me fist response qu'il auoit *le paradis et l'enfer* en sa maison, CMAdv., I, 38, etc.

XVIIe s. La suppression de l'article se rencontre rarement. Si les trois Euménides . . Toutes trois ne sortent *d'Enfer,* Malherbe dans Haase, Synt., p. 36. Il en eust pris du grand diable *d'enfer,* Laf. Contes I, 25. Votre père Brisacier dit que ceux contre qui il écrit sont des portes *d'enfer,* des pontifes du diable, Pasc. (L.) Les filles *d'enfer,* les furies, Rac. (L.) Les diables mêmes . . aimèrent mieux s'en retourner *en Enfer,* Lefèbvre dans Louandre II, 123. Elle ferait rire Démosthène et Cicéron jusques *en enfer,* Balz. dans Haase, l. c.

Français moderne: Mais sais-tu, André, que ces brigands-là seront grillés *en enfer,* et tirés à quatre diables, Töpffer, Nouv. genev., p. 189.

Paradis. XVIe s.: Arguo sic, si magister Lourdis De sa Catin meriter ne peut rien, Ergo ne peut meriter *paradis,* Car pour le moins *paradis* (sujet) la vaut bien, Marot II, 71. Tu te bannis *de paradis,* Lecoq dans Darmest., p. 323. Que plut à Dieu *de Paradis* que, etc., Par., p. 148. Le chemin *de paradis,* CMAdv. I, 38, v. ci-dessus. Et l'autre quiert. . . Santé au corps et *paradis* à l'ame, Marot I, 333. Dieu luy doint *paradis,* Marot I, 452. Je prie à Dieu qu'il vous doint *Paradis* à la fin, Des Per., p. 56. I'espere *paradis,* comme l'escriture me promet, CMAdv. I, 39. Le plus souvent l'article est exprimé, voy. ci-dessus, *Enfer.*

XVIIe s.: Sa part *de Paradis,* Dassoucy, p. 243. Il y avoit sur les rivages force arbres fruitiers, principalement de ceux que trouva Mahomet *en Paradis,* Cyr. de Berg., Etats de la Lune, p. 332. Aussi bien faisois-je état de retourner bientôt *en paradis,* Louandre II, 52. Il n'y a pas plus loin *en paradis* de la Bastille que de son couvent, Gui Patin. (L.) Elle a principalement dans la tête de vouloir aller en paradis, Sév. (L.) Il (Mazarin) ne rejetterait pas la bonne volonté d'un artisan qui peut . . . mettre en enfer ou *en paradis* (glorifier), un cardinal, Balz. (L.) Il est *en Paradis,* Richelet. Je ne veux pas surpasser la mère de Chantal, qui serait proprement vouloir aller *par delà paradis* (faire au delà de son devoir), Sév. (L.) Le fils de Bussy, qui voulait aller *par delà paradis,* ib. (L.) *Gagner paradis,* Balzac, Laf. (Haase.)

Français moderne: Il est maintenant *en paradis,* L. Etre *en paradis,* se croire *en paradis.* (L.) Vous ne l'emporterez pas *en paradis,* Littré et Le Roux de Lincy, Prov. fr. I, 26 (tiré du Dict. com. par Le Roux). Aller *en paradis,* voy. ci-après, *Purgatoire.*

Paradis terrestre. XVIe s.: Item celle terre est environnée d'ung fleuve qui vient *de paradis terrestre,* Nouv. Fabr. (Lettre de Prêtre Jean), p. 200. Quand on demande aux massoretz et caballistes pourquoy les diables n'entrent jamais *en paradis terrestre,* ilz ne donnent aultre raison sinon, etc., Rab. III, XXIII, 266. Brief, on l'eust pris (le temple de Cupido), *pour paradis terrestre,* S'Eve et Adam dedans eussent esté, Marot I, 12.

XVIIe s.: Avec l'art: *Le Paradis terrestre,* Richelet.

Purgatoire. Pour le vieux français, voir Schumacher, p. 8. XVe s.: Tout le college

de purgatoire, CNN II, 8. (Les) paines *de purgatoire,* Saintré, p. 208. Car ils gettent les gens d'enfer, Et font aler *en purgatoire,* E. Deschamps (L.).

XVI[e] s.: Une ame qui sort *de purgatoire,* Moy. de Parv., p. 154. Le pauvre Jouan de mary (pensant estre sorty hors des peines *de purgatoire* à si bon marché) se met à genoux deuant le curé, CMAdv. I, 183. Toutes les peines *de purgatoire,* ib. I, 188. V. aussi Platen, p. 12. Cet emploi est assez rare. Avec l'art.: Ceux qui nyent *le purgatoire,* Des Per., p. 260 (add.), etc.

XVII[e] s.: Je croy que le Diable . . Ayant trop chaud *en Purgatoire,* Se vient icy baigner l'esté, Paris ridic. et burl., p. 76.

Français moderne: Ceux qui sont *en purgatoire,* Littré, au mot *Purgatorié.* J'ai lu dans les vieux écrits Qui composent son histoire Qu'il (M. de la Palisse) irait *en paradis,* S'il n'était *en purgatoire,* Chanson de la Palisse, dans les Chansonniers français, p. 360.

e) **Livres et écrits.**

Bible. Les auez creues tout ainsi que texte *de Bible* ou du sainct Evangile, Rab. II, prol., p. 111 (en français moderne: le texte *de la Bible,* Ac; cette tournure manque dans l'éd. Jannet). Ailleurs avec l'article: *La Bible,* Saintré, p. 40, Marot I, 70. *Es Bibles sainctes,* Rab. I, VII, 16. *Les saintes Bibles,* Fail, Contes II, 248. Littré cite ce passage de Joinville: Il avoit leu *la Bible* et les livres qui parlent des princes mescreans.

Ecriture(s). XV[e] s.: Tous maulx viennent par gloutonnie: *Escripture* en est toute plaine, Jac Farces, p. 404. En autres pars *d'escritures* (plur.) en a assez de pareilles sentences, Al. Chart. (dans Eder, p. 23).

XVI[e] s.: Je le vous veulx prouver *par Escripture,* Marot I, 79. Ne se pouuans aussi deffendre *par Escriptures* (plur.), etc., Fromment dans Monnard, Chrestom, III, 111. Theodate se monstra singulier et incomparable mesmement en la science *de Sainte Escripture,* Seyssel dans Modlmayr, p. 34. Doys tu souffrir telle moleste *Saincte Escriture* et ses edictz? Marot I, 400.

Avec l'art.: *L'Escripture,* Jac. Farces, p. 418; Marot I, 71; Viol., p. 56; Hept. II, 300, III, 273. *La sainte Escriture,* Rab. I, VII, 16; Des Per., p. 111; Hept. I, 19, etc.

Evangile(s). XIII[e] s.: Sire, tout n'est pas *Evangile* Quanque l'en dit aval la vile, la Rose (L.).

XV[e] s.: Escriueur *d'Euangile,* Al. Chart. dans Eder, p. 23. Il ne *disoit* pas *Evangile,* Monstrelet (L.). Iurez *sur sainctes Euangiles* (plur.), Al. Chart., op. cit., p. 22. Avec l'art.: Chacun de vous scet ceci estre vray comme *l'euvangile,* CNN II, 183, v. aussi Villon, p. 91, Saintré, p. 23.

XVI[e] s.: Quant au surnom, aussi vray qu'*Evangile,* Il tire à cil du poete Virgile, Marot I, 52. Il seroit vray comme *Evangile,* Marot I, 251. Ce n'est pas tout *Evangile* Ce qu'on dit parmi la ville, Le Roux de Lincy, Prov. fr. I, 17. Il ne dit pas que ses escrits ne sont pas mots *d'Evangile,* Chol. II, 238. Un avec une divisoit, Ou *pour Evangiles* (plur.) lisoit L'art d'aymer faict d'art poétique, Marot I, 18. Avec l'art.: Il est aussi vray que *l'Evangile,* Le Roux de Lincy, Prov. fr. I, 17. Les paroles *de l'Evangile,* Bouch. II, 118. *En l'evangile* il y a de cez mots difficiles à lire, Des Per., p. 77. V. aussi Des Per., pp. 117, 137; Hept. I, 85, III, 51.

XVII[e] s.: Ceux (les serments) des Gascons et des Normans Passent peu pour mots *d'Evangile,* Laf. Contes I, 111. Excepté dans cette locution, l'article ne manque jamais. *L'Evangile* fut anoncé par toute la terre, Richelet. *Le saint Evangile,* ib. Jurer *sur les saintes Evangiles,* ib. Gens *de l'Evangile,* pauvres d'esprit, Laf. Contes II, 175.

Français moderne: Il acceptait comme paroles *d'Evangile* toutes les sornettes qu'elle lui débitait, Cim, Prouesses d'une fille, éd. Marpon et Flamm., p. 162. Tout ce qu'il dit n'est pas mot, n'est pas parole *d'Evangile,* Ac. Sûr comme mot *d'Evangile* (Robert, p. 306).

Testament. Une seule fois, chez Marot, on lit: Par *Testament* sa loy (Dieu) nous a appris, Marot I, 404. *(Le nouveau Testament,* Des Per., p. 143; Rab. II, VIII, 133. *Le Vieux Testament,* Rab. II, VIII, 133.

Genèse. XII[e] s.: Kar ço truvent divin, Lisant *en Genesin,* Thaün, Computus, éd.

Mall, p. 17. Si cum truvent divin Lisant *en Genesin,* ib., p. 31. Avec l'art.: Si cum dient divin E Deus *el Genesin,* ib., p. 11.

XV[e] s.: Au premier livre de la Bible *de Genesis,* Saintré, p. 41. Au neufviesme chapitre *de Genesis,* ib., p. 271.

XVI[e] s.: Ce tiers chapitre *de Genese,* Viol., p. 19. Le 29. chap. *de Genese,* Chol. I, 200; v. aussi plus bas, *Exode.* Il est escript *en Genese,* Des Per., p. 181. Nous lisons *en Genese* que, etc., Chol. I, 47. *En Genese,* Fail, Contes II, 325. Souvent l'article est exprimé, p. ex. dans Seyssel (voy. Modlmayr, p. 34), Fail, Contes II, 329.

XVII[e] s.: Avec l'art.: Lire *la Genese,* Richelet, etc.

Deuteronome. XVI[e] s.: Au XXII[e] (chap.) *de Deuteronome,* Viol., p. 4. Avec l'art.: Au 24 chap. *du Deuteronome,* Chol. I, 198.

Exode. XVI[e] s.: Philo escriuit aucuns liures qu'il nomma les Absolutions *de Genese* et *de Exode,* Seyssel dans Modlmayr, p. 34.

Cf. En *la Passion,* Saintré, p. 271. En *l'Ecclesiastique,* Jac Farces, p. 345. *L'Ecclesiastique,* Saintré, p. 91. En *l'Ecclesiastique,* chap. 25, en *l'Ecclesiaste,* chap. 7, Chol. II, 76. En *la Cabale,* Fail, Contes II, 244. Cela est fait avec un sainct et solennel mystere de *la Cabale,* Tabour. I, 289. *Au Talmud,* ib. I, 289.

D'autres écrits: XV[e] s.: A propos d'icelluy Bertram, Aristote dit en le huitieme *d'Ethiques,* que, etc., Monnard, III, 47 (Chr. de Pis.). Ainsi que dit le philosophe *en Ethiques,* etc., Saintré, p. 43. Et de ce est escrit *en Polithique,* ib., p. 45. Cf. Encore sur ce propos de gloutonnerie dict Sainct Bernard, *es Moralles,* que, etc., ib., p. 26.

XVI[e] s.: Croyez vous en vostre foy qu'onques Homere, escrivant *Iliade et Odyssée,* pensast es allegories lesquelles de luy ont beluté Plutarche, Heraclides Ponticq, Rab. I, prol., dans l'ed. des Marets et Rathery (voir Platen, p. 12; les éditions de Moland et de P. Jannet portent: *l'Iliade et Odyssee).* Aprés en eut aultre vieux tousseux, nommé maistre Jobelin Bridé qui luy leut Hugutio, Hebrard *Grecisme, le Doctrinal, les Pars,* le Quid est, *le Supplementum,* etc., Rab. I, XIV, 32.

f) **Foi, Religion**.

L'omission de l'article devant les noms abstraits, et particulièrement *amour, fortune, nature* est attribuée par Diez (Gr. III, 24) à une personnification [1]). En renvoyant le lecteur à l'exposé de l'histoire de ces mots que fait M. Platen, p. 26, je signalerai ici seulement que l'article manque quelquefois avec les mots *foy* et *religion,* employés dans le sens spécial de *religion chrétienne,* usage qui disparait dans la première moitié du XVI[e] siècle.

XV[e] s.: Je loe et mercye nostre seigneur qui par ce bon escu *de saincte foy* m'a si sauvement préservé CNN II, 105. Pour le service de Dieu et *de saincte religion et foy chrestienne,* Saintré, p. 175.

XVI[e] s.: Origene enhorta Berillus de reuenir *à vraye Foy.* Ambrois, Euesque de Milan la vraye Muraille et Bouleuard *de Foy* et de Reigle Catholique, Seyssel. (J'emprunte ces citations à M. Modlmayr (p. 33), qui les explique d'une autre manière). Et ne se faisoit réformation *de religion,* qui ne fust faicte par sa main, car on le nommoit le père *de vraye religion,* Hept. II, 105. Alors il luy dist qu'elle estoit excommuniée de refuser l'obédience *de saincte religion,* Hept. II, 118. Il devoit en ce tumulte et desordre *de Religion,* se saisir du total revenu des biens de l'Eglise, Fail, Contes I, 314.

Il en est de même, dans le vieux français, du mot *Chrestienté:* XI[e] s.: Que recevez *sainte crestientet,* Chans. de Rol. (L.) Et si (il) croira *sainte crestienté,* Roncisvals. (L.) Je n'ai pas trouvé, dans la litterature du XVI[e] s., ce mot employé dans le sens de *christianisme.* Monet (XVII[e] s.), sans citer d'exemple, donne: *Chrestienté, la creance des Chrestiens, Religio christiana.*

Pris dans le sens particulier de *religion réformée,* le mot *religion* prend toujours l'article: Tant qu'elle a vescu, elle retiroit chez elle une infinité de peuple de ceux *de la*

[1]) M. Tobler explique d'une manière analogue l'absence de l'article devant les nom communs, les noms de matière, les noms abstraits, employés pour désigner l'espèce, la totalité. Voy. du reste, sur ce cas de la suppression de l'article, les indications qu'on trouve chez MM. Lidforss, Glauning, Haase, Platen et d'autres.

Religion qui estoient chassés et bannis de leurs biens et maisons, Brant., Dam. ill., p. 273. Nous vismes dans le chasteau, je croy, plus de trois cens personnes *de la Religion,* qui de toutes parts du pays s'y estoient retirées, ib. Les princes *de la Religion* et de la Ligue, ib., p. 54.

XVIIe s.: Feu d'Ablancourt de l'Académie Françoise étoit *de la Religion,* Richelet.

Français moderne: Cet homme était *de la religion* (c.-à.-d. la croyance des calvinistes) Ac. (Sur le mot *religion* pris dans le sens collectif, voy. ci-après, p. 21).

Cf. *Le Christianisme* Fail, Contes II, 300. *Le Iudaïsme,* CMAdv. I, 96.

h) **Collectifs.** Plusieurs mots collectifs prennent le caractère de noms propres et rejettent l'article. Les ouvrages syntaxiques que j'ai consultés manquent, en général, d'indications sur cet emploi. Ni Diez ni M. Tobler n'en font mention.

Chapitre. XIIe s.: Mais le reis Loewis à Punteigni ala, Od le saint arcevesque *dedenz capitle* entra, Thomas le martyr (L.).

XVIe s.: Et quand *chapitre* (sujet) n'auroit la commodité de te recompenser, je l'en baillerav plustost, Des Per., p. 13. Atten encores un petit, *chapitre* (suj.) ne t'oubliera pas, ib. p. 14. A quinze ou vingt jours de là, revint le notaire . . . et se vint présenter *à Chapitre,* Moy, de Parv., p. 64. Or, je les recommande tous *à Chapitre,* ib., p. 201. A toutes les entrées et issues *de chapitre,* ilz luy disoient, etc., Des Per., p. 13. Messieurs *de chapitre* (les chanoines), ib., p. 17 Quelques lirepons furent d'avis qu'on élût un contrôleur *de Chapitre,* Moy. de Parv., p. 63. Je vous prie le vouloir remonstrer *en chapitre,* Des Per., p. 13. L'abbesse fit venir toutes les religieuses *en chapitre,* ib., p. 170. Que si ma voix pouvoit avoir credit *en chapitre,* voicy que je voudroie ordonner, Chol. I, 238. Les chanoines avisés de ce faire, on vit *Chapitre* (rég. dir.) monologiquement troublé, Moy. de Parv., p. 63. Avec l'art.: Il fut dit que la conclusion en seroit mise entre celles *du Chapitre,* ib., p. 64. Le mutuel contrat *du Chapitre* et du notaire, ib., p. 64.

XVIIe s.: *Chapitre* (suj.) donc, puisque chapitre y a, fut assemblée, Laf., Contes II, 37. Si l'on avait quelques voix *en chapitre* (fig.), Sév. (L.)

Français moderne: Avoir voix *en chapitre* (au chapitre), Ac.

Chevalerie. XIIIe s.: Est-il greignor forsenerie Que d'essaucier *chevalerie* Et d'amer gens nobles et cointes Qui robes ont gentes et jointes, la Rose. (L.)

XVe s.: Cestui (prince) est aujourduy le retrait et refuge *de chevalerie de France,* Chr. de Pisan dans Monnard II, 103.

XVIe s.: Sur les discours qu'ils tenoient, à l'usage *de chevalerie Maltoise,* lui demanda, etc., Moy. de parv., p. 260. Cet emploi est rare.

Chrétienté. XVe s.: Nul Prince qui fust *en Chrestienté,* Comines, dans Monnard II, 90. Afin qu'ils fussent vniz pour *Chrestienté* garder, Al. Chart., dans Eder, p. 22. *Saincte Chrestienté,* ib.

XVIe s.: Disoys tu pas que nostre roy estoit le plus meschant et malheureux roy *de crestienté?* Par., p. 113. Sauf l'honneur *de chrestienté* (c.-à.-d. sauf le respect), Tabour. III, 220. Tous les princes *de Chrestienté,* Montaigne dans Herrig's Archiv XLIX, 167. Pour estre des princes de cet Estat, il ne faut qu'estre *de Chrestienté,* ib. En tous les grands Estats, soit *de Chrestienté,* soit d'ailleurs, ib. Lettre à M. le Baillif du Baillifz Monsieur maistre Antoyne Hullet Seigneur de la Court Pompin *En Chrestianté* à Orléans, Rab., Lettres, p. 621. Il vous souvient . . . d'avoir leu et veu comment un homme de Tarmonstier *en chrestienté,* passant un jour par dedans un bois, fut rencontré des volleurs, Nouv. Fabr., p. 156.

Remarque: Nouv. Fabr., p. 208, on lit: Puis l'envoye *par toute crestienté* de dela la mer. Cette expression est analogue à: *par toute terre,* v. ci-dessus, p. 13.

Avec l'art.: Aprés les Fourques de Auxbourg, en Almaigne, il est estimé le plus riche marchand *de la Chrestienté,* Rab., Lettres, p. 611; v. aussi Hept. I, 226, II, 144; CMAdv. I, 14, etc.

XVIIe s.: Avec l'art.: Il ne se veut pas donner la peine de travailler quand il trouve la besongne toute faite, comme les pourceaux *(sauf la chrestienté),* Caquets de l'Accouchée, p. 117. Guieu benit *la Cresquianté* (v. ci-après), je croy que le cœur L'y écarboüillit dans le ventre, Cyrano de Berg., Péd. joué, p. 33.

Français moderne: *Dieu bénisse chrétienté* (»se dit quand on compare un homme à un animal pour atténuer ou pour reprocher ce qu'il y a de désobligeant à cela«, Littré; cette expression se trouve aussi dans Le Roux, Dict. com., voir Le Roux de Lincy, Prov. fr. I, 5). Dans le proverbe: *marcher sur la chrétienté* (Ac.), l'article s'exprime.

Cour. a) Les principaux personnages, les officiers qui composent l'entourage d'un roi. XIIe s.: [Il fut] *A cort* de roi et serviz et losez, Roncisvals (L.). XIIIe s.: Et furent huit jours *à court* ains qu'il peussent iestre oï, Chr. de Rains (L.). Il avient sovent *à cort* qui ne péche si encort, Le Roux de Lincy, Prov, fr. II, 60. Avec l'art.: XIe s.: Meillur vassal n'aveit *en la curt* nul, Ch. de Rol. (L.) XIIe s.: *La corz* fu moult pleniere; quatorze rois i ot, Chans. des Saxons (L.), etc.

XVe s.: Ung ancien chevalier, qui gracieux et sachant homme estoit, qui tout son temps avoit hanté *à court,* CNN, I, 224 *(la court,* dans l'éd. Le Roux de Lincy). Comme *à court* plusieurs servent par temps et termes, eurent leur audience, ib. II, 135. Le mary d'elle n'y estoit point, mais estoit venu *à court,* ib. II, 148. Le mary estoit naguères retourné *de court* et s'apprestoit pour s'en aller coucher, CNN II, 154. Il portoit la robe courte à la fasson *de court,* ib. II, 197. Depuis avint que messire jean de Ghistelles fut si mal *de cour* (en cour) que . . . Froissart (L.). Il nous fault penser que vous y puissiez bien entretenir, laquelle chose est *en court* tres forte, Saintré, p. 66. Aucuns flatteurs envieux . . . comme assez de telles gens a *en court* communement, Bouciq. (L.) Mescognois tu *Cour,* (rég. dir.) Al. Chart. dans Eder, p. 23. Avec l'art.: La bonne ville où *la court* se tenoit, CNN II, 148. Tost après *la court* se partit du pais, ib. II, 154. Lendemain au matin avec son hoste *à la court* retourna, ib. II, 154. Telz et telz chevaliers et escuiers *de la court,* ib. II, 149. Les dames *de la court,* Saintré, p. 80.

XVIe s.: Toutefois par boutades l'on y faisoit quelque bonne chere . . . ce que demande fort le Courtisan que d'avoir bouche *à Cour* & à l'armée, Brant., Cap. I, 272. Il l'avoit veu venir & parvenir plus par importunité & residence assidüe *de Cour,* que par autre chose, ib. I, 347. Feu mon père l'appelloit tousjours leche-escuelle *de Cour,* ib. I, 346. On suivit la mode *de court,* où chascun portoit barbe indifferemment, Des Per., p. 66. Et tandis qu'il estoit *en court,* il ennuyoit fort à ceste dame, Par., p. 184. J'avoi fait serment Ne retourner *en Court,* Marot I, 240. Le President se leva et commence entrer sur les affaires publiques de Bretaigne, qui le menoient *en Cour,* où il fut assez long, pour la grande disquisition et importance du fait, Fail, Contes II, 86. Il n'y avoit nopces grandes qui se fissent *en Cour,* qui ne fussent solennisées, ou de tournois ou de combats, Brant., Cap. I, 266. Vn Prince de France demanda à vn gentil-homme Breton, s'il y auoit point moyen de luy recouurer de son païs de Bretagne quelque petit cheual, pour se pourmener prés sa maison, ou estant *en Cour,* Bouch. II, 238. Car ces deux Comtes estant *en Cour,* il se trouua que, etc., ib. III, 35. Avec l'article: Et estant pour lors *la Court* en ce pays-là, il se print à magnifier son singe, Des Per., p. 221. Là où est *la Court,* de toutes parts les vivres y abondent, Nouv. Fabr., p. 53. Quand il fut au haut de l'eschelle, y eut par fortune . . . un Rouerguois qui avoit autrefois esté *à la court,* Des Per., p. 134, etc.

Court de France. *Court Romaine. Court de Rome. XVIe s.: *Cour de France* et *cour romaine* (sujets) Ne veullent de brebis sans laine, Le Roux de Lincy, Prov. franç. II, 60. Monsieur M., Pierre Seguier, President au Parlement de Paris . . . print conclusions pleines de grand fruict et erudition à la publication de l'Edict que le Roy Henry feit l'an 1551, contenant defences ne transporter or ne argent *en Court de Rome,* Fail, Contes II, 380. Cf. La France . . . est unique nourrice *de la court Romaine,* Rab. IV, LIII, 447. Pourtant, si j'ay fasché *la Court Rommaine,* Entre meschans ne fuz onc alloué, Marot I, 397.

XVIIIe s.: Selon que vous serez puissant ou misérable, Les jugements *de cour* vous rendront blanc ou noir, Laf. Fables VII, 1, p. 146. Les silences *de court* ont de la politique, Corneille (L.). Courtisan, qui est *en court,* Monet. Courtisane, celle qui demeure *en court,* ib. Vaugelas condamne les locutions: *être en Cour, aller en Cour,* etc.: »Cette façon de parler *(en Cour)* qui est si commune, est insupportable. Tant de gens disent et escrivent et dans les Prouinces et dans la Cour mesme, *il est en Cour, il est allé en Cour, il est bien en Cour,* au lieu de dire, il est allé *à la Cour,* il est bien *à la Cour.* C'est bien assez que l'on souffre *en Cour,* sur les paquets« Thomas Corneille objecte: »On dit tousjours et très-bien, *écrire en*

Cour, estre bien en Cour. Avoir bouche à Cour, est une façon de parler bien plus extraordinaire: cependant il le faut dire, et non pas, avoir bouche *en Cour.*» Dans l'édition de Vaugelas que donne, en 1706, l'Académie française, on lit la remarque suivante: On ne dit plus *en Cour;* quelques-uns le mettent encore sur les paquets. *A la cour* est mieux; et l'on commence à dire plus ordinairement, il est allé *à la Cour,* il est bien *à la Cour,* que, Il est allé *en Cour,* il est bien *en Cour.* Voir Vaugelas, éd. Chassang II, 183, 185.

Français moderne: Avoir bouche *à cour, en cour,* Ac., L. Vous êtes bien *en cour* (en faveur)? Pourvoyez-nous d'une riche abbaye, Béranger (L.). Selon Littré, l'usage a consacré cette locution, de même que: *écrire en court,* qui se dit pour addresser des lettres à des personnes qui appartiennent à la court.

b) Les magistrats qui jugent ensemble.

XV[e] s.: Item, à maistre Johan Cotard, Mon procureur *en Cour d'Eglise* Villon, p. 135. Avec l'art.: Et ne sçavez-vous revenir A vostre propos, sans tenir *La Court* de telle baverie? Jac. Farces, p. 96. Je m'en voys jouer vers *la Court,* Pour veoir que c'est qu'on en fera: ib., p. 416. Ie dys grant mercy *à la Court* De ceste condamnacion, ib., p. 435.

XVI[e] s.: Au temps de vaccation *de Court,* il s'en alla esbattre à une terre, Des Per., p. 228. Il en fut ris, et les parties *hors de Court* de procès, Des Per., p. 205; même expression: Fail, Contes I, 219, Bouch. II, 11. Tous Juges, principalement *de Cour souveraine,* Fail, Contes I, 239. Un President *de Cour souveraine,* ib. I, 257. Et depuis se trouva honoré du titre de Conseiller *en Cour souveraine,* ib. II, 57. Avec l'art: Vous devez bien remercier *la Court* pour la grace qu'elle vous fait, Des Per., p. 213. Il avoit perdu un procès *à la Court,* ib., p. 143. V. aussi, ib., pp. 65, 148, 286 (add.). Quelque voisin en advertit *la Cour souveraine,* Fail, Contes I, 297, etc.

Français moderne: Mettre *hors de cour,* mettre *hors de cour et de procès* et, substantivement: un *hors de cour,* Ac. Cela fut jugé *en cour d'église,* Ac.

Eglise. XVI[e] s.: Depuis que sa femme fut morte, se voulut faire *d'eglise,* Des Per., p. 76. Dieu fit beaucoup pour ce bas monde, de le faire *d'Eglise,* ib., p. 194. Pas un de tous ceux là il n'en fit aucun *d'Eglise,* Brant., Cap. II, 168. Nous avons eu M. le mareschal de Foix, qui a esté *d'Eglise,* Brant., Dames gal., p. 236. Ie vous laisse à penser si le Iuge, encores qu'il fust *d'Eglise* & tous les Promoteurs, se peuvent tenir de rire, Bouch. I, 184. Les trois ordres *d'Eglise,* Noblesse et le tiers estat *du peuple,* Fail, Contes I, 269. Mondit Sieur de Guise eut cinq freres qui furent six en tout & furent si bien despartis qu'il y en eut trois du monde & trois *de l'Eglise:* les trois du monde furent Messieurs de Guise, d'Aumale & d'Elbœuf: les trois *d'Eglise,* Messieurs les Cardinaux de Lorraine, de Guise, etc., Brant., Cap. III, 133. Le Sainct Pere, les cardinaulx, evesques et prelatz *de l'Eglise* . . . n'en veulent oyr parler . . ., mais je voy le temps prés et prochain que les prelats *d'Eglise* seront contraincts le demander, Rab. (Lettres), p. 620. Avec l'art.: Les sacremens de *l'Eglise,* Hept. II, 141. Tout ce que *l'Eglise* commande, ib. III, 226. V. aussi Des Per., p. 279 (add.), etc.

XVII[e] s.: On me mit au collége de Pau dans la vue de me faire *d'Eglise,* Hamilton, Gramm. (L.) Il avoit étudié pour être *d'Eglise,* ib. (L.)

L'omission de l'article était plus fréquente devant le terme *Sainte Eglise,* ce que font observer, pour le vieux français, MM. Haase, Unters. (p. 42), et Gellrich (pp. 42, 50), voir aussi Littré, au mot *Eglise* (Historique).

XV[e] s.: *Sainte Eglise Catholique,* Al. Chartier dans Eder, p. 22. Si a tousjours amé *saincte Eglise,* Saintré, p. 253. Sainct Benoist, saint Robert, etc. . . . qui furent prelatz *de sainte Eglise,* ib., p. 258. Je vous ay espousée *en saincte eglise,* CNN II, 19. V. aussi Müller (Chr. de Pisan), p. 12.

XVI[e] s.: Qu'on a de maux pour servir *saincte Eglise,* Marot II, 69. Avec l'art.: *La saincte Eglise Catholique,* Fail, Contes I, 318.

XVII[e] s.: Ores ce sont supports *de saincte Eglise,* Laf., Gontes II, 92.

Notons, en dernier lieu, les expressions suivantes:

XIII[e] s.: Li cors le roi fu embaumés et fu portés à Roem en Normandie, et fu ensevelis en *la mere eglise,* Chron. de Rains (L.)

XVI[e] s.: *Nostre saincte mere Eglise,* Fromment dans Monnard III, 111. *Nostre mere saincte Ecclise,* Rab. IV, LIII, 449; même expr.: Hept. III, 7.

XVIII[e] s.: J'adopte de toutes les puissances de mon âme les décisions de *Sainte Mère Eglise,* Rousseau, Conf., liv. VI, p. 93.

Francais moderne: *Notre mère sainte Eglise,* Ac.

Justice. Les officiers et magistrats qui sont chargés d'administrer la justice.

XV[e] s.: Mais si vous rencheez arriere, Que *justice* (sujet) vous en reprengne, Je me doubte qu'il ne vous prengne Pis la moitié, qu'à l'autre fois? Jac. Farces, p. 48. Bon fait *justice* (rég. dir.) prévenir, Le Roux de Lincy II, 184.

XVI[e] s.: *Justice* (suj.) ploye, l'eglise noye, Le commun desvoye, Sathan quiert sa proye, Justice sur toutes vertus a le prix, Le Roux de Lincy, Prov. fr. II, 98. Le lendemain au matin le juge envoya la trompette, par tous les carrefours de la ville, criant à son de trompe, qu'à la peine de dix mars d'argent, que tous manans et habitans de la dicte ville, de chascune maison, il y eut une personne armée et embastonnée et à heure présente devant la maison du juge pour accompaigner *justice* (rég. dir.). Cela fait, incontinent se trouverent par les rues et hors la porte de la ville plus de quatre mille personnes, et fut mené ledit compaignon *à la justice,* et fut pendu, Par., p. 87. Car Auguste luy bailla la grace, à fin qu'on ne violast point la foy promise à celuy qui se representoit *à Justice,* Bouch II, 143. Tu me feras rire et puis que diront les gens? Que je suis mauvais chrestien et que je me mocque *de justice,* Des Per., p. 248. Elle n'en fit aucun esclandre, brouhaha, ny semblant de s'aider *de justice,* Brant., Dames ill., p. 256. Tous les sots qui sont repris *de justice* en ce pays là, passent sous son enseigne, Moy. de parv., p. 338. C'est elle qui porte la clef des larcins et pilleries *de Justice,* Fail,. Contes I, 255. & si ne sçait on pourquoy on les appelle plustost larrons que tous les autres *de Justice,* Bouch. II, 126. Ne se promettant rien moins que de lui faire servir d'exemple *en Justice,* Pasquier, dans Darmest., p. 144. Le pauvre homme *par justice* fut condamné à payer les estoffes de tous ses challans, Rab. IV, LII, 445. Il n'y a meurdrier, larron ny adultère, mais qu'il soit aussi fin que maulvais, qui soit jamais reprins *par justice,* Hept. I, 244. Sur ce propos, il fut empoigné, et fut executé *par justice,* comme il meritoit, Des Per., p. 238 (add.). Possible eust il couru fortune, si le Roy eust voulu faire paroistre en cette occasion sa magnanimité, plutost que de le faire mourir *par Justice,* Brant., Cap. II, 2. (Les) personnes qui sont punies *par iustice,* Bouch. III, 37.

Avec l'art.: XV[e] s.: Ceux *de la justice,* CNN I, 282. On le maine *devers la Justice,* CNN II, 125. XVI[e] s.: Si avertit le gentilhomme *la justice* du cas, Par., p. 165, voir aussi Par., pp. 86, 87; CMAdv. I, 62, 66; Des Per., pp. 212, 248 (add.), etc.

XVII[e] s.: Et d'un homme de bien il sait trop bien l'office Pour se vouloir du tout opposer *à justice,* Molière, Tart. V. 4, p. 404. En ce qui étoit de l'entreprise qu'ils avoient faite, c'étoit par ordonnance *de justice,* Sorel, Francion, p. 478. Un calomniateur qui vous poursuit *en justice,* Pasc., Prov. (L.) On poursuit en justice ceux qui tueraient de cette sorte, ib. (L.) Les pères étaient appelés *en justice* par les magistrats, Boss. (L.)

Cf. Va-t'en, Scapin, va-t'en vite dire à ce Turc que je vais envoyer *la justice* après lui. — *La justice* en pleine mer! Vous moquez-vous des gens? Molière, Fourb. de Scap. II, 11, p. 628.

Français moderne: Pour obéir *à justice,* Ac. Un homme repris *de justice,* Ac. De par le roi, la loi *et justice,* Ac. Mettre, appeler *en justice,* Ac. Voici les faits tels qu'ils furent établis *en justice,* Mérimée, Col., p. 61.

Noblesse. Tout le corps des hommes qualifiés nobles.

XVI[e] s.: Cuydant changer sa rusticité par luy monstrer les exercices honnestes *de noblesse* le meine à la chasse, CMAdv. II, 32. Les trois ordres *d'Eglise, Noblesse,* et le tiers estat *du peuple,* Fail, Contes I, 269. Le vray moyen . . . de recouvrer une grande somme d'argent, est deffendre les soyes et usurpations *de Noblesse,* ib. I, 270. Ses commis firent commandement à tous ceux qui vouloyent iouyr du priuilege *de Noblesse,* d'apporter leurs tiltres, Bouch. III, 78. La forme & seule • & essencielle *de Noblesse* en France, c'est la vacation militaire, Montaigne dans Herrig's Archiv XLIV, 167. Le tiers estat est le seminaire *de noblesse,* Le Roux de Lincy, Prov. fr. II, 70. Jamais vilain n'aima *noblesse,* (rég. dir) ib. *Vraye noblesse* (suj.) nul ne blesse, ib. Le plus souvent l'article est exprimé: Il serait beau . . . qu'un roturier jugeast *de la Noblesse,* Fail, Contes I, 271; de même: ib. II, 371, etc.

Parlement. XIIIe s.: Il doivent aler querre conseil en le cort au roi, *en parlement*, Beaumanoir (L.)

XVe s.: Et là ceulx de Paris, *de Parlement*, et de l'Vniuersité, luy vindrent faire plusieurs requestes, Al. Chartier, dans Monnard II, 97. Une assez bonne adventure advint à ung chaperon fourré *de parlement de Paris*, CNN II, 90 (*du parlement*, dans l'éd. Le Roux de Lincy, de même, CNN II, 93: l'un des chaperons fourrés *du parlement de Paris*).

XVIe s.: Dit et promit et livra pleiges qu'il en feroit et tiendroit ce que *parlement* (sujet) en ordonneroit, Par., p. 51. Le chevalier s'en vint à Paris et remonstra sa cause *en parlement* et fit appeler ce Jacques le Gris *en parlement*, ib. Un advocat *en parlement*, Des Per., p. 64. Un procureur *en Parlement*, CMAdv. I, 168. Avec l'art.: Tant fut proposé et parlementé, que *le parlement* en determina que, etc., Par., p. 51. Par l'ordonnance *du parlement*, ib. *Le Parlement*, Prevost et Université de Paris s'en faisoient croire auparavant, Fail, Contes II, 64, etc.

XVIIe s.: Vaugelas condamne les locutions: Aduocat, Procureur *en Parlement*; de même, en 1704, l'Académie française, voir Vaug., éd. Chassang II, 183, 185.

Francais moderne: Avocat *en (au) parlement*, Ac. (Procureur *au parlement*, Ac.)

Prêtrise. XVe s.: Se ils desdaignent *saincte Prestrise*, Al. Chartier, dans Eder, p. 22.

XVIe s.: Le Roy Henry troisiéme fut tres mal content de luy; je m'estonne, comme il se veut charger de deux Couronnes, puisqu'il ne peut bien gouverner celle qu'il a *de Prestrise*, qui est bien plus aisée que celle du Royaume de France, Brant., Cap. I, 368.

Religion. Le corps des personnes engagées par des vœux à une certaine règle autorisée par l'église.

XIIIe s.: Du grant ator que ele avoit, Bien peut cognoistre qui la voit, Qu'el n'est pas *de religion*, la Rose (L.). Cil qui sunt *en religion* ne poent revenir au siecle, Beaumanoir (L.).

XVIe s.: J'ay cogneu une abbesse de Tarascon, qui se deffroqua et sortit *de religion* en l'age de plus de cinquante ans, Brant. Dames gal., p. 269. Voudriez vous ainsi baiser et accoler les dames *de religion?* Par., p. 169. Les bons peres *de religion*, Rab. III, xv, 247. A tous propos s'efforçoyent toutes de louer l'excellence & bonne chere *de religion*, CMAdv. II, 175. Et luy desfendit que jamais elle ne parlast à ce marchant, ou qu'elle la mettroyt *en religion*, Hept. I, 96. Avec l'article: Elle (une abbesse) n'eust pas voulu scandalizer *la religion*, Des Per., p. 170.

XVIIe s.: Entrer *en religion*, Richelet. Etre *en religion*, ib.

Francais moderne: Mettre une fille *en religion*, entrer *en religion*, Ac.

i) Mots exprimant, en quelque sorte, l'idée d'un être qui se présente périodiquement à l'esprit.

(Cette partie de mon travail est basée sur le passage suivant des Vermischte Beiträge de M. Tobler, Zeitschr. XIII, 202: »Wenn dagegen gesagt wird *a feste saint Michel*, so wird dabei das Verfahren massgebend gewesen sein, das bei *noël*, *pasques*, *pentecoste* statthat. Diese letzteren treten ganz gewöhnlich ohne Artikel auf, wahrscheinlich darum, weil die so benannten Tage als nur einmahl vorhandene Wesen erscheinen, die nur eben alljährlich wieder erscheinen und verschwinden, Personen ähnlich, deren Kommen und Gehen in regelmässigem Wechsel erfolgen würde; und ihnen folgen nun jene Benennungen, die zu *feste* den Namen eines Patrons fügen. Zu jenen Appellativen, »die auf den Begriff eines einzigen Wesens beschränkt sind» (Diez III3, 26), hat Diez mit Recht auch die Namen der Wochentage und die der Monate gestellt; dass sie dahin gehören, rechtfertigt sich von der eben für die Kalenderfeste geltend gemachten Auffassung aus. Nicht minder zutreffend ist diese aber auch für die Namen der Tageszeiten (*midi, minuit, nuit, jour, matin* u. a.), und ihnen schliessen sich nun wieder jene Stundenbezeichnungen an, die aus *heure* und einer Determination mit *de* bestehen und um der Art ihrer Bildung willen eigentlich den Artikel zu verlangen scheinen, *heure de complie* und ähnliche»).

1) **Saisons.** Dans le vieux français, l'article est quelquefois supprimé, v. Modlmayr, p. 36.

Exemples du XVe s.: Et *printemps* (sujet) approche. Après ensuit *automne*, Chr. de Pisan, dans Müller, p. 9. Si *yver* (suj.) estoit oultre la mer si viendra il à saint Nicolas par-

ler, Le Roux de Lincy, Prov. fr. I, 68. Les biens requeult *autompne* (suj.), E. Deschamps (L.). Prendriez-vous *yver* (rég. dir.) pour *esté*, L'Amant rendu cordelier (L.). Le roi Henri de Castille assiegea très *en hiver* la cité de Bayonne, Froissart (L.).

XVIe s.: Or ha *hyver* (suj.) quicté le lieu à la belle verdure, Sainct Gelays dans Gräfenberg, p. 5. *Hiver* (suj.) est fort bonne saison, quand on a pour faire tison, Le Roux de Lincy, Prov. fr., 2e éd. I, 102 (L.). L'hyver donne le froid, *printemps* (suj.) verdure, L'esté moisson, *automne* vin produit, ib., 1re éd. I, 67. Printemps humide *avec esté* chasse des biens bonté, planté, ib., 2e éd. I, 98 (L.). En cestuy temps, qui fut la saison de vendanges au commencement *d'automne*, Rab. I, xxv, 51. Septembre est le mai *d'automne*, Le Roux de Lincy, Prov. fr., 1re éd. I, 82. La serenité *d'Automne* predict vents en Yver, Fail, Prop. Rust., p. 31. Quelques jours après leur mariage, qui fut fait en plein cœur *d'esté*, Tabour. III, 277. Hors de moy cheurent plainctes et pleurs, comme *en yver* seiches fueilles et fleurs, Marot I, 21, même locution: Darmest. (Marot)., p. 182. Aussi tous les Orientaux ont commencé leurs années *en Automne*, Bouch. I, 55. *En hyver* au lict ou auprès du feu, Et *en esté* au soleil et au jeu, Le Roux de Lincy, Prov. fr., 1re éd. I, 67.

Avec un adjectif: *Printemps humide* (suj.) avec esté chasse des biens bonté, planté, ib., 2e éd. I, 98. Ce Juppiter abaissa la vertu *Du beau printemps*, qui tousjours avoit eu Son cours entier, et soubz luy fut l'année En quatre parts reduicte et ordonnée: *En froid yver* et en esté qui tonne, *En court printemps* et *variable automne*, Mar. II, 143. Cf. 2e partie, § 1.

Avec l'art. *L'hyver* mange *le printemps*, *l'été* et *l'automne*. *L'hyver* nous faict plus de mal que *l'esté* ne nous faict du bien, Le Roux de Lincy, Prov. fr. I, 68. Après le beau-temps la pluye, fleurs et serain *au printemps*, Des Per., Cymb. Mundi, p. 314, etc. V. aussi Haase, Garnier, p. 15.

Français moderne: *En hiver, en été, en automne.* Proverbe: Mi-mai, queue *d'hiver*, L.

2) **Mois**. Dans le vieux français, l'emploi de l'article paraît être très rare: Se *li sietembres* tient le nature de l'esté, Alebrant (médecin du XIIIe s.), dans Littré. *L'aoust*, Rob. d. Clary (v. Raumair, p. 3). Villehardouin en fait usage quand le nom est sujet et après la préposition *trosque à* (Gellr., p. 41). Ailleurs l'article se retranche, v. Gellrich, pp. 16, 50, Schum., p. 11, Platen, p. 14.

XVIe s.: Un seul exemple: Je croy que *l'avril* en son beau printemps ne produit tant de belles fleurs, Brant., Dames ill., p. 302.

XVIIe s.: *L'oût* a trente-un jour, Richelet. Par contre: *Avril* est le second mois du printemps, il a trente jours, ib., etc.

Français moderne. Dans une chanson populaire: En passant emmi les champs, J'ai trouvé les blés si grands; Les avoines vont se levant, Les aubépines fleurissant . . . Trimazeaux, C'est *le mai*, le joli mois de mai, Theuriet, Mad. Véronique, p. 47. Cf. Le jour du premier mai dans les villages de l'Argonne, les jeunes garçons vont de porte en porte, des branches vertes à la main, *chanter le mai* et demander de l'argent ou des œufs, ib., p. 40.

Quand un adjectif se lie aux noms des mois, l'article, au XVIe siècle, s'omet encore, quelquefois, comme devant les noms de personnes:

a) Un adjectif précède le nom: XVIe s.: *Froid mai* et *chaud juin* Donnent pain et vin, Le Roux de L., Prov. fr. I, 70.

Français moderne. *Mai froid* n'enrichit personne, L. *Mai pluvieux* marie le laboureur et sa fille, L. Cf. 2e partie, § 1.

b) Un adjectif est placé après le nom: XVIe s.: Proverbes: *Mars venteux* et *avril pluvieux* Font le may gay et gracieux, Le Roux de Lincy, Prov. fr. I, 71. *Mars gris, april pluvieux* et *mai venteux*, Font l'an fertil et plantureux, ib. De même: Sus la fin *de juillet subsequent*, Rab. IV, v. 364. Et assignèrent jour de la dispute au premier *de may suivant*, Tabour. III, 295. On doit commencer le second jour *de Mars prochain*, Fail, Contes II, 370.

Français moderne: *en juillet suivant, mai prochain*, etc.

L'article se place aussi devant l'adjectif qui suit: XVIe s.: L'an vingt et sept., *Fevrier le froidureux* Eust la saison plus claire et disposée Que Mars n'Avril, Marot II, 8. *Febvrier le court* le pire de tout, Le Roux de Lincy, Prov. fr. I, 66.

Français moderne: *Avril le doux*, quand il se fâche le pire de tous, ib. I, 62. *Fevrier le court*, le pire de tous, Ac. Cf. *Crassus l'avaricieux*, v. p. 6.

Quand le mot **mi** précède, l'article est omis chez Rabelais (une seule fois): En quel temps sera la cueillette? — *A my juillet,* respondit le laboureur, Rab. IV, XLV, 434. Partout ailleurs il s'exprime: *A la Myaoust,* Fail, Prop. Rust. 177. Environ *la my juillet,* Nouv. Fabr., p. 44. De même: Cela leur donne entrée avec des muguets qui ne demandent que **l'avant-Juin** pour planter le may, Chol. I, 239.

Français moderne: L'article s'omet dans le proverbe: *Mi-mai,* queue d'hiver, Littré, au mot *Hiver.*

Sur la nature de ces mots composés, voy. Lücking, Gramm., p. 360.

Remarque. *Avril, août* employés dans certaines acceptions spéciales prennent l'article:

Avril, *le printemps,* au sens figuré.

XVII[e] s.: O bois! ô prés! ô monts! qui me fustes jadis. En *l'avril* [1]) de mes jours un heureux paradis, Regnier, p. 185. N'as-tu point de honte de consumer *l'Avril* de tes jours à cajoler une Fille? Cyr. de Berg., Péd. joué, p. 98. Cf., p. 22, la citation de Brantôme et les passages suivants: Sur *mon premier avril,* d'une amoureuse envie J'adoray vos beautez, Rons. (L.). Qnand on perd *son avril,* en octobre on s'en plaint, ib. (L.) On voit encore aujourd'hui madame de Nemours, jadis en *son avril* la beauté du monde, Brant., Dam. gal., p. 281.

Français moderne: Sans doute *en mon avril,* ne sachant rien à fond, V. Hugo (L.). Voici, pour *juillet,* un exemple analogue: XVI[e] s.: Parmy ses blonds cheveux erroient les amourettes, S'entrelaçants l'un l'autre, et ses yeux, mes vainqueurs, faisoient par leurs rayons *un juillet* dans les cœurs, Desportes. (L.)

Août, *le moisson.* XIII[e] s.: Et en cel delai pendant, se blés venoit à meillor marcié par *l'aoust* qui venroit en cel delai ou par autre coze, Beaumanoir (L.). XIV[e] s.: En *l'aoust* et moisson, Du Cange, *augustus* (L.).

XV[e] s.: Le pays est si chaud que à l'entrée du mois de juin *l'aoust* y est passé, Froiss. (L.)

XVI[e] s.: Es parties septentrionales, les bleds ne sont couppés qu'en aoust, duquel mois, à telle cause, la cueillette en porte le nom, de lui, en tels endroits, dite *l'aoust,* O. de Serres (L.). En moissonnant se passe *l'aoust,* Le Roux de Lincy, Prov. fr. I, 62.

XVII[e] s.: *L'août* n'est pas encore commencé, Richelet. L'août est fait, ib. Je vous paîrai, *Avant l'août,* foi d'animal, Laf., Fables I, 1, p. 4. Remuez votre champ des qu'on aura fait *l'oût,* ib. V, IX, p. 109.

Français moderne: Faire *l'août.* Nous voilà bien avant dans *l'août,* Ac.

Quelquefois, même dans ce sens, l'article se supprime (cf., plus bas, *vendanges, moisson).*

XV[e] s.: Ce sont faucilles *après août,* Le Roux de Lincy, Prov. fr. I, 62. XVI[e] s.: *En aoust* fait-il bon glaner, ib. I, 62. Qui dort *en aoust* dort à son coust, ib. I, 62. *En août* quiconque dormira Sur midi s'en repentira, ib. I, 62.

Français moderne: *En août* et en vendanges il n'y a ni fêtes ni dimanches, L. Qui dort *en août,* dort à son coût, Sachs, Wörterbuch.

Cf. Après **l'aouterie** (le moisson), je feus invité à la feste des nopces d'un jeune garçon, Nouv. Fabr., p. 56.

3) Noms de travaux agricoles qui reviennent périodiquement.

Vendange(s). Adieu paniers, *vendanges* (sujet) sont faictes, Rab. I, XXVII, 55. Notez cette décision de Boëtius, qu'il a apprise du saint qui fut canonisé de son temps, *durant vendanges,* Moy. de parv., p. 391. En cestuy temps qui fut la saison *de vendanges,* au commencement d'automne, Rab. I, XXV, 51. Une damoiselle de Thoulouse, au temps *de vendanges,* estoit à une borde sienne, Des Per., p. 157. Il sçavoit comme les femmes font les malades, comme elles vont *en vendanges,* comme elles parlent à leurs amis, etc., ib., p. 58. A caresmeprenant et *en vendanges* Trois propos sont de licence, Le Roux de Lincy., Prov. fr. I, 59. Avec l'art.: Ils (les Romains) faisoient leurs festiages vinaux, que les Latins appelloient Vinalia, vn an *apres les vendanges,* le treiziesme des Calendes de Septembre, Bouch. I, 50 *Durant les vendanges,* ib. I, 55. Il ne pleut que *sur la vendange,* Le Roux de Lincy, Prov. fr. I, 59.

---

[1]) Il faut observer, cependant, que l'article est toujours exprimé devant un génitif, p. ex. *l'avril de cette année.*

XVII[e] s.: (suj.) *Vandanges* commencent, Monet. *Vandanges* (suj.) se font, ib. *Vandanges* (suj.) finissent, ib. Adieu paniers, *vendanges* (suj.) sont faites, Richelet. *Aprés Vandanges,* Monet. Ce pendant le mari revint *de vendange,* Louandre II, p. 23. Sur l'antree *de Vandanges,* Monet. Sur l'issue *de Vandanges,* ib. Estant arrivé au temps *de vendange,* le maistre était allé pour faire son vin, Louandre II, p. 22. *Durant Vandanges,* Monet. A mes beaux choux blancs! Bons sont *en vendange,* Paris ridic. et burl., p. 317. Aller *en vendange,* Richelet. Etre *en vendange,* ib. Faire *vandanges,* Monet. Faire *vendange,* Richelet. Avec l'art.: *Après les vendanges,* ib. Il est mort *pendant la vendange,* ib. Prêcher *sur la vendange,* ib. Faire *la vendange,* ib.

Français moderne: Adieu paniers, *vendanges* (suj.) sont faites, Ac., L. Ça, c'est les cuveaux qu'on porte à la vigne, *à vendange,* pour égrainer les raisins dedans, Buchon, En Province, (Franche-Comté), p. 30. Il *(coupeur)* se dit de ceux qui coupent les grappes *en vendange,* Ac., au mot *Coupeur.* En août et *en vendanges,* il n'y a ni fêtes ni dimanches, L. Aller en vendange Ac., L. Faire *vendange (la Vendange),* Ac., L.

Moisson. XII[e] s: Jà ne verrés l'entrée *de moison,* Que ci verrez Geri et Berneçon; Sor vos venront as bons destriers gascons, Raoul de Cambr. (L.)

XIV[e] s.: Corvees et des faulz et des seilles *pour fenaul et messon* (dans un texte de 1380), Godefr., au mot *Fenal.* XV[e] s.: Et pluit fort merveilleusement *parmi fenal et moisson,* (1470), ib.

XVI[e] s.: Pour quoy sont noz heures en temps *de moissons* et vendanges courtes, Rab. I, XXVII, 55. *En moissons* dames chambrières sont, Le Roux de Lincy, Prov. fr. I, 52. Nous ne voulons pas aller *en moisson,* ib. I, 53. Avec l'art.: Le semer et *la moisson* Ont leur temps et leur saison, ib. I, 52. V. aussi au mot *Fenaison.*

XVII[e] s.: Faire *Moisson,* Monet. Tams *de moisson,* ib. Avec l'art.: *La moisson* est belle, Richelet. Il est mort pendant *la moisson,* ib. Faire *la moisson,* ib.

Français moderne: *En moisson* et en vendanges, il ny a ni fêtes ni dimanches (L.). Josillon, lui aussi, a fini de rebiner et d'ébourgeonner ses vignes. *Entre foins et moissons,* on peut faire la noce tout à l'aise, Buchon, En province, p. 147. Je ferai observer, cependant, que l'article s'omet souvent, après la préposition *entre* dans des expressions analogues: le pays compris *entre Rhin et Meuse, entre cour et jardin,* etc., v. Plattner, p. 252. Avec l'art.: Le temps de *la moisson,* ib.

Août (Aouterie). Voir ci-dessus, p. 23.

Cueillette, (cueillie). XVI[e] s.: Le laboureur attend patiemment le temps et saison *de cueillette,* Palissy (L.). Avec l'art.: Je choisis ce que sera en terre, tu auras le dessus. En quel temps sera *la cueillette?* Rab. IV, XLV, 434. **Cueillie:** On lui avoit laissé plus de rameaux que de coustume, parce qu'on la vouloit arracher après *la cueillie,* Palissy (L.). (Dans les exemples du vieux français que cite M. Godefroy, *cueillette* est précédé de l'art.)

Fenaison. XVI[e] s. Avec l'art.: *Les moissons* tallonnans *les fenaisons,* ces deux recoltes assemblées donnent trop de fatigue au mesnager, O. de Serres (L.).

Français moderne: Pendant *la fenaison,* le temps de *la fenaison,* etc.

Cf., en vieux français: **Fenal**. La feste saint Piere *fenal* entrant (dans un texte de 1304), Godefr. Ou cours *de fenal* (texte de 1250), ib. Lo venredi apres feste sainte Jake en fenal (1228), ib. Corvees et des faulz et des seilles *pour fenaul* et messon (1380), ib. Et pluit fort merveilleusement *parmi fenal* et moisson (1470), ib. **Fenerech**. L'une en may, l'autre en gieskerech, et l'autre *en fenerech* (1247), ib. *En fenerech* ne doit nus sainier. (Calendrier du XIII[e] s.), ib.

Semaison (semailles). XIII[e] s. Trop a male semence *en semoisons* semée, De qui l'ame sera en enfer forsenée, Ruteb. (L.) Français moderne: Avec l'art.: Depuis la mi-janvier jusqu'à *la semaison,* L. **Semailles:** XVII[e] s.: Avec l'art.: Aprés, durant *les semailles,* Monet. Feries Romaines, an tams *des semances & semailles,* ib., au mot *Semance. Les semailles* sont faites, Richelet. Français moderne: Pendant *les semailles,* Ac.

Je n'ai pas trouvé ces mots dans la littérature du XVI[e] s.

4) **Jour, nuit, matin, soir, midi, minuit, demain,** etc.

En vieux français, le mot *jour* pouvait rejeter l'article aussi quand il était sujet: Quand *jors* iert esclaris, etc., voy. du reste Diez III, 24, Haase, Unters., p. 37.

XV[e] s.: Quoy que fol tarde *Jour* (sujet) ne tarde, Le Roux de Lincy, Prov. fr. II, 314 (Cf. Jà ne chante le coq, si viendra *le jour* (XVI[e] s.), Cotgr. (L.) Chacun jour se levoit une heure ou deux *devant jour,* CNN II, 163. Ma dame et ses autres dames, qui *sur jour* dormir devoient, ne cesserent de rire, Saintré, p. 11. Avec l'art.: Une heure environ *devant le jour,* se reveilla, CNN I, 227.

XVI[e] s.: Qui la verra *de jour* ne se rompra ja le col pour l'aller visiter, Rab. I, XLV, 87; même locution: Par., p. 63, Des Per., p. 178. Mais, je les voudrois avoir (les bottes) une heure *devant jour,* Des Per., p. 81. Des ustensiles, tant de ceux qui servent *par jour,* que de ceux desquels on use peu souvent, La Boétie (L.). Avec l'art.: Et quand *le jour* fut venu, la mère s'en alla devers sa fille, Des Per., p. 279 (add.). Le lendemain une heure *devant le jour,* ib., p. 81; même loc., ib., p. 237, Nouv. Fabr., p. 144. *Avant le jour,* Des Per., p. 131, etc.

XVII[e] s.: Et tu m'avais prié même que mon retour, T'y souffrît en repos jusques *à demain jour,* Mol., Ecole d. Mar. II, 2, p. 149 (cf. Ainz *demain nuit,* bele en iert l'amendise, Chans. d. Rol., Littré, au mot *Demain).* Je veux savoir de toi, traître, Ce que tu fais, d'où tu viens *avant jour,* Mol. Amph. I, 2, p. 412.

Français moderne: Il faut travailler à cela *de jour,* Ac. *De nuit et de jour,* Ac. A deux heures *de jour,* Barbieux, Antibarbarus, au mot *Heure.* Le bal a duré jusqu'à quatre heures *de jour,* ib.

Nuit. Pour le vieux français, voir Diez III, 24, Gellr., p. 18; notons seulement: *Nuiz* (sujet) est venue, Sept Sages, Diez, l. c.

XV[e] s.: Sujet: Et *nuit* est venue. Quant *nuit* venait, Chr. de Pisan (Müller, p. 9). Cf. *La nuict* a conseil (XV[e] s.), Le Roux de Lincy, Prov. fr. II, 245. Ung champ, jouste les terres du lieu de Vernet *devers nuit* (le couchant), les terres dudit Bonnel devers midi, Du Cange, *nox* (L.). Environ une heure ou deux *de nuit,* CNN II, 149. Une telle de ses femmes tiendra *ennuyt* sa place, CNN I, 227. Et ouvrerez l'huys de mon preau, quant vous verrez que je m'en seray *par nuict* retournée en ma chambre, Saintré, p. 60. Povez entrer *par jour* et *par nuit,* J. de Par., p. 98.

XVI[e] s.: De dix ans, vous ne gaingnerez la perte que vous avez faite *anuict,* Par., p. 7. Monsieur, n'avez-vous pas eu *à nuit* un revers de fortune? Brant., Cap. III, 137. Madame d'Antragues, la première de la maison de Guimené, et madame d'Antragues, la seconde, qui est (dame de cour) *annuit* (c.-à.-d. maintenant), Brant., Dam. ill., p. 88. Parquoy ne me devriez chercher seulement que *de nuit,* Marot II, 88. *De nuyt* on entend mieulx que *de jour,* Par., p. 63. Sur les unze heures *de nuit,* CMAdv. I, 65. Environ les deux heures *de nuict,* Des Per., p. 293 (add.).

XVII[e] s.: *De nuit,* nocte, noctu, Monet et Richelet. On la voit *à nuit fermée* entrer seule dans des petites ruës, Patru, Plaidoié II, dans Richelet.

XVIII[e] s.: De vrai j'ons pardu notre temps, Car il est *annui* (maintenant, v. ci-dessus) tout fin comme Je l'avons laissé, le pauvre homme, Jouin, Recueil des Sarcelles (texte en langage populaire de 1740), dans Nisard, p. 373.

Français moderne: *A nuit tombante,* Ac., L. Aller, Marcher, etc., *de nuit,* Ac. A deux heures *de nuit,* Ac.

Anuit s'est conservé dans quelques provinces (v. Littré, au mot *Anuiter).*

Nuitée. Dans le langage des paysans (Berry), on dit encore *à nuitée:* Mes chiens ont jappé *à nuitée,* Sand, Mare au Diable, p. 103. Donnez-lui son pardon, car il va pleurer *à nuitée,* Sand, Fadette, p. 105.

Cette locution remonte au moyen âge: Qu'il aura sol a sol jeu *A nuitee* o une pucelle, Du chev. à l'Epée, Méon, Nouv. Rec. I, 146, dans Godefroy *(Nuitee).* Cf. Je passerai *la Nuitee* chés toi, Monet. Si ordonnerent *cette nuitée* leur besogne pour assaillir l'endemain, Froissart (L.). Le pauvret, s'il se fût tenu De sommeiller *cette nuitée* . . . Scarr. (L.)

Matin: XI[e] s.: Li empereres est *par matin* levé, Chans. d. Rol. (L.) XIII[e] s.: Mout se peinent de cuer à soir et *à matin,* Berte (L.). L'endemain li rois Flores mout *tres matin* monta,

ib. (L.) Et s'avoit mengié *à matin* Deus beles cuisses d'un poucin, Renard (L.), V. aussi Gellr., p. 18.

XVe s.: Nous avions plus de regret à vous appeler *matin,* CNN I, 180. Il nous fault lever *matin,* ib. I, 184. A l'endemain *de matin,* ib. II, 67. L'un gauldissez, l'autre gallez, Puis chez Gautier, puis chez Martin, Autant de soir que *de matin,* Jac. Farces, p. 238. Je pris de soir et *de matin,* Tousjours d'un sac doubles moustures, ib., p. 260. Ilz se levèrent *par matin* . . . et tirèrent pays, CNN I, 179. Avec l'art.: Demain *au bon matin,* J. de Par. 28, etc.

XVIe s.: Lever *matin* n'est poinct bon heur; Boire *matin* est le meilleur, Rab. I, xxi, 41. *Matin* faut à monter la montaigne, Au soir aller à la fontaine, Le Roux d. Lincy, Prov. fr. I, 71. Qui toute preste fu dès *quatre heures matin,* J. Marot (L.). Le *dimanche matin,* Des Per., p. 52. Au *lendemain matin,* Nouv. Fabr., p. 106. A *demain matin,* Des Per. p. 107. Levez-vous demain *de grand matin,* Par., p. 136. Le lendemain *de plus matin,* CMAdv. II, 75. Avec l'art.: Je viendray *le matin* querir du drap, Par., p. 132; même locution: Des Per., p. 110. *Demain au matin,* Des Per., p. 165. Environ *les neuf heures du matin,* Des Per., p. 84; cf. CMAdv. I, 53, Nouv. Fabr., pp. 113, 125. *Sur le matin,* CMAdv. I, 55. *Du plus matin* fait conuoquer tous les maistres de la confrerie, CMAdv. I, 58. *Demain du plus matin* vostre maistre s'en va au palais, CMAdv. I, 170.

XVIIe s.: Charlotte (paysanne). C'est donc le coup de vent *d'à matin* qui les avait renvarsés dans la mar? Mol., Fest. de Pierre II, 1, p. 267 (voir plus haut, XIIIe s., cf. aussi: Icy est l'isle Farouche, de laquelle je vous parlois *à ce matin,* Rab. IV, xxxv, 417). *De matin,* mane, Monet. *A quatre heures de matin,* Malherbe, dans Haase, Synt., p. 36. Th. Corneille condamne *à cinq heures de matin (de soir),* de même, *jusqu'à demain matin,* voy. Vaug. II, 152. *Demain matin* et *d. au m.,* Richelet. Il se leve *matin,* ib.

Français moderne: Il s'est levé *matin, fort matin, très matin,* Ac. *Demain matin (au matin),* Ac. *Hier matin,* L. *Lundi matin,* L. *Le lendemain matin,* etc. Il se lève *de bon matin, de grand matin,* Ac. J'irai *grand matin,* on se lève *bon matin,* locutions incorrectes, selon Littré.

Soir. XIe s.: Un (fils) j'en aveie, cil fut ocis *her seir,* Chans. de Rol. (L.) XIIIe s: Uns miens amis me vint dès *er soir* acointer, Berte (L.). Moult se peinent de cueur *à soir* et à matin, ib. (L.) V. aussi Gellr., pp. 9, 18.

XVe s.: Si le saluèrent, . . . puis luy demandèrent comme il luy estoit depuis *à soir,* J. de Paris, p. 119. *De soir,* Jac. Farces, v. plus haut, *Matin.*

XVIe s.: Le juste dueil . . Qu'eustes *arsoir,* Marot I, 275; même locution: ib. I, 276. Il print mal *hersoir* à ceste garce là, Fail, Contes II, 73. Avec l'art.: *Hier au soir,* Hept. II, 132. Monsieur, ne me distes-vous pas *au soir* (hier au soir) que vos chevaux fussent traictez comme vous-mesmes? Des Per., p. 115. Je n'avois *au soir* (hier au soir) gueres soupé, Nouv. Fabr., p. 100. *A six heures du soir,* ib., p. 113. *Devers le soir,* Des Per., Cymb. Mundi, p. 330, etc.

XVIIe s.: *De soir* (au soir), Monet. Sur la locution: *à cinq heures de soir,* voir plus haut, *matin.* Avec l'art.: *Sur le soir, vers le soir,* etc., Monet.

Français moderne: *Demain soir,* Ac. *Hier soir (au s.),* Ac. *Lundi soir, (au s.),* L., etc. Il alla voir son besson *le jeudi soir,* Sand, Fadette, p. 88. Dans le dialecte du Berry on dit encore: *à soir* dans le sens de: hier au soir; *de soir,* le soir de ce jour (v. Littré).

Vêpre. Vieux français: *A vespre* se movent li limasceons, Proverbes de Fraunce dans Le Roux de Lincy, Prov. fr. II, 387 (sans date). Bien june le jour qi *à vespre* est saul, ib. Avec l'art: XIe s.: Mult *einz le vespere* gref ert la departie, Chans. de Rol. (L.) XIVe s.: Qui espeuse à prime, *au vespre* s'en repent, H. Capet (L.).

XVIe s.: Il n'est si grand jour que ne vienne *vespre* (sujet), Cotgr. (L. au mot *Jour)* Voyez au mois de mai sur l'espine la rose; Au matin en bouton, *à vespre* elle est esclose, Rons. (L.) Avec l'art.: Il se mit dedans ung bois *sur la vespres* et perdit son chemin, Par., p. 167. Il faut que je m'en voise . . car j'avoye promis à l'autre *dès le vespre,* ib., p. 262.

XVIIe s.: *De vepre,* vespere, vesperi, Monet. Avec l'art.: *Au vepre, anuiron le vepre, sur le vepre,* etc., ib.

Français moderne: Avec l'art.: *Sur le vêpre,* Ac. Ce mot est vieux.

Midi. XIIe s.: *Entur midi* chantout sa messe chascun jour, Thom. le martyr (L.). XIIIe s.: *Midis* (suj.) estoit pieça passés, la Rose (L.). *A midi,* Marc Pol (L.). Avec l'art.: V. Gellrich, p. 9.

XVe s.: Entre trois et quatre heures *après midy,* J. de Paris, p. 88. Avec un adjectif: Huy au matin estions en nos maisons aisés et manants, et *à medi en suivant* sommes comme gens en exil, querant nostre pain, Journal d'un bourgeois de Paris, dans Jaubert, Gloss. (L.)

XVIe s.: *A midy* estoile ne luit, Le Roux d. Lincy, Prov. fr. I, 71. Nous nous promenasmes *aprés midi* sous les noyers plus d'une grande heure, Brant., Cap. III, 369; même locution: Nouv. Fabr., p. 125. A heure *de midy,* Rab. I, XXVI, 53. *Depuis midy* jusques à quatre heures, Hept. I, 23. Lors tout à coup on vit le vent, qui estoit contraire, se faire bon *environ midy,* Brant., Cap. II, 126. Il cherchoit *midy* où il n'estoit pas, Fail, Contes II, 21. Avec l'article: *Sur le midi,* Par., p. 207, Chol. II, 45.

Français moderne: *Midi* (suj.) est sonné, Ac. *A midi,* ib. *A midi sonnant,* ib. *Après midi,* ib. *Entre* onze heures et *midi,* ib. *Entre midi* et une heure, ib. Le cadran marque *midi,* ib. Chercher *midi* à quatorze heures, Ac. (Chercher *midi* où il n'est qu'onze heures, Matinées senonaises Paris 1789, dans Le Roux de Lincy, Prov. fr. I, 72.)

Avec l'art: *Sur le midi.* Littré condamne la locution: *sur les midi,* formée sans doute par analogie avec les expressions *sur les onze (cinq, dix, etc.) heures.*

Myjour. L'heure *de myjour* est passée, Rab. IV, XLIX, 440. Avec l'art.: Ayans besoigné le matin, nostre journée est faite, de sorte qu'il nous est loisible de dormir l'aprèsdisnée, principalement és endroits où elle se reigle *au my jour,* Chol. II, 58.

Minuit. XIIe s.: *A mie nuit* ala al rei Henri parler, Thom. le martyr (L.). XIIIe s.: Et une nuit, *endroit mienuit,* il mistrent le feu en ces nés, Villeh. Avec l'art.: XIIIe s.: *Devant la mienuit,* Berte (L.).

XVe s.: Car jà estoit *minuit* (suj.) passée. Se lievent *à midnuit,* Chr. de Pis., dans Müller, p. 9. Depuis unze heures jusques à deux heures *apres minuit,* Saintré, p. 134. *Depuis mynuit* jusques au matin, CNN II, 65. Avec l'art.: *La minuyt* sonna, Saintré, p. 92. Elle attendoit si tost que *la mynuyt* seroit sonnée, CNN II, 66, etc.

XVIe s.: Faut il se coucher, il n'en parle point qu'*à minuit,* Chol. I, 291. Ledit boulenger . . . ne faillit pas à venir sur les deux heures *après minuit* pour querir sa paste, Par., p. 105; même locution, ib., p. 193, Hept. III, 151. Et se advisa à ung soir *environ minuyt,* d'y aller veoir, Par., p. 12. Avec l'art.: *A la minuit* l'Esclot entroit, et gens debout, Rab. V, XXVII, 541. Oh! qu'elle estoit hardie, car sans peine ne crainte s'en alloit *à la minuyt* de cymetiere en cymetiere, Par., p. 237. Il luy commanderoit à faire sa paste *après la minuyt,* ib., p. 105. *Environ la minuyt,* ne faillirent pas à ouyr le rabas, ib., p. 17. Et fut conclud *qu'environ la minuyt,* ilz sortiroient, Rab. I, XLI, 79. Mais, quand un chascun se fut retiré en sa chambre, *sur la my-nuict,* ledit filz apporta un jeune veau, Des Per., p. 274. *Sur la minuit* nous ouïsmes le huchet du postillon, Brant. Cap. IV, 213. Et fut là une grande espace de temps assis, attendant *la minuyt,* Par., p. 62.

XVIIe s.: *A minuit,* Richelet. *Aprés minuit,* Monet. Sur le tams *de minuit,* ib. Avec l'art.: *Dés la minuit,* ib. Droit *à la minuit,* ib. *Sur le minuit,* Laf. Contes I, 63.

Français moderne: *Minuit* (suj.) est sonné, Ac. Jusqu'*à minuit,* ib. *Vers minuit,* ib. *A minuit* et demi, ib. *Minuit* sonnant, ib., etc. Avec l'art.: *Sur le minuit,* Ac. Sur le changement de genre, voy. Vaug., éd. Chass. I, 158, et Littré, au mot *Minuit.*

La forme féminine s'est conservée dans quelques provinces: Je fis observer que tout le monde était sans doute endormi. Non, non, reprit-il (le guide), les gens ne se couchent qu' *à la mi-nuit* (Normandie), Souvestre, dans Myst. Com., p. 216. Nous irons prendre la voiture quand elle passera à Saint-Gorgon, *vers la minuit* (Franche-Comté), Buchon, En Province, p. 248.

Sur les minuit: Et quand ce fut *sur les minuit,* Jean Renaud a rendu l'esprit, Chansonniers français, p. 364. Cf. *Sur les midi.*

Remarque: Dans le langage populaire on trouve aussi l'expression **à des minuit:** Et dire que chez eux, pendant ce temps-là, leurs pauvres femmes et leurs pauvres enfants n'ont parfois rien pour se nourrir, rien pour s'habiller, rien pour se chauffer; quand ces grosses

brutes-là rentrent chez eux *à des minuit,* gorgés de vins jusq'au-dessus du goulot, Buchon, En prov. (Franche-Comté), p. 17. Eh! que diriez-vous donc, monsieur, si j'allais courir la pretantaine comme vous, si je rentrais *à des minuit?* Cim, Prouesses d'une fille (Lorraine), éd. Marp. et Flamm., p. 116. *A des minuit* semble avoir été formé par analogie avec des locutions semblables: Ils viennent, comme ça, sans prévenir, *à des cinq heures* du matin, que j'étais encore tout endormie, Monnier, Scèn. Pop. I, 135. Vous a-t-il encore parlé de vos belles parties de dominos à quatre qui vous faisoit rentrer *à des onze heures,* minuit, ib. I, 147. L'usage de faire précéder les nombres cardinaux de l'article partitif (de+les) paraît s'être établi dans la première moitié du XVIIe s.: On est tout estonné que, luy ayant donné le bon soir bien tard, le lendemain, avant qu'il s'esveille, il a mis bas dix-huict mil hommes, tantost *des dix mille,* quelquesfois cinq cens tout à la fois, Caquets de l'Accouchée (publ. pour la première fois en 1622), p. 117. Il en vend à la cour *Des trente* bouteilles par jour, Francion (dans une cit. tirée de Loret), p. 39. (Un autre exemple, tiré de Rotrou, est cité par M. Tobler, Kleine Beitr., p. 6.) On en voit des traces au XVIe s., mais à cette époque on ajoute seulement la préposition de: Pour la guerison de ceste maladie, outre quelques mineraux . . il me faut *de quatre plantes* qui sont fort rares, Chol. I, 131. Comme aussi la Montagne reprouue le Mithridat, lequel Mithridates ne composa que *de quatre simples,* où maintenant il entre *de trois cent sortes* de drogues pour le composer, Bouch. II, 216. Cf. en français mod.: Je me suis excusé auprès de lui en prétextant *de mille empêchements,* dont le récit importe peu en ce moment, Don Pablo de Ségovie, trad. p. De Lavigne, coll. Jannet-Picard, p. 131.

Demain. XVe s.: La damoiselle de sa maistresse est escollée et advoée que mieulx on ne pourroit, baille au bon seigneur *à demain* (le lendemain) l'heure de besoignier CNN I, 52 (p. 51 on lit: Elle charge à sa damoiselle que à la première foiz que monseigneur viendra pour la prier d'amours, que . . elle luy baille jour *à lendemain* se trouver devers elle). Cf. XVIe s.: Et *un autre demain,* il luy apprint le nom des drogues les plus vulgaires, Des Per., p. 161.

Français moderne: Avant que *demain* (sujet) soit passé, Ac. *Demain* (suj.) est un jour de fête, ib. Quand tu auras dormi là-dessus, *demain* (suj.) viendra, Sand, Fadette, p. 180. Vous avez *tout demain* pour y songer, Ac.

Demain est, d'origine, un adverbe, qui est devenu un substantif, v. Littré. En vieux français, ce mot prend quelquefois l'article: XIIe s.: De rechief *al demain* truverent Dagon a terre, gisant devant l'arche, Q. liv. d. Rois (L.). XIIIe s.: Et quant che vint *au demain* que li solaus fu levés, H. de Valenc. (L.). Atant ont lessié le pledier Jusqu' *au demain* à l'esclairier, Renard (L.). Cf. *l'endemain.*

L'article s'omet en outre, par l'influence de l'analogie avec ces mots, dans quelques locutions qui désignent certaines parties de la journée.

Couvre-feu. XIIIe s.: Nus crespignier ne puet ne ne doit ouvrer ne faire ouvrer en nule seson, puis l'eure que *queuvre feu* (sujet) est sonez à Saint Merry, Liv. des mét. (L.) S'oïrent *covre-feu* (suj.) soner, Et con il l'orent entendu, Onques n'i ont plus atendu, Renard (L.). S'il ne portent lanterne et candelle ardant, puis ke li cloke *de cuevrefeu* ara soné, Tailliar, Recueil (L.).

Je n'ai pas trouvé ce terme dans la littérature du XVIe s.

XVIIe s.: Avec l'art.: Sonner *le couure-feu,* Monet. XVIIIe s.: Sonner *le couvre-feu,* Saint-Foix (L.). Français moderne: Sonner *le couvre-feu,* Ac., L.

Demi soleil. XVIe s.: Les Albanois lui apprenent comment *à demi soleil* ils avoient trouvé un grand corps d'infanterie et quelque cavalerie à leurs ailes, D'Aubigné, Hist. (L.).

Heure de midi. Sans plus oultre se interroger quoy ne comment, fit crier par son pays ban et arriere ban; et que un chascun, sur peine de la hart, convint en armes en la grand (sic) place devant le chasteau *à heure de midy,* Rab. I, XXVI, 53. Cf. Tobler, Zeitschr. XIII, 202.

Soleil levant, couchant. XIIIe s.: *Des soleil levant jusques à soleil couchant,* Villeh., dans Haase, Unters., p. 37. Avec l'art.: *Après le soleil levant,* Villeh., ib. *Au soleil levant, au soleil couchant,* Joinv., ib.

XVe s.: Guillemette. Il n'a nul besoin d'avoir robe: Jamais robe ne vestira, Que de blanc (c'est-à-dire qu'il est mort) . . . Le Drappier. C'est doncq *depuis soleil levant?* Car j'ay à luy parlé sans faute, Jac. Farces, p. 56.

XVI[e] s.: Item le Dimanche de Susdit, *à Soleil levant,* ledit Comte de Sancerre & ses gens seront prests à sortir, Brant., Cap. I, 411. Elles s'avisèrent de dormir un petit, qui dura jusqu'*à presque soleil couchant,* Moy. de parv., p. 119. Mais il commanda au soir au maistre d'hostel que tout le monde fust prest à partir le lendemain deux heures *devant soleil levant,* Des Per., p. 89. Avec l'art.: Les fit adjourner devant le Prevost, concluant *depuis le Soleil levant jusques au couchant,* à reparations d'injures, Fail, Contes II, 14.

XVII[e] s.: Etoile du soir, qui paroit la premiere *aprés, ou anuiron soleil couchant,* Monet, au mot *Soir.* Avec l'art.: C'estoit *environ le Soleil couchant* que j'arrivay dans un Bourg, Dassoucy, p. 213.

Français moderne: Ce fut *à soleil couchant* que François revint au Cormouer, Sand, Fr. le Champi (Berry), p. 236. Cf. Dégageons nous si nous voulons arriver *avant le soleil levé,* Sand, Fadette, p. 16.

Sur la locution *soleil couchant* au sens *d'occident,* voy. Platen, p. 14.

5) Certains termes se rapportant à l'exercice du culte.

Bénédicité. Prière que les catholiques font avant le repas.

XV[e] s.: Tantost que damp moyne vit la viande, il tire ung beau, long et large cousteau, bien trenchant, quil avoit à sa cincture, tout en disant *Benedicite,* et puis se mect en besoigne à la porée, CNN II, 158. Le prebstre. Ça dictes, sans plus vous brouiller, Tout premier *Benedicite?* Le Pelletier. Et pourquoy? Quell' necessité En est-il? Le Prebstre. Si est-ce la guise. Le Pelletier. Quand je verray la table mise, Je le diray; non autrement, Jac. Farces, p. 160. Avec l'art.: Si s'assit le prelat, et *le benedicite* dit, demanda les perdris avec de la moustarde, CNN II, 222.

XVI[e] s.: Avec l'art.: Et me desplaist de veoir faire trois signes de croix *au Benedicite,* autant *à Graces,* Montaigne, dans Darmest., p. 22.

XVIII[e] s.: Sans article: On me reproche de *dire grâces* sans avoir *dit bénédicité,* Volt. (L.) Avec l'art.: Quand l'abbé de Tonnerre eut dit *le bénédicité,* il (l'évêque de Noyon) lui dit de se mettre à table, Saint.-Sim. (L.)

Français moderne: Avec l'art.: Dire *le bénédicité,* Ac. Comme il y avait déjà longtemps que la cloche *du Benedicite* sonnait dans son estomac, il s'approcha pour manger, Souvestre, dans Myst. Com., p. 241. Dire grâces *avant le bénédicité* (L.).

Complies. XIII[e] s.: Et li curez ne puet avoir, S'a paine non du pain por vivre. Ne achater un petit livre Où il puisse dire *complies,* Ruteb. (L.) Un semblant font de dire ou vespres ou *complie,* J. de Meung (L.). Avec l'art.: XII[e] s.: Ne verrai jà *la conplie* sonant, Roncisvals (L.).

XVI[e] s.: Ma mignonne, allez vous-en à l'Eglise, *à complies,* Brant. Cap. I, 318.

Français moderne: Dire, chanter *complies,* aller *à complies,* Ac.

Grâces. XV[e] s.: Tantost que *graces* (sujet) furent achevees et dictes, monseigneur dist à madame, etc., CNN I, 259. Quant il eut souppé et *Graces* (suj.) furent dictes, instrumentz de toutes sortes commencerent à sonner en grant melodie, J. de Par., p. 47. Ilz boivent *après graces,* CNN I, 260. Tantost *après graces,* le tira d'un costé, ib. II, 153. Avec l'art.: Quant les tables furent levées et *les Graces dictes,* Saintré, p. 52.

XVI[e] s.: Et me desplaist de veoir faire trois signes de croix au Benedicite, autant *à Graces,* Montaigne, dans Darmest., p. 22.

XVII[e] s.: Les miettes qui tombent *aprés Graces* de la Table des Dieux, Cyr. de Bergerac, Lettr., p. 109. Avec l'art.: Dire *les graces,* Richelet.

Français moderne: Dire *grâces,* Ac., L. *(Les grâces* dites, L.)

Laudes. La seconde partie de l'office divin, celle qui se dit immédiatement après matines.

XV[e] s.: Et volt le roy qu'en chants melodieux et orgues fussent à Dieu chanteés *laudes* et beneyssons, Chr. de Pisan (L.).

XVII[e] s.: Recevoir à genoux *après laude* ou matine, Volt. (L.)

Français moderne: On est *à laudes,* Ac. Dire *laudes,* ib. Chanter *laudes,* ib.

Magnificat. Cantique de la Vierge, qu'on chante à vêpres et au salut.

XIV[e] s.: Quant vint au *magnificat* dire, J. de Coudet (L.).

XVIe s.: Vous y rencontrez aussi à propos que fait *Magnificat* (sujet) à matines, Chol. II, 200. (Gargantua) faisoit chanter *Magnificat* à matines, Rab. I, XI, 25. Avec l'art.: J'atteste les muses que je ne suis point ignorant, et ne crie point en langage vulgaire comme ces nouveaux venus qui veulent corriger *le magnificat,* Ronsard (L.).

XVIIe s.: Seul *à Magnificat* je me vois encensé, Boileau, Lutrin I, p. 27. Chanter *Magnificat* à Matines, Richelet. Avec l'art.: Et pour sçavoir gloser sur *le Magnificat,* Trenchent en leurs discours de l'esprit delicat, Regnier, Sat. X, p. 73.

Français moderne: Avec l'art.: Entonner *le magnificat,* Ac. Entonner *le magnificat* à matines, L. Corriger *le magnificat,* et aussi corriger *le magnificat à matines,* L.

Matines. Vieux français: Fous vount à vespres e sages *à matines,* Proverbes de Fraunce dans Le Roux de Lincy, Prov. fr. II, 389 (s. d.). XIe s.: Messe et *matines* a li reis escouté, Ch. de Rol. (L.) XIIIe s.: Mi ami de l'ordene de Cystiaus sont relevé pour canter *matines* et pour proier pour nous, Chron. d. Rains (L.).

XVe s.: Elles alloient *à matines* et à la premiere messe, CNN II, 49. Avec un adjectif et l'article: Ne s'en souvient-on non plus que *des vieilles Matines,* Aresta amorum (L.).

XVIe s.: Messieurs, l'on dist que *matines* (sujet) commencent par tousser, et souper par boire, Rab. I, XLI, 79. Or est que *matines* ayant neuf leçons, plus matin se levoient, par raison plus aussi multiplioient en appetit et alteration aux aboys du parchemin, que *matines* estant ourlées d'une ou trois leçons seulement, Rab. III, XV, 247. (Gargantua) faisoit chanter Magnificat *à matines,* Rab. I, XI, 25. *Après Matines* doit-on Chanter Te Deum, Le Roux d. Lincy, Prov. fr. I, 22. Auquel son s'esveillerent les ennemis; mais sçavez vous comment? aussi estourdis que le premier son *de matines,* Rab. II, XXVIII, 186. Entrans et saillans *de matines* le voyoient à genoux, Hept. II, 168. Un quartaire y faisoit griller du boudin *durant matines,* Moy. d. Parv., p. 334. Le diable vous aura bien chanté *matines,* Des Per., p. 165. Pour ce jour-là il le dispensoit d'achever *matine* après la messe, Tabour. I, 147. Avec l'art.: Si vous voulez *les Matines* ouyr, etc., Marot I, 275.

XVIIe s.: Les cloches dans les airs, de leurs voix argentines, Appellaient à grand bruit les chantres *à matines,* Boileau, Lutrin, IV, p. 43. Sans sortir de leurs lits, plus doux que leurs hermines, Ces pieux fainéants faisaient chanter *matines,* ib. I, p. 21. Dire matines, Boss. (L.)

Français moderne: *Matines* (suj.) sont sonnées, Ac., L. Chanter *matines,* Ac. On a dit *matines* et laudes, Ac. Aller, assister *à matines,* Ac. Corriger le magnificat *à matines,* L. Etre étourdi comme le premier coup *de matines,* Ac., L. Le retour vaudra bien *matines,* Ac., L. Le retour vaut mieux que *matines,* Ac., L. Avec l'art.: Sonner *les matines,* etc., Ac.

Messe. XIe s.: *Messe* et matines a li reis esculted, Ch. d. Rol. (L.) XIIe s.: *Mise* et maitines, Roncisvals (L.) Avec l'art.: XIIe s.: Là espousa Bernier sa moullier; Après *la mese* sont venu del mostier, Raoul de Cambrai (L.). XIIIe s.: Quant *la messe* fu dite, Villeh. (L.), etc.

XVe s.: Le Roy venoit *de messe,* J. d. Par., p. 3. En cest estat servoit sa parroiche, chantoit *messe* et faisoit les autres choses, CNN II, 199. Il estoit si tard qu'ilz ne savoient où ilz pourroient oyr *messe,* ib. II, 75, même tournure, Saintré, p. 24, 57, 65. Avec l'art.: Quant *la messe* fut dicte, etc., Saintré, p. 176. Aprés *la messe* ouye, etc., ib., p. 96. Chanter *la messe* J. d. Paris, p. 70. S'en alla *la messe* ouyr, Saintré, p. 81. Etre *à la messe,* ib., p. 29. Au saillir *de la messe,* ib., p. 96.

XVIe s.: Ils veulent *messe* chanter, Rab. III, XVII, 251; même locution, ib. IV, XLIX, 440. Messire Jehan, incontinent que vous aurez chanté *messe,* allez-vous-en à la despence, Des Per., p. 193. Il ne dira *messe* de plus de deux mois, Des Per., p. 17. Avec l'art.: Quand je dis *la messe* . . . et qu'en l'evangile il y a de ces motz difficiles à lire, je les saute, ib., p. 77. Sa femme allant *à la Messe,* fut jetté une jallée d'eau sur la teste, Fail, Contes II, 33. On ne les sçauroit lier, garroter, ne cheuiller, ny *à la Messe,* ny à Vespres, Bouch. I. 195, etc.

XVIIe s.: Chanter *messe,* dire *messe, messe haute,* Monet. Il dit *messe* tous les iours deuant le roi, ib. Entendre Messe, Richelet. Avec l'art.: *Aprés la messe,* Monet. Chanter, célébrer, dire, oüir *la messe,* Richelet.

Français moderne: Fam. Il a chanté *messe* tel jour (c'est-à-dire: Il a dit sa première messe tel jour), Ac. Il ne va ni à vêpres ni *à messe,* L. *(Vêpres)* Avec l'art.: Chanter *la messe,* aller *à la messe,* etc., Ac.

None. XII[e] s.: Quant il fu descenduz, al mustier s'en alad; S'il esteit de chanter *none* tens demanda, Thom. le mart. (L.). XIII[e] s.: Et ceste chasce fu *entre none* et vespres, Villeh. (L.)

XV[e] s.: Chevaucherent par montagnes et par vallées toute jour jusques *près de nonne* Froissart (L., au mot *Jour*). Et tout querans les lièvres passèrent temps jusques *à basse nonne*, sans menger, CNN II, 148. Il se descouchoit *à haute nonne* et soupoit à minuict, Froissart (L.). *Environ petite nonne*, un lievre s'en vint trespassant parmi les champs, ib. (L.)

XVI[e] s.: Il ordonna qu'on jeusnast jusques à l'heure *de Nones*, le reste du jour fust mis en liberté de repaistre, Rab. III, xv, 246. Un matin *entre sexte et none*, Nuits de Straparole, dans Sainte-Palaye.

XVII[e] s.: Regardons saint Pierre qui monte au temple avec saint Jean à l'heure de la prière *de none*, Boss. (L.) Elles (les religieuses de Port-Royal) entendirent sonner *none*, Rac. (L.)

Français moderne: Où en êtes-vous de votre bréviaire? J'en suis *à none*, Ac. *Après none*, on dit vêpres, ib.

Prime. XIII[e] s.: As uns taut et as autres done; Sept fois mue *entre prime et none*, Flore et Blanchefl. (L.) XIV[e] s.: Hélas! que tu dis de paroles *à prime*, dont il ne te souvient *à tierce*, Ménagier (L.).

XV[e] s.: Et le roi d'Angleterre s'en estoit parti *à petite prime*, Froissart (L.).

XVI[e] s.: Et desjeunoit . . . beaux jambons, et force soupes *de prime*, Rab. I, xxi, 41. Tu aimes les soupes *de prime*; plus me plaisent les soupes de leurier, ib. III, xv, 247.

XVII[e] s.: Dire *primes*, Richelet.

Français moderne: Chanter *prime*, Ac., L. Dire *prime*, Ac., L. Réciter *prime*, Ac. Assister *à prime*, Ac., L.

Sexte. XVI[e] s.: Un matin *entre sexte* et *none*, Nuits de Straparole, dans Sainte-Palaye.

XVII[e] s.: Il (saint Pierre) avait ses heures réglées pour la prière; il monta à l'heure *de sexte*, c'est-à-dire vers le midi, Boss. (L.)

Français moderne: Celle (none) des sept heures canoniales qui se chante ou qui se récite *après sexte*, Ac., au mot *None*.

Tierce. XIII[e] s.: Et li François lor remanderent qu'il i seroient l'endemain *devant tierce*, et le (l'ormeau) copperoient ou despit de lui, Chr. de Rains (L.). XIV[e] s.: Comme il feust *tierce* de nuit ou environ, Du Cange (L.). Il estoit heure *de haute tierce*, Froissart (L.). V. aussi, plus haut, au mot *Prime*.

XVII[e] s.: Aler *à tierce*, dire *tierce*, Richelet.

Pour le français moderne, ni Littré ni le Dict. de l'Ac. ne donnent d'exemples.

Vêpres. Vieux français: Fous vount *à vespres* e sages à matines, Proverbes de Fraunce, dans Le Roux de Lincy, Prov. fr. II, 389 (s. d.). XIII[e] s.: Il estoit jà *basses vespres*, Villeh. (L.) Trosque *à vespres bas*, Villeh., dans Haase, Unters. p. 37.

XV[e] s.: *Vespres* (sujet) sonnerent, Saintré, p. 11. *Vespres* (suj.) commencerent à sonner, ib., p. 233. Ja estoient *vespres* sonnées, ib., p. 253. Atant vint ung des héraulx de Jehan de Paris au palaix demander au roy la clef d'une petite esglise pour y ouyr *vespres*, J. de Paris, p. 79. Avec l'art.: Et apres *les vespres*, messire Enguerrant vint devers Saintré, Saintré, p. 103.

XVI[e] s.: Quand tout est dit *vespres* (suj.) sont dites, Le Roux d. Lincy, Prov. fr. I, 36. Tousjors demouroit en la nef entre les femmes, tant à la messe, *à vespres*, comme au sermon, Rab. II, xvi, 156. Jamais n'eust laissé d'aller à la messe ni *à vespres*, Par., p. 226. Sa maistresse (estoit allé) *à vespres*, Hept. I, 45. Un soir *après vespres*, Hept. III, 345. Ainsi la veufue reposoit ses affections, attendant *vespres* sonner, CMAdv. II, 175. Père révérend, il est temps de dire *vespres*, Hept. II, 108. Une autre fois, advint que le Roy entra en sa Sainte-Chappelle, à Paris, pour ouyr *vespres*, Des Per. (add.), p. 245. Avec l'art.: Vne maniere de noz bragardz, qui ont hanté les villes, & gents de bien, à deuiser toutes les festes, *les vespres* dites, Fail, Pr. Rust., p. 177 (interpol.). Sur *les vespres* abandonna la ville, Amyot (L.).

XVII[e] s.: Aller *à vêpres*, Richelet. Etre *à vêpres*, ib. Venir *de vêpres*, ib. Sonner *vêpres*, ib. Chanter, dire *Vepres*, Monet. Entendre *vêpres*, Pasc. (L.) Avec l'art.: *Les vêpres* sont dites, Richelet.

XVIIIe et XIXe s.: Il est *à vêpres,* Ac. Il ne va ni *à vêpres* ni à messe, L. Aller *à Vêpres,* Barbieux, Antibarbarus, au mot *Vêpre.* On sonne *à Vêpres,* ib. Vous m'aviez promis un moment de consolation *avant vêpres,* Diderot, Religieuse, coll. Jannet-Picard, p. 133. *Après vêpres,* Myst. com., p. 150. A la sortie *de vêpres,* Picard (L.). L'ange exterminateur n'était autre que madame Duponceau, revenue *de vêpres* plus tôt qu'on ne l'attendait, Journ. amus., n° 1497. Avec l'art.: *Les vêpres* vont sonner, Diderot, Religieuse, p. 133. Tout enfant, à Vitré, en sortant *des vêpres* avec sa pieuse mère, arrivait une vieille amie, P. Alexis dans les Soirées de Médan, p. 280. Sonner *les vêpres,* L., etc.

6) **Noms de repas.**

Collation. XVe s.: Quant *colation* (sujet) fut faite, les roys et dames s'approchèrent de Jehan de Paris pour railler et deviser avec luy, J. de Par., p. 107. Entant le roy commanda apporter *colation,* ib., p. 106. Le roy fist apporter pour faire *colation* à Jehan de Paris, ib., p. 106. En les compaignans aucunesfoiz à faire *collacion* en leurs chambres, le tiers fut d'elle esprins d'amours, CNN II, 51. Avec l'art.: Quand ilz eurent fait *la collation,* Jehan de Paris dit au roy: or sus, allons, J. d. Paris, p. 101.

XVIe s.: Je fais *collation* de cela (de deux cailles, etc.), Des Per., p. 157, cf. ib., p. 244 (add.). Avec l'art.: Le duc mesme, y arrivant sur le poinct de *la collation* et se fiant qu'on n'auroit pas touché à sa bouteille, en print à son tour, Montaigne (L.). Louoit la force & dexterité de l'Abé qui fist apporter *la collation* pour refraichir les combattans, CMAdv. II, 90. Durant le bal, il fait apporter *la collation,* où il ne manquoit rien, Bouch. I, 167. S'il veut la venir veoir à ce soir, elle luy donnera *la collation* entre huit et neuf heures, Des Per., p. 107. Sous l'asseurance de ces belles paroles, l'on leur donne force bon vin, et très bien *la collation,* Tabour. III, 271. Ce que fut faict ce pendant qu'on fit *la collation* audict Touquedillon, Rab. I, XLVI, 89.

XVIIe s.: *A dîner,* on me servit des tubéreuses et puis des peaux d'Espagne; je n'eus que des jonquilles *à collation,* Fénelon (L.). Les soirs il vient faire *collation* avec nous, Sév. (L.). On fit *collation,* on soupa, ib. (L.). Faire *colation,* Richelet. Avec l'art.: Vous ne m'êtes guere venu voir que je ne vous aie fait apprêter *la collation*, Francion, p. 235. Paier *la collation,* Monet. Aporter, donner, servir *la colation,* Richelet.

Français moderne: Avec l'art.: Faire *collation,* Ac. Avec l'art.: Payer *la collation,* Ac. Donner *la collation* à quelqu'un, Ac.

Déjeuner, dîner, souper. XIIe s.: Quatorze rois i ot à hore de *soper,* Ch. d. Saxons (L.). Avec l'art.: XIIIe s.: (Ils) s'assirent *au souper,* Berte (L.). XIVe s.: Il fut reçu courtoisement par les gens Collatin; si avint que après *le souper* . . . Bercheure (L.).

XVe s.: Et ne vous ay-je pas bien veu *après disner* tenir vos longues parolles, CNN I, 49. Après *soupper,* les Anglois prindrent congié, J. d. Paris, p. 47. Tantdis, puis *souper,* que Gerard devisoit avec sa dame, celle qui fut s'en vint en sa chambre, CNN I, 154. Avec l'art.: V. Gellr., p. 59.

XVIe s.: Messieurs l'on dist que matines commencent par tousser, et *souper* (sujet) par boire, Rab. I, XLI, 79. Un vendredy, *à disner,* il disoit à son pere: etc., Des Per., p. 149. Du prestre qui mangea *à desjeuner* toute la pitance des religieux, ib., p. 192. Ce grand chancelier de l'Hospital . . . fit par edit particulier deffenses d'user d'autres viandes que du bouilly *à disner,* et reserver le rosty *pour le soupper,* Pasquier (Littré, *Souper). Après souper* volontiers en temps d'esté les voisins s'assemblent par troupes, Nouv. Fabr., p. 160. *Contre disner* appert vallet, Le Roux de Lincy, Prov. fr. II, 139. Gargantua les mangeoit (les pèlerins) pour soy refraischir *davant souper,* Rab. I, XXXVIII, 74. On peut bien servir Dieu et travailler encores cinq et six heures *devant disner,* Chol. II, 57. A l'entrée *de souper,* nous tousserons à qui mieulx mieulx, Rab. I, XLI, 79. Plus de Philomenes, auquel son varlet, pour l'entrée *de disner,* ayant apresté des figues nouvelles, etc., Rab. IV, XVII, 389. Avec l'art.: Et afin que tous ceux de nostre lignage y assistassent et lui feissent compagnie à la messe et *au disner,* son pere envoya trente-deux messagers sur les champs les semondre, Nouv. Fabr., p. 161. Apres *le disner,* CMAdv. I, 50. Apres *le souper,* Bouch. I, 7. Voilà qui fut cause que durant *le souper,* & après, on ne parla gueres d'autre chose, ib. II, 39, etc.

XVIIe s.: *A dîner,* on me servit des tubéreuses et puis des peaux d'Espagne; je n'eus que des jonquilles a *collation,* Fén. (L.) Avec l'art.: *Le dîné* est prêt, Richelet. Sur *le dîné,* Monet. Aprêter *le dîner,* Richelet.

Français moderne: Et ce ne fut pas de la confiture que Lazare eut *à dîner,* Rob.-Halt, Pet. Laz., p. 172. *Après dîner, déjeuner, souper; avant dîner, déjeuner, souper.* L'article s'emploie aussi, voy. Plattner, p. 250.

7) **Noms des jours de la semaine.**

En français moderne, ces mots rejettent l'article quand il est question du lundi, du mardi, etc. spéciaux, qui précèdent ou qui suivent immédiatement le jour de la semaine dans laquelle est celui qui parle. Ex. Je partirai *lundi.* Il est parti *jeudi.* Le mariage aura lieu *samedi en huit.* Au moyen âge, y compris le XVe siècle, on trouve l'article exprimé là où nous le supprimerions, et réciproquement, voy. Gellr., pp. 41, 55, Raumair, p. 3, Schumacher, p. 11, Müller, p. 8, Waldmann, p. 5. L'emploi moderne paraît s'être fixé dès le XVIe s. Exemples de l'omission de l'article:

Isabeau, *lundi* m'envoyastes Un lievre et un propos nouveau, Marot, II, 86. Vous ne fustes pas *vendredi* là où vous me promistes, Par., p. 64. Monsieur, vous me distes *lundy* que j'allasse tourner mon nom, Des Per., p. 196. Si ie ne suis *Samedy* mort ou malade ie vous empoissonneray magnifiquement, CMAdv. I, 178. Venez disner; *Dimanche,* vous les ferez publier au prosne, Larivey, Darmest., p. 370. Mademoiselle Fossé ira *Dimanche* en une telle Eglise, Fail, Contes I, 287. Avec un adjectif: Il faut que vous y allez (sic) *vendredi prochain,* Par., p. 61. Et pour commencement, je vous prie ne me faillir *dimenche prochain,* Des. Per., p. 104. V. aussi: CMAdv. I, 177. (Français moderne: *lundi dernier, jeudi prochain,* etc.)

Par contre: *Le ieudy* dapres deuoit aller à la Seguimere, Fail, Prop. Rust, p. 23. Il se desdisoit *le Dimanche* après, Fail, Contes II, 288. On luy auoit desrobé son pourceau la nuict *du Ieudy,* Bouch. III, 101. Nulle personne ne la peut passer (une rivière) excepté *le samedi* qu'elle repose, Nouv. Fabr., p. 204 (Lettre de Prêtre Jean). Ie n'y sceus iamais trouuer remede, encores . . que i'aye appellé à mon secours . . les esprits veneriens . . les escriuant auec le sang d'vne Chauue-souris, *le Ieudy ou Vendredy* au croissant de la Lune, Bouch. III, 218.

Je n'ai trouvé que deux exceptions à la règle moderne: C'est de luy de qui on chantoit, Il se maria *Ieudy* Estant cocu dés *Mardy* Tout au rebours des autres, ib. II, 122. *Vendredi* de la semaine est Le plus beau ou le plus laid, Calendrier des bons Laboureurs, pour 1618, dans Le Roux de Lincy, Prov. fr. I, 85.

Mardi gras. Le plus souvent ce terme prend l'article. D'iceux gros bœufz avoient faict tuer trois cens soixante sept mille et quatorze, pour estre *à mardy gras* salés, Rab. I, IV, 11. Assez *près de Mardy gras,* Fail, Contes II, 32. Avec l'art.: Q'on (sic) est penault le jour des Cendre, Quand il souvient *du mardy gras!* Marot, I, 248. A la prise des armes *du Mardy-gras,* il luy prit les villes de Saint Lo, Quarentan & Domphront, Brant. Cap. III, 372. Il commenca à dire que porter des masques *auant le Mardy-gras* estoit venu des Bacchanales, Bouch. I, 138.

Vendredi saint. Prend l'article au XVIe s.: *Du* (sur le) *Vendredy Sainct,* Marot I, 377. Advint qu'une dame de nom passa par Brou le jour *du Vendredy-Saint,* Des Per., p. 111.

8) **Termes du calendrier ecclésiastique.**

Avent. XIIIe s.: En quaresme et *es auvens* croissoit le nombre des poures, Joinv. (L.). Il fu couronné le premier dymanche *des advens,* ib. (L.)

XVIe s.: Pourquoy sont nos heures en temps de moissons et vendanges courtes, *en l'advent* et tout hyver longues? Rab. I, XXVII, 55. Fut appellé un Cordelier . . pour prescher *les Avents* et le Caresme ensuyvant, Hept. I, 201. Le temps *des advenz* venu, envoya en un couvent de cordeliers demander un prescheur, ib. III, 5. Tout le long *des advenz,* feit très-bien son debvoir, ib. III. 6. Je n'ai pas trouvé d'exemples de l'omission de l'article.

Carême. XIIIe s.: Ainsinc *en quaresme* s'espruevent; Graces rendent et si saumoient,

Ruteb. (L.) XIVe s.: Je congnois monseigneur à tel que vous l'arez; Ne que mars *en karesme* faillir n'y povez, Guesclin (L.). Avec l'art.: XIIIe s.: A l'entrée de *la quaresme,* Villeh. (L.) Voir aussi Haase Unters. p. 45, Raumair, p. 3.

XVe s.: Tu ne peux esteultre (répondre) quel mars en a *quaresme,* (suj.), Le Roux de Lincy, Prov. fr. I, 64. Pour quoy ne vous donnez merveilles de la longue demeure *de quaresme,* CNN II, 183. En celuy temps on estoit pres *de karesme,* Saintré, p. 227. Il sembloit qu'ilz voulsissent tuer *quaresme,* CNN II, 178. Avec l'art.: Il laissa passer cinq sepmaines *du quaresme* sans point l'annuncer à ses parroissiens, CNN II, 182. Et ne vous esmaiez jà de ce que je vous diray, que *le quaresme* est ainsi venu tard, ib., p. 183.

XVIe s.: Bien et beau s'en va *quaresme* (sujet), Rab. IV, prol., p. 345. L'on vient de couper le col *à Carême,* Moy. de parv., p. 393. *De Caresme* (titre), Marot I, 317. Le premier dimanche *de caresme* que le siége y estoit, Brant., Dames gal., p. 315. Les bouchers vendent le poisson *en karesme,* Tabour III, 260. Rien plus que Mars faut *en carême,* Le Roux de Lincy, Prov. fr. I, 64. Avec l'art.: En lieu d'enmaigrir pour le jeusne *du karesme,* elle estoit plus belle, Hept. II, 282. Un gentilhomme appelloit . . à disner . . un cordelier qui preschoit *le caresme* en la paroisse, Des Per., p. 216. Sire je fus, *le karesme,* incité D'aller aux champs, Marot I, 66, etc., voy. aussi Platen, p. 13. Avec un adjectif: *Le Caresme ensuyvant,* Hept. II, 201, etc.

XVIIe s.: Caremantrant . . iour precedant l'antree de *Careme,* Monet, au mot *Careme.* Avec l'art.: *Le carême* est haut cette année, Richelet. Garder *le carême,* ib. Observer, rompre *le carême,* ib.

Français moderne: Faire *carême,* rompre *carême,* Ac. Cela vient comme Mars (marée) *en carême,* Ac., L. *En carême* est de saison La marée et le sermon (proverbe), L.

Mi-carême. Avec l'art.: Huit jours devant la my-karesme, Par., p. 18. A la my-caresme, Fail, Contes II, 19.

Carême-entrant. XVIIe s.: Mardigras, iour *de Caremantrant,* Monet, au mot *Mardigras.*

Carême-prenant. XIIIe s.: La vegile *de quaresme pernant,* Joinv. (L.) Le jour *de quaresme prenant,* ib. (L.). Avec l'art.: Voy. Haase, Unters., p. 45. XVe s.: *Dès le caresme-prenant,* Froiss. (L.)

XVIe s.: En lieu d'enmaigrir pour le jeusne du karesme, elle estoit plus belle et plus fresche que *à karesme prenant,* Hept. II, 282. Je sçay un conte que je ne dirois pas, si je n'estois près *de karesme prenant,* Tabour. III, 278. Ils pourroient bien dancer *depuis Caresme prenant* jusques à Quasimodo, Fail, Contes II, 133. L'emploi de l'article paraît être rare.

XVIIe s.: On dirait qu'il est céans *carême-prenant* tous les jours, Mol., Bourg. gent. III, 3, p. 556. Je vous trouve heureuse d'être délivrée *de carême-prenant,* Sév. (L.) Faire *carême-prenant* avec ses amis, Richelet.

Français moderne: C'était *à carême-prenant,* Ac. Tout est *de carême-prenant,* Ac. Le jour de *carême-prenant,* Ac. Il faut faire *carême-prenant* avec sa femme et Pâques avec son curé, Ac., L. etc.

Carnaval. Croyez qu'en Avignon on temps *de carneval* les bacheliers oncques ne jouerent à la raphe plus melodieusement, Rab. IV, XIV, 79 (dans l'ed. de P. Jannet; l'éd. de Moland porte (p. 382): au temps *du carnaval).*

XVIIe s.: Faire *carnaval* avec ses amis, Richelet; cf. *carême-prenant.* Avec l'art.: Là, *dans le carnaval,* vous pourrez espérer Le bal et la grand' bande, Molière, Tartuffe, II, 3, p. 388. Les jours *du carnaval* se nomment aussi les jours gras, Richelet. Se bien divertir . . *durant le carnaval,* ib. Passer agréablement *le carnaval,* ib.

Français moderne: Que diable est-ce que tu fais donc par là? Est-ce que tu te crois encore *à carnaval,* dis donc (Franche-Comté), Buchon, En province, p. 81. Depuis peu chez ma cousine, Qui jeûnait *en carnaval,* Béranger (L.). Il est triste comme s'il revenait ***d'enterrer carnaval,*** L. Cf. *tuer caresme,* voy. *Carême.*

Chandeleur, voy. ci-après, p. 36.

Epiphanie. XIIIe s.: Li noviax talemelier (boulanger) doit . . vingt cinq deniers de coustume à payer au roy, à *la Tiphanie* et à Pasques vingt deux deniers, Liv. des mét. (L.)

XVIe s.: Avec l'art.: Entre Noel et *la Typhaine*, Rab. III, xxxiii, 289 *(l'Epiphanie*, dans l'édition de P. Jannet). Par ceromantie: comme l'on trouve la febve on gasteau la vigile de *l'Epiphane*, Rab. III, xxv, 272.

Noël. Pour l'usage de l'article en vieux français avec les mots *Noël*, *Pâques*, *Pentecôte*, voy. Gellr., p. 42, 50, Raumair, p. 3, Tobler, Zeitschr. XIII, 202, Haase, Unters. p. 45.

XVIe s.: Or est *Noël* (sujet) venu son petit trac, Marot I, 316. Damoiselle, *Noël* (suj.) fut le samedy, Tabour. III, 114. Le lendemain *de Noël*, Ambr. Paré, Darmest., p. 168. Et estoit environ trois ou quatre jours *devant Noel*, Par., p. 79. Les ligueurs furent contaminés, *environ Noël*, Moy. d. Parv., p. 309. Monsieur le curé, *voici Noel* qui vient, Par., p. 79. Avec un adjectif: *Noël dernier* passé, Tabourot III, 114. L'emploi de l'article est rare: *Le Noël* est plus beau aux champs qu'à la ville, Le Roux de Lincy, Prov. fr. I, 73.

Français moderne: L'article est supprimé: *A Noël*, Ac. On dit aussi: *A la fête de Noël*, ou, elliptiquement, à *la Noël*, de même: à l'approche de *la Noël*, etc., voy. Littré, *(Noël)*, Hölder, p. 100.

Pâque(s). XVIe s.: Et auparavant que *Pasque* (suj.) soit passée, Carloix (L.). *Pasques* de longtemps désirée (sujet) Sont en un jour tost passée, Le Roux de Lincy, Prov. fr. I, 73. Or je vous encharge de jusner, ou autrement, si je le sçay, je ne vous bailleray point à recepvoir *à Pasques*, Par., p. 118. Et faisoit assez froit, combien que ce fust *après Pasques*, Des Per., p. 176. *Après Pasques* et Rogation Cinq semaines tout au long, ib. I, 73. L'emploi de l'article est rare: Non dit-elle, (le jambon) c'est pour *les Pâques*, Moy. de Parv., p. 278.

XVIIe s.: *Pâque* est haut cette annee, Richelet. *Pâque* étoit fort bas il y a quelques années, ib. *Pâque* est passé, ib. Il faut faire carêmeprenant avec sa femme & *Pâques* avec son curé, ib. Avec l'art.: *La Pâque* est aujourd'hui une fête où l'on celebre la résurrection de Jesus-Christ, ib. Ils (les premiers chrétiens) vouloient que *la Pâque* fût célebrée le quatorziéme jour de la lune, ib.

Français moderne: *Pâque* ne peut pas être, d'après cela, plus tôt que le 22 mars, ni plus tard que le 25 avril, Legoarant (L.). Quand *Pâques* sera venu, etc. L'emploi de l'art. est très rare: Quand Noël est vert, *les Pâques* seront blanches, Mätzner, p. 464.

Pâques fleuries: XVIe s.: Il ne te coûtera rien à te faire déclarer vrai saint Christophe de *Pâques-fleuries*, Moy. de Parv., p. 95. XVIIe s.: La Floride a été apellée de ce nom à cause qu'elle fut découverte le jour de *Pâque fleurie*, Richelet.

Français moderne: On s'abritait à l'aventure sous des rameaux coupés dans la forêt, comme a *Pâques fleuries*, Chateaubriand, dans Hölder, p. 9.

Pâques closes. XVIIe s.: C'est aujourd'hui *Pâque close*, Richelet.

Pentecôte. XVIe s.: Je n'ai trouvé qu'un seul exemple de l'omission de l'article: *Pentecostes* frezes rouges où le laboureux estonnent, Le Roux de Lincy, Prov. fr. I, 74. Avec l'art.: *La Pentecouste* ne vient fois qu'elle ne me couste, Rab. II, xi, 141. Mais preschez et patrocinez d'icy à *la Pentecoste*, ib. III, v, 224. Tel me cuyde avoir gaigné à Pasques, Qui ne m'aura pas à *la Pentecouste*, J. Marot (L.). XVIIe s.: *La Pentecôte* est passee, Richelet. C'est demain *la Pentecôte*, ib.

Quatre-Temps. XVIe s.: Lors estoit le jeusne *de Quatre-Temps*, Rab, (éd. Jannet) V, i, 16 (l'éd. Moland porte: *des Quatre-Temps)*. Avec l'art.: Le jeudi prochain *des Quatre-Temps*, Moy. de Parv., p. 45. XVIIe s.: Garder *les quatre-temps*, Richelet.

Rogations. XIIIe s.: Si revendras après la pasque Le joedi *de revoisons*, Rom. d. Renart (L.). Mult ert la dame en oroisons, Tant com duroient *rouvoisons*, Ruteb. (L.) Avec l'art.: XIIe s.: Aprof *des Ruvaisuns* Les termes demustruns Sulunc m'entenciun, Thaun, Computus, éd. Mall, p. 117. La clef *des Ruvaisuns*, etc., ib., p. 120.

XVe s.: Entre Pasques et *Rogations* Cinq semaines tout au long, Le Roux de Lincy, Prov. fr. I, 73.

XVIe s.: Après Paques et *Rogation* Fy de prestre et d'oignon, ib. I, 73. Avec l'art.: Après pasques et *les rogations*, fy de prestre et d'oignons, Cotgr. (L.) Si se pensa que le lendemain estoit jour de poisson, c'estoyent possible *les Rogations*, Des Per., p. 116. XVIIe s.: *Les Rogations* sont passées, Richelet. Aujourd'hui ils m'ont donné un si magnifique repas en maigre à cause *des Rogations*, Sév. (L.)

Par analogie on supprimait quelquefois, dans le vieux français, l'article dans des expressions telles que: *à feste saint Michiel, ains feste saint Martin,* voy. Tobler, Zeitschr. XIII, 197, 202 (on disait aussi: *à saint Michel,* voy. Gellr., p. 16). On commença, de bonne heure, à faire usage de l'article, avec suppression du substantif *fête:* .VIII. jorz après *la sainte Johan,* Chev. au Lion, etc. (Gellr. pp. 35, 42), emploi qui s'est conservé jusqu'à nos jours. Exemples du XVI[e] s.: Vous n'en sçauriez trouver de meilleurs (termes) que *la Sainct Remy,* etc., Tabour. I, 212. *A la sainct Martin* L'hiver en chemin, Le Roux de Lincy, Prov. fr. I, 80.

L'usage d'omettre l'article se retrouve dans quelques proverbes: XVI[e] s.: Pluye de *Saint-Michel* soit devant ou derrière, elle ne demeure au ciel, ib. I, 75. XVII[e] s.: Le lendemain *saint Blaise* Seuvent l'hiver s'appaise, Calendrier des bons Laboureurs pour 1618, Le Roux de Lincy, Prov. fr. I, 76. Prenez bien garde au lendemain De *saint Blaise* s'il est serain, ib. Regarde bien auparavant Et après *Saint Denis* les jours, ib. I, 77.

Fête-Dieu. XVI[e] s. Un jour *de Feste Dieu,* & en la procession . . . luy fut presenté par un Ange, de la part d'une Dame, un tres-beau bouquet de fleurs, Brant., Cap. III, 4. Avec l'art.: Sur ce *la Feste-Dieu* s'approche, ib. III, 82. En plein jour, & jour de procession de *la Feste-Dieu,* il passa par la ville, ib., III, 75.

Français moderne: Le jour de *la Fête-Dieu,* Ac.

Par analogie avec ces termes les mots *Chandeleur Quasimodo, Toussaint* prennent l'article féminin.

Chandeleur. XIII[e] s.: Avec l'art.: Et fu ja de l'iver grant partie passée et entour *la chandelor* estoit, Villeh. (L.) *A la chandeleur* et en mars, Liv. des métiers (L.). Dans tous les exemples que donne M. Godefroy, ce terme prend l'article

XVI[e] s.: Sur quoy je me souviens d'un compte d'une fort belle dame de la cour, laquelle pour un jour *de Chandelleur* s'estant habillée d'une robbe de damas blanc, etc., Brant., Dames gal., p. 93. Avec l'art.: Le jour *de la Chandeleur,* id., Dames ill., p. 96.

XVII[e] s.: Si fait beau et luit *Chandelours* Six semaines se cache l'ours (Bourgogne), Calendrier des bons Laboureurs, pour 1618, dans Le Roux de Lincy, Prov. fr. I, 65. Avec l'art.: Et vostre œil a telle étincelle, Que le soleil n'est auprès d'elle, Qu'un cierge *de la Chandeleur,* Regnier, p. 216. La veille *de la Chandeleur,* L'hiver se passe ou prend vigueur, Le Roux de Lincy, Prov. fr. I, 65. (La) feste *de la Chandeleur,* Monet.

Quasimodo. XV[e] s.: Or s'approuche *Quasimodo* (suj.), Quinze joyes de Mar., p. 128.

XVI[e] s.: Le vendredy *d'apres Quasimodo,* Fail, Prop. Rust., p 174. Ils pourroient bien dancer depuis Caresme prenant jusques *à Quasimodo,* Fail, Contes II, 133. Je n'y ai pas été *depuis Quasimodo,* Moy. de Parv., p. 173.

XVII[e] s.: Le Dimanche *de Quasimodo,* Monet, au mot *Pasques.* Avec l'art.: Il est né le jour *de la quasimodo,* Richelet. Je l'ai renvoyé *à la quasimodo,* ib.

Francais moderne: Le dimanche *de Quasimodo (de la Quasimodo),* Ac. *Après Quasimodo (la Q.).* Ac.

Toussaint. S'emploie sans article chez Robert de Clary (Raumair, p. 3). Avec l'art.: XIII[e] s.: Cinq jors avant *la touzsains,* Brun. Latini (L.).

XVI[e] s.: Un jour *de Toussaintz* . . la jeune femme partit de sa maison sus l'heure du sermon, Des Per., p. 63. Avec l'art.: Depuis la feste de S. Jean jusques *à la Toussaints,* Rab. IV, LXVII, 475. Nature le plus souuent enuoyant les maladies au iour *de la Toussaincts,* etc., Bouch. II, 177. Au lendemain *de la Toussaincts,* ib. p. 191. Vous n'en sçauriez trouver de meilleurs (termes) que la Sainct Remy, Sainct Martin, ou *la Toussaincts,* Tabour. I, 212.

XVII[e] s.: Nous arrivâmes hier, jour *de la Toussaint,* Sév. (L.) *La Toussaint* est toûjours le premier de Novembre, Richelet.

Français moderne: Le jour *de la Toussaint,* Ac., etc.

Je n'ai pas trouvé, dans les textes du XVI[e] siècle que j'ai examinés, les autres termes du calendrier ecclésiastique: *Ascension, Sexagésime,* etc.

k) **Les noms des lettres de l'alphabet** me semblent aussi suivre l'usage des noms propres. Ils rejettent souvent l'article, lorsqu'on se représente les différentes lettres comme des individus isolés analogues aux personnes.

XIII[e] s.: *A* veut tous tems qu'on la bouche oevre, Jubinal, Senefiance de l' *ABC* (Littré, *A)*. Icil qui l'*ABC* para, Fist le commencement par *A*, id. ib. Je ne puis bien nommer sans *B;* Par *B* commencent li bien fait; Ne jà sans *B* n'erent bien fait, id., ib. *(B)*, etc., voy. Littré *C, D, F, G, J, K, L, M, N, O, P, R, S.*

Avec l'art.: Oiez que tesmoigne li *A*, id., ib. *(A)* Après vous conterai de l'*E*, id. ib. *(E)*, etc. voy. *H, I, Q*.

XV[e] s.: Je ne cognois ne *B* ne *R*, etc., Froiss. (Littré, *B)*

XVI[e] s.: *N* est la lettre en mon cœur bien escrite, Marot II, 74. Car quant à *H* ce ce n'est qu'une aspiration: *K*, se peut résoudre par *C*, le prononçant devant *E* et *I*, comme l'on fait devant *A, O, U,* à la forme *du Coph* des Hébrieux, Tabour. I, 100. Chascun s'est efforcé de l'embellir, comme Palamèdes, qui y adjousta trois lettres, ϑ, φ, χ, ib., p. 101. Considérons ces deux lettres que les uns appellent mignardes, les autres molles, *l* et *n*, Pasquier (Littré, L.). De cest entrelas d'*i* et *n* avec le *g*, vous en avez fait l'*n* mignarde, id., ib. (N.) J'ay leu quelques vieux romans françois, esquels les autheurs plus hardiment, au lieu de *q*, à la suite duquel nous emploions *l'u* sans le proferer, usoient de *k*, id. ib. (Q.)

XVII[e] s.: *A* devant *I* perd sa prononciation, Richelet. Le plus souvent, cet auteur fait usage de l'article: *L'A* devant *l'E* se prononce comne un *E*, etc.

Français moderne: En chiffres romains, *D* signifie 500, Littré. *A* ne se prononce pas dans quelques mots, Ac. On distingue trois sortes d'*E*, ib., etc. Avec l'art.: On met un point au dessus de l'*I*, Ac. *Le J* ne se redouble jamais, ib., etc.

Avec un adjectif: Sans article: XVI[e] s.: Appius Claudius qui trouva *R latine*, comme dit Cujas, jurisconsulte, Tabour. I, 101. Avec l'art.: Et de cette mesme brieueté de langage prit son origine et essence entre nous *l'E feminin*, Pasquier, dans Monnard III, 162. A cestuy son, toutes les naufz . . . se mirent en ordre et figure telle qu'est *le Y gregeois*, Rab. IV, XXXIII, 414.

XVII[e] s.: *L'e ouvert*, Richelet. A l'égard *du T final*, il faut encore observer, etc., ib. *L'y grec*, ib. Cf. plus haut.

Français moderne: *G final* se prononce ordinairement comme un C dur, Ac. *H initial* aspiré empêche l'élision des voyelles, ib. (H.) Plus souvent, cependant, on préfère l'exprimer: *Le koph phénicien* (L.). *L'r phénicien*, ib. *L'E ouvert, l'E muet final*, Ac., etc.

II.

Remarques sur les noms propres.

§ 1. L'omission de l'article devant les noms de personnes précédes d'un adjectif était déjà rare au XVI[e] s.: J'ai noté les exemples que voici: Maulx me sont venus Par le vouloir d' *impudique Venus*, Marot I, 134. Venus aussi la nuit esclercira . . Et *chaste Amour*, aux nopces preferée, ib. I, 328. Pantagruel, prenant congé de *bon Gargantua* son pere, monta sus mer, Rab. IV, I, 355 *(du bon Gargantua*, dans l'éd. Jannet). Ce serviteur est descendu du costé maternel de *noble et gentille Eve*, Nouv. Fabr., p. 60. V. aussi Grotkass, p. 27, Platen, p. 16, Haase, Garnier, p. 18. Dans un document de Genève qui porte la date du 18 décembre 1616, on lit encore: Minutes de François Dunant, notaire, VI, 215 (18 décembre 1616). Vente par spectacle (lisez: *spectable) Isaac Caille*, docteur en médecine, citoyen, à spectacle *(spectable) Samuel Bernard*, citoyen, conseiller de Son Altesse de Baden, résidant à Tourlach (Durlach), absent . . . *honorable François* Bernard, bourgeois de cette cité et Madeleine André, ses père et mère, ici présents . . . d'une maison en la rue de la Tour de Boël, etc., cité dans la Tribune de Genève, 9 et 10 Août 1891. Cf. Défense de *spectable Théodore Rillet* contre l'ordonnance du conseil de Genève qui le dépouille de son état de citoyen . . ., cité dans Fr. Michel, *Argot* (voy. Littré, au mot *Spectable)*.

Le vieil usage se maintient cependant dans le langage familier et populaire, où de de telles expressions s'emploient aussi quelquefois comme une sorte de noms composés.

Exemples (français moderne): Eh bien, offre à *petite Lazare*, Rob.-Halt., Pet. Laz., p. 4. Plus rien là; non plus de maman malade, plus de *petite Lazare* . . . les gens étaient partis aussi comme les meubles, ib., p. 12. Personne n'arriverait pour défendre ce bien, non, ni père, ni maman, ni *brave Fortunée*, ni qui que ce fût, ib., p 178. Je veux que vous ayez son portrait à *petit Lulu*, France com., p. 190. Vous ne voulez pas faire petite risette à *petit Lulu*, ib., p. 197. Nous accourûmes tous; *petit Paul* était mort, une balle lui avait troué la poitrine, Plattner, p. 239.

Noms composés: XVI[e] s.: *Grandgousier* estoit bon raillard en son temps, Rab. I, III, 10. Ie n'en doubte point (respondoit *grand Iean)*, Fail, Pr. Rust., p. 96. Il trouva à Chasteau Giron Charles Lancelot et *grand Jean* de Pire son frere, Fail, Contes II, 16; de même: *gros Jean*, ib. II, 175. Son valet petit Jean, ib. I, 281. Cf. Que si par fortune *le gros Jean*, Robin, ou autre monstroient . . . le haut de leur chausses, etc., ib. II, 7. Un nommé Jean du Retz et *la grosse Jeanneton* y fouillerent, Nouv. Fabr., p. 88. *Marion la petite, ou la petite Marion*, il ne luy challoit lequel, Fail, Pr. Rust., p. 22.

XVII[e], XVIII[e] et XIX[e] siècles: *Gros Guillaume*, Tabarin, p. 10. Le jeune *Grand-Jean*, Caylus, p. 93. *Petit-Louis* est en train de gaminer dans le village, Journ. amus., 7 févr. 1885, etc.

Notons aussi les adjectifs *feu* et *défunt*, devant lesquels l'article s'omet encore aujourd'hui.

Feu. XIII[e] s.: Ge Gauvaings, chevalers, filz *fahu Jofre* . . por faire l'anniversaire *fahu Ostent Beraut*, chevalier, Bibl. des chartes, 3[e] série, t. V, p 86 (L.). La vigne qui fu *fau Tiebaut*, ib., 5[e] série, t. IV, p. 470 (L.). XIV[e] s.: Les biens de *feuwe Maroie de Ransart*, Compte de l'hospital de Wez de 1360 (L.).

XVI[e] s.: *Feu de bonne memoire Tiphaine la Bloye*, Fail, Pr. Rust., p. 18. *Feu Champenois* docte Apothicaire de Rennes, Fail, Contes II, 183.

XVII[e] s.: *Feu Rotrou,* Scarron (Hellgrewe, p. 15). *Feu Bélise, sa mère,* Mol., Mélicerte II, 7, p. 359.

Francais moderne: *Feu Frédéric-Guillaume, feu Toupinel,* etc. V. aussi Plattner, p. 238.

Défunt. XVI[e] s.: *Deffunct Jean Petit,* Tabour. I, 229. L'honorable sentence et très-juste execution de *deffuncte Marie Stuart,* dernière reyne d'Escosse, Brant., Dames ill., p. 344. (On plaçait aussi cet adjectif après le nom: Il parloit à *Hector defunct,* Rab. III, XIV, 245. *Mr. de Roüen deffunct,* Brant., Cap. I, 298.)

XVII[e] s.: Timadon, escuyer de *deffunct Leonte,* Schelandre, dans Dammholz, p. 15. *Defunt Phaeton,* Scarron, dans Hellgrewe, p. 15.

Francais moderne: *Défunt Fromont.* Avec l'article: *Le défunt Chèbe,* etc.

§ 2. Dans le vieux français, quand un substantif *(clers, cuens, danz, damne, dom, dame, damoisele, empereres, freres, maistres, prestres, reis,* etc.) précédait comme apposition un nom de personne, on supprimait souvent l'article. Voy. Diez III, 36. Burguy I, 61, Gellrich, pp. 10, 19, 34, 43, Abbehusen, p. 59, Schumacher, p. 10. Sur la cause de cet usage, voy. Tobler, Zeitschr. XIII, 202. Il est en train de vieillir au XVI[e] siècle.

Capitaine. XVI[e] s.: Avec l'art.: *Le Capitaine* Paulin, Brant., Cap. II, 371.

XVII[e] s.: Sans art.: *Capitaine* Renard alloit de compagnie Avec son ami Bouc, Laf., Fabl. III, 5. p. 58.

Compère. XVI[e] s.: Avec l'art.: *Le compere* Pasquier, Fail, Pr. Rust., p. 56. *Le compere* Leonard, Nouv. Fabr., p. 45.

XVII[e] s. Sans art.: *Compere* André ne fut pas endormy, Laf. Contes I, 49. *Compere* Estienne, *compere* Gille, ib. II, 16. *Compère* le Renard se mit un jour en frais, Laf. Fabl. I, 18, p. 21. Avec l'art.: Il alloit danser sous l'ormiau les dimanches, avec *le compere* Piarre et le sire Lucrin, Sorel, Francion, p. 242. *Le compere* Jean Nichaise, Tabarin, p. 369. XVIII[e] s.: *Compere* le Lion, Le Noble, Contes I, 159.

Dieu Et les laissèrent (les Cordeliers) dedans les vignes à la garde de *dieu Baccus* et Venus, Hept. III, 101.

XVII[e] s.: Si je cours, c'est en Pacolet: si je vole, c'est en Dédale: si je m'arreste, c'est *en Dieu Therme,* Cyr. de Berg., Péd, joué, p. 5.

Dom (titre français que l'on joint aux noms propres des membres de certains ordres religieux). *Dom* Robert Jouant, Fail, Contes I, 278. *Dom* Jean Orry de Noyal sur Seiche, ib. II, 8. *Dom* Jean Pichon, ib. II, 10. *Dom* Glaume Fauchoux ib. II, 32.

XVII[e] s.: *Dom* Côme est un fameux Prédicateur, Richelet. *Dom* Boitard est un très-bon religieux, ib. *Dom* Mabillon, ib. *Dom* Bertrand, Laf., Fables XII, 3, p. 286. *Dom* Pourceau crioit en chemin Comme s'il avoit eu cent bouchers à ses trousses, Laf., Fabl. VIII, 12, p. 187. XVIII[e] s.: Le bon Calmet ou *dom* Calmet, Volt. (L.) *Dom* ne prend jamais l'article.

Dam, Damp. *Dam* Roydimet, Rab. III, XIX, 257. *Dam* Siluestre Sortes, Fail, Pr. Rust., p. 98. *Damp* Josse le Bossu, ib. (interpol.), p. 173. *Damp* Josse l'escumeur, Fail, Baliv., p. 162. *Dam* ne prend jamais l'article au XVI[e] siècle.

Dame. *Dame* Collette, Par., p. 215. *Dame* Pernette, Des Per., p. 63. *Dame* Ypolite, CMAdv. I, 99. *Dame* Ieronime, ib. I, 118. *Dame* Goute, Fail, Baliv., p. 193. *Dame* Claude de France, Fail, Contes II, 316. Avec l'art.: *La Dame* Jacoba Rhodogine, engastrimythe, Rab. III, XXV, 271. *La dame* Nipleseth, Rab. IV, XLII, 428. *La dame* Venus, Brant., Dam. ill., p. 314. *La dame* Bellone, Brant., Cap. III, 368.

XVII[e] s.: *Dame* Michelle, Paris ridic. et burl., p. 59. *Dame* Denise, ib. *Dame* Christine, ib. *Dame* Venus et *dame* Hypocrisie, Laf., Contes, I, 137. *Dame* Simone, ib. I, 25. *Dame* Belette, Laf., Fabl. VII, 16, p. 165, VIII, 22, p. 202. Avec l'art.: *La dame* Francisquine, Tabarin, p. 362.

XVIII[e] s.: *Dame* Barbe, Gresset, Louandre III, 222. *Dame* Alix, Grouvelle, Louandre III, 271. *Dame* Chevre, Le Noble, Contes I, 42. *Dame* Prudence, ib. II, 3.

Français moderne: »*Dame* est encore une espèce de titre qu'on joint au nom de fille des femmes du peuple, soit en parlant d'elles, soit en parlant à elles. *Dame* Françoise. *Dame* Nicole. Cet emploi est populaire», Ac. Cf. Un passant m'apprit que *dame* Félicité (c'était la gouvernante) priait à l'église, Souv., Au coin du feu, p. 191. L'emploi de ce titre paraît avoir vieilli, excepté en style du palais, où il n'est pas restreint aux noms des femmes du peuple. Ex. Par-devant maître Simon-Saturnin Boblique et son collègue soussignés, bredouillait le clerc, ont comparu: 1° *dame* Renée-Armande de Lencloître, veuve de Joseph-Xavier des Armoises, et 2° Xavier-René des Armoises . . . . lesquels nous ont exposé que René Armand de Lencloître, chevalier de Saint-Louis, leur frère et oncle, est décédé le 20 novembre 1868, etc., Theuriet, Fortune d'Angèle, I, 9. M. de Saint-Maur . . . né à Tours . . . fils aîné de Dominique-Marie-Joseph-Torterue, dit Saint-Maur, de son vivant, huissier à Chinon, et de *dame* Elisabeth-Ursule-Marie-Théphot, son épouse, H. Monnier, Scèn., pop. I, 243. Avec l'art.: Le Greffier. Les témoins de l'affaire sont . . . à charge: Le sieur Barbier, *La dame* Barbier, etc., ib. I, 27. Au pluriel, on emploie toujours l'article: Madame Saurin. Vous direz à monsieur que *les dames* Langlet sont ici, ib. I, 358.

Damoiselle. Damoiselle Hyraigne, Fail, Baliv., p. 193. *Damoiselle* Guillemette de Gengris, Tabour. III, 186. Avec l'art.: *La damoiselle* Isabeau, Des Per., p. 293 (add.). *La Damoiselle* Picorée, Fail, Contes II, 92.

XVII[e] s.: *Damoiselle* Belette, au corps long et flouet, Laf., Fabl. III, 17, p. 69

Frère (titre de moine). *Frere* Francisque de Pauli, Seyssel, dans Modlmayr, p. 38. *Frere* Jean, Rab. I, XLV, 86. *Frere* Ian, CMAdv. I, 90. *Frere* Guillebert, Nouv. Fab., p. 160. Avec l'art.: La force *du frere* Roydimet, Rab. III, XIX, 257. *Le frere* Augustin, CMAdv. I, 63. etc.

XVII[e] s.: *Frere* André, Laf., Contes I, 54. *Frere* Philippe, ib. I, 155. *Frére* Anselme *Frére* Fiacre, Richelet.

Dans le français moderne aussi, l'article est quelquefois rejeté, voy. Plattner, p. 244

Maître. *Maistre* Micha, Des Per., p. 190. *Maistre* Pierre, Fail, Contes II, 180, etc.

XVII[e] s.: *Maître* Aliboron, Laf. Fables I, 13, p. 15. *Maître* Jean Lapin, ib. II, 8, p. 34. *Maître* Gille, ib. XII, 21, p, 312

Français moderne: Par devant *maître* Simon-Saturnin Boblique (avocat), etc., Theuriet, Fortune d'Angèle I, 9. *Maître* Boblique (avocat) n'a reçu aucun acte testamentaire, Theuriet, Tante Aurélie, p. 322. Après avoir appelé Chiffonette, occupée à ronger des os dans un coin, en tête à tête avec *maître* Moricaud (un chat, cf. Lafontaine) . . . . Régine s'etait levée, Cim, Prouesses d'une fille (Marp. et Flamm.), p. 74.

Mère. *Mère* Guedine va dire, Tabour. III, 308. Mère Pintette, ib. I, 92. Avec l'art.: *La mere* Celestine, Par., p. 247. *La mere* Nature, Brant., Dam. ill., p. 179.

XVII[e] s.: *Mère* Lionne avoit perdu son faon, Laf., Fabl., X, 13, p. 256. Elle (Macette) lit sainct Bernard, la Guide des Pescheurs, Les Meditations de *la mère* Therèse, Regnier, Sat. XIII, p. 104.

XVIII[e] s.: *Mère* la Cabre un beau matin . . . Voulut sortir de son étable, Le Noble, Fabl. I, 41.

Français moderne: *Mère* Catherine pleurait de joie, Rob.-Halt, Brave garçon (Marp. et Flamm.), p. 208. *Mère* Catherine me fit signe de le suivre, ib., p. 231. Sœur Séraphine, sœur Aurélie et *mère* Félicie étaient de bonnes religieuses selon leur temps, Robert, p. 25. Avec l'art.: *La mère* Boby, Ac. *La mère* Windling, Robert, p. 25.

Pape. Là je vis . . . *pape* Pie second, Rab. V, XXI, 550. Chez Seyssel, l'omission de l'article est de règle, voy. Modlmayr, p. 38. Ailleurs avec l'art.: *Le pape* Sixte, Rab. II, XVII, 159. *Le Pape* Leon 10., Fail, Contes II, 170, etc.

Père. XVI[e] s.: Avec l'art.: *Le pere* Hippothadée (religieux), Rab. III, XXX, 281.

XVII[e] s.: Allez trouver *Pere* Bonaventure (religieux), Laf., Contes II, 6. Avec l'art.: La Baillie (paye) *au Pere* (religieux) Fabry, ib. I, 59.

En français moderne, on fait usage de l'article: *Le P.* Lecointe. *Le père* Guillaume (paysan), Lect. Cour. IV, 35. Cf. Plattner, p. 244.

Prestre. La terre *prestre* Jean, Par., p. 41. Avec l'art.: Je feray le *Prestre* Martin, Fail, Baliv., p. 165. (Le) païs où commande *le Prestre* Iean, Bouch. III, 149.

Roi. Un seul exemple: Au temps que *Roy* Loys Hutin et Jehan son frere moururent, Seyssel, dans Modlmayr, p. 38. Partout ailleurs l'article est exprimé: *Le roy* François, Des Per., p. 208, etc.

Seigneur. *S^r* Marry [1]) est courroucé, Chol. I, 220. Si necessité le vous commande (dit *S^r* Theode), ib. I, 221. Si *S^r* Marry treuve que *S^r* Innocent ait l'œil tendu à la friandise, ib. I, 224. *S^r* Florent, ib. I, 225. Avec l'art.: *Le seigneur* Robert Strossi, Rab., Sciom., p. 597. *Le s^r* Pierre Loys Farneze, Rab., Lettr., p. 619. N'y a il que cela (dit *le S^r* Theode), Chol. I, 220. Tant plus *le S^r* de Bel-accueil poursuivoit, d'autant s'enfurioit le tourment *du S^r* Marry, ib. I, 218. N'enfoncez point (dit *le seigneur* Girolame), ib. I, 103, etc.

Sire. Par mon chef faisoit bonne mine *sire* Joannes, Fail, Contes II, 18. Une jeune femme, voisine de *sire* Pierre, Hept. III, 57. Lors *sire* rat va commencer à mordre Ce gros lien, Marot I, 139. Avec l'art.: *Le sire* André, Des Per., p. 36. *Le sire* Pierre, Hept. III, 57. *Le sire* Isaac Baudouin, Moy. d. Parv., p. 346.

XVIIe s.: *Sire* Sulpice, La Monnoie, dans Louandre II, 352. *Sire* Zénon, ib., l. c. *Sire* Côme, ib., l. c. *Sire* Guillaume, Laf., Contes I, 47. *Sire* Oudinet, ib. II, 15. *Sire* Loup, *Sire* Corbeau, Laf., Fabl. VIII, 13, p. 188. Avec l'art.: *Le Sire* Mazet, Laf., Contes I, 148. Très-bien avez pour *le sire* Zenon, *le sire* Côme et *le sire* Sulpice, La Monnoie, dans Louandre II, 352.

XVIIIe s.: *Sire* Robert possédait pour tout bien Sa vieille armure, un cheval, et son chien. Voltaire, dans Louandre III, p. 100.

Sœur (religieuse). *Seur* Thoinette eut congé de s'en aller, Des Per., p. 170. *Sœur* Marie, Hept. II, 113. *Sœur* Marie Heroet, ib. II, 114. Les unes chargeoient *Sœur* Colette; elle, *sœur* Françoise; l'autre, *sœur* Perrette; l'autre, *sœur* Valentine, Chol. II, 209.

XVIIe s.: *Sœur* Jeanne, Laf., Contes I, 38. etc.

Dans le français moderne, l'omission de l'article est encore permise, voy. Plattner, p. 244.

Tante. *Tante* Chopine, Tabour. I, 92. L'apothicaire de *Tante* Pissepin, ib. I, 241. C'est un grand cas, dit *tante* Janne, ib. III, 257.

Français moderne: Julien des Pois-Chiches, en compagnie de son père et de *tante* Véronique, alla demander en mariage la belle Céleste Pousseux, Myst. Com., p. 493. Papa des Pois-Chiches et *tante* Véronique sont satisfaits, ib., p. 494. *Tante* Véronique a le pressentiment que . . ., ib., p. 495. *Tante* Aurélie serait quatre fois millionnaire, Theuriet, Tante Aurélie, p. 318. On emploie aussi l'article: En revenant au village, *la tante* Véronique prodigua à Julien ses recommandations, Myst. com., p. 494.

D'autres titres, tels que: *abbé, chevalier, damoisel, dena, sieur,* etc., sont toujours précédés de l'article dans les textes que j'ai examinés. Ex. *L'Abbé* Colledo, Fail, Contes II, 267. *Le chevalier* Breton, Darmest., p. 46. *Le damoisel* du Commercy, Tabour III, 36. *La dena* Toiny m'a dit qu'elle se trouva ainsi, etc., Des Per., p. 36. *Dena,* en patois de Lyon, signifie *dame,* du latin *domina* (Lacroix, note). Cf. *Par nettre dene,* je pensois en pensarois qu'ilz fussent immortelz, comme beaux anges, Rab. IV, XXVII, 405. Sur le passage: Ie n'eusse pas sceu que tu t'en estois fuy à Lyon, apres que tu euz descouuert les Sirapiennes, si tu ne m'eusses dit trois motz du iargon de *la Dane* Pernetta? Fail, Pr. Rust., p. 172 (interpol.), M. Borderie fait la remarque suivante: Edit. 1548 et 1554 portent »*la Dane*« qui semble une faute que les édit. de 1842 et de 1874 corrigent en »done«, mais qu'il serait plus naturel de corriger en »*Dame*«. Puisqu'il s'agit ici d'une dame de Lyon (voy. plus haut), je crois qu'il faut lire: »*la dena Pernetta*«.

Les titres d'origine étrangère ne prennent pas, en général, l'article:

Capitan. *Capitan* Spercula disoit, etc., Tabour. I, 260.

---

[1]) Il est cependant possible que Cholières ait écrit, par abréviation, *S^r* pour *le seigneur*. Cf. en fr. mod. *P.* pour *le père,* voy. Littré, au mot *Père*.

Dom, Don. *Dom* Carlo d'Avalos, Brant., Dam. gal., p. 8. *Dom* Iules, Bouch. III, 218. *Don* Juan d'Austriche, Brant., Dam. ill., p. 182. Français moderne: *Don* Juan de Tolède. *Don* Luis de Haro, Ac., etc.

Donna, donne. Cette déesse estoit la fille de *donna* Béatrix Pacheco, Brant., Dam. gal., p. 183. Il arriva tout autrement . . . à *donne* Marie d'Avalos, ib., p. 8, etc.

Français moderne: Il se consumait d'amour pour *doña* Berengère de Rebolledo, Don Pablo de Ségovie (Marpon & Flamm.), p. 149.

Fray. C'est, dist frere Jean, ce que *fray* Scyllino, prieur de Sainct-Victor lez Marseille, appelle maceration de la chair, Rab. III, xxxi, p. 286.

Herr. *Her* Pracontal, proconsul de Lybie, Rab. I, viii, 19. N'ayez honte, faites confusion à *Her* del Tyfel, ennemi de paradis, ennemi de verité, Rab. V, prol., p. 485. Icy, prés l'isle Bouchart, demeure *Her* Trippa, Rab. III, xxv, 269.

Français moderne: Ni ce soir-là, ni le lendemain *Herr* Fritz Siebel ne reparut, Rob.-Halt, Hist. d'un pet. homme, p. 158.

Magister. Arguo sic, si *magister* Lourdis De sa Catin meriter ne peut rien, etc., Marot II, 71. *Magister* Bemus . . . braqua ou debagoula cinq ou six tranches de τύπτω, Fail Contes II, 56.

Madona. *Madona* Francisquina, Chol. II, 91.

Milord. Prends *millort* Debitis à Calais, car il est goud fallot (good fellow), Rab. III, xlvii, 320. Avec l'art.: *Le milor* Barus . . . n'oublia . . . de soy trouver en bon equipage de combatre, CMAdv. II, 106. *Le Milord* Drach Anglois, Brant., Cap. II, 82. *Le Milord* Gray, ib. III, 66.

XVIIIe s.: Sans art.: Hier au soir ton ami eut avec *Milord* Edouard un démêlé, Rouss., Nouv. Hél. I, 258; même expression ib. I, 259, 260, et passim.

Lord peut prendre ou rejeter l'article dans le français moderne (Plattner).

Remarque. Quand le titre *milord* n'est pas joint à un nom propre, on le trouve aussi, dans le français moderne, employé sans article, probablement par analogie avec *monseigneur*. Ex. Rien ne manque plus à mon bonheur; *Milord* m'a tout dit, Rouss., Nouv. Hél. III, 32. Je dus me contenter d'associer ma destinée à celle de *milord*, Töpffer, Nouv. Genev., p. 236. *Milord* vint mettre le nez à la fenêtre, ib., p. 236. Cf. *Monseigneur* (l'evêque) ignore à coup sûr ou à peu près l'existence du pauvre vicaire Ramet, Myst. com., p. 120. Dans l'Heptaméron (III, 183) on lit: *Le millor* s'apperceut qu'il avoit vouloir de luy demander la raison, etc. V. aussi Littré, au mot *Milord* (Historique).

Rabbi. Et ainsi l'expose *raby* Kimy et *raby* Aben Ezra, et tous les massoretz, Rab. II, xvii, 159.

Français moderne: *Rabbi* ben Esra est d'avis que . . . (Littré, au mot *Rabbin*). Le talmud de Babylone . . . terminé l'an 500 par *rabbi* José (Robert, p. 25). Le mot *rabbin* prend l'article: Le Talmud de Babylone a été terminé l'année même de la mort de Rabina . . .; quelques-uns de ses collaborateurs lui ont survécu, notamment *le rabbin* Achaï, mort en 506, Littré, au mot *Talmud*.

Sultan. Nous avons vuidé le debat de Presthan, roy des Perses, et de *sultan* Solyman, empereur de Constantinople, Rab. IV, prol., p. 348. Ledit Roys François le renvoya puis aprés ce voyage avec Barberousse en Ambassade vers *Sultan* Solyman, Brant. II, 352. Avec l'art.: Ce suivant est un retentum entend-troisé *du sultan* Soliman, Tabour. I, 233.

XVIIe s.: *Sultan* Léopard autrefois Eut . . . Force bœufs dans ses prés, etc., Laf., Fabl. XI, 1 p. 263. Avec l'art.: Je craindrois d'aller . . . faire guerre *au sultan* Soliman, Tabarin, p. 225.

XVIIIe s.: L'empereur passant devant l'édifice où *sultan* Cosronroé son fils était prisonnier, fit arrêter son carrosse, La Harpe, Hist. des Voyages, t. 5, p. 368. Deux jours aprés, *sultan* Corone arriva de Brampour, ib., p. 383.

Français moderne: *Sultan* Galga. *Sultan* Noradin, Ac. *Sultan* Abdul-Medjid fut inébranlable, M. du Camp, dans Robert, p. 24. *Sultan* Soliman, ib. Avec l'art.: *Le sultan* Ibrahim. *Le sultan* Mahmoud, Ac. Le chef *du sultan* Holopherne, France qui rit, p. 75.

Signora (señora). Ce titre prend l'article: *La segnora* Clerice Strozzi, Brant., Dam. ill., p. 169. *La signora* Julia Gonzaga, ib., p. 251. *La signora* Piccollomini, Monluc, Darmest., p. 61. (Pipagne est accordé à *la seigneure* Isabelle, Tabarin, p. 221). De même, dans le français moderne: *La Signora* Colomba, Mérimée, Colomba, p. 124, etc.

Les expressions suivantes ne semblent permises qu'en langage poétique: Cy gist **Cordelier** Semydieux Dont nos dames fondent en larmes, Marot I, 449. C'est raison qu'à genoulx me boute Quant voy le lieu où mon seigneur, Mon createur, mon redempteur Fut nourry de **vierge** Marie, Gringore. Darmest., p. 312. (Partout ailleurs l'article est exprimé: C'est du vin de *la vierge* Marie, Le Roux d. L., Prov. fr. I, 22, etc.) J'aurois plustost entreprins d'esmouvoir, Comme Orpheus, en l'infernal manoir, Charon le dur, voyre Pluton le noir, Et **chien** Cerbere, Marot I, 360. Cf. *Le chien* Teion, Fail, Contes I, 309. Voltaire a imité ces archaïsmes dans le passage suivant: Les voilà tous deux Qui côte à côte arrivent en présence De **reine** Berthe et de la cour de France, Ce qui plaît aux dames, dans Louandre II, 105.

Je n'ai pas trouvé, dans la littérature du XVI[e] siècle, les mots **cadet, maman, papa.**

Cadet. XV[e] s.: Avec l'art.: Après la dite desconfiture, ils se ralierent et vinrent devant une place nommée Malaunoy, dedans laquelle estoit un capitaine gascon nommé *le capdet* Remounent, Chronique de Louis XI (L.).

XVIII[e] s.: Sans article: *Cadet* Palmé me donnait le bras, Caylus, p. 93. *Cadet* Rousselle a trois maisons Qui n'ont ni poutres ni chevrons, etc., Chansonniers français, p. 355.

Français moderne: *Cadet* Caillaud avait bien cherché la clef de ce colombier, Sand, Fadette, p. 101.

Maman. Français moderne: Papa Cibot ne s'en souciait pas trop; mais *maman* Cibot, H. Monnier, Scèn. pop. I, 139.

Papa. Français moderne: *Papa* des Pois-Chiches et tante Véronique sont satisfaits, Myst. com., p. 494. *Papa* Collot ne connaissait que sa femme sur la terre, Monnier, Paris et la province, p. 312. *Papa* Cibot, id., Scèn. pop. I, 138, 139.

Dans le français moderne, on omet l'article dans les souscriptions, titres de livres, etc.: Madame je vous salue . . . *Femme* Ribaut, Alm. Pitt. 1890, p. 63. Ta mère qui t'aime bien . . . *Femme* Delalande, Carraud, Lettres de famille, p. 16. Je vous salue amicalement et suis tout à vous, . . . *Général* Maurenard, ib., p. 163. Je suis avec un profond respect, Monsieur le Ministre, Votre très-humble servante, *Veuve* Cayrol, Dunois, Secrétaire, p. 38. *Caporal* Jean Paillot (souscription d'une lettre), France qui rit, p. 349. Neuchâtel, Janvier 1885. *Dr* Dessoulavy, Ayer Grammaire. 4[e] éd., souscription de la préface. *Veuve* Durand (enseigne). *Comte* Tolstoï (titre de livre). Je n'ai pas trouvé d'exemples analogues dans la vieille littérature. Tabourot fait usage de l'article dans le passage que voici: A Vergy, le 1[er] de janvier 1588. Vostre cousin et meilleur amy, *le capitaine* de Gyvert, Tabour. III, 228. (On plaçait aussi le titre après le nom: Vostre tres humble et tres obeissant serviteur, François Rabelais, *medicin,* Rab. IV, prol., p. 345.

M. Tobler signale la suppression de l'article dans l'expression **rois de Tudele,** causée, selon lui, par l'influence de l'analogie avec *rois Charles*, etc. (Zeitschr. III, 202). J'ai trouvé, dans la littérature du XVI[e] siècle, deux exemples analogues: Au troisieme jour de fevrier, MDXLIX, entre trois et quatre heures du matin, nasquit au chasteau de Saint-Germain-en-Laye *Duc* d'Orléans, filz puisné du tres chrestien Roy de France Henry de Valois, Rab., Sciomachie, p. 592. De son temps on ne parloit que de *Vidasme* de Chartres, Brant., Cap. IV, 337. Par contre: Les isles aussi de Enig et Evig, desquelles par avant estoit advenue l'estafillade *au langrauff* d'Esse, Rab. IV, XVII, 389. L'empereur Charles le V retint prisonnier *le landgraff* de Hess, Tabour. I, 242.

Sur **monseigneur, monsieur, madame,** etc., voy. plus loin, p. 45.

Quand deux substantifs précèdent un nom de personne, l'article n'est exprimé que devant le premier. Ex. *Le Grand Seigneur Sultan* Soliman, Brant., Cap. I, 228, II, 372. *Mon dit sieur cardinal* du Bellay, id., Dam. gal., p. 240. *Le bon homme Colonel* Furly, id., Cap. IV, 256. Une forest appartenant *au Seigneur Comte* de Laval, Fail, Contes II, 270. *Ce vieil-*

lard prestre Paphnutius, ib. II, 132. *Monsieur l'advocat général* Marion, Tabour. II, 175. Au pluriel: *Les Vicomtes Ducs* de Milan, Brant., Cap. I, 323.

Français moderne: *Le général comte* N. *Le professeur Dr* Vogel. *La dame veuve* Loddé, Monnier, Scèn. pop. I, 25.

Après *monseigneur, monsieur, madame,* la suppression de l'article est aussi permise: Lettre à *Monsieur maistre* Antoyne Hullet, Rab., Lettres, p. 621 (cf. en français moderne: **madame veuve** Cayrol, à Malbosc, Dunois, Secrétaire, p. 38); il en est toujours de même dans des expressions telles que: A *Monsieur monsieur* le roy, Lettre de Louis de XII, dans Sainte-Palaye. A *Monseigneur Messire* Louys de la Chambre, etc., (dédicace) Chol. I, 3. A *Monsieur, Monsieur* de la Clyelle, conseiller, etc., Bouch. III (dédicace). Avant naissance du troisième enfant de *Madame Madame* la Duchesse de Ferrare, Marot I, 60. XVII[e] s.: A *Mademoiselle Mademoiselle* Louïson, Paris ridic. et burl., p. 127. Cf. *Messire Monsieur* regardoit les siens fort piteusement, Fail, Contes II, 83.

Le plus souvent, cependant, l'article est exprimé comme dans le français moderne: *Monseigneur le cardinal* du Bellay, Rab., Lettres, p. 620.

Quand un titre est employé comme attribut (a), ou complément attributif des substantifs *nom* et *titre* (b), l'omission de l'article peut s'expliquer par un usage commun à tous les substantifs.

a) Pour le vieux français, voy. Diez III, 32, Zeitschr. I, 490, Schumacher, p. 9.

Je suis nommé *Dame* Françoise, Fail, Contes, II, 113. Le Negus, surnommé *Preste* Jean, Fail, Contes II, 251 Le maryé avoit nom Hircan, et la Damoiselle *vefve* Longarine, Hept. I, 12. Je suis *prestre* Macé, Rab. I, v, 14. Mais à quel honneur, s'il vous plait, ledit Capitaine Paulin mena-t-il cette armée, lui qui ne s'étoit veu n'avoit pas long-temps, que simple soldat & *Capitaine* Paulin, Brant., Cap. II, 373. Avec l'art.: Vn ieune Gentilhomme nommé *le milord* Barus, CMAdv. II, 105. L'vn se nommait *le seigneur* Philippus & l'autre *le seigneur* Antoine, CMAdv. I, 98.

b) L'on appresta un jeune marchant venu de Paris, auquel on imposa un nom de *baron* de Beaurepas, Tabour. III, 272. Ce marchant . . . souffroit estre appellé Monsieur, au lieu de ce beau et ancien titre de *sire* Pierre, *sire* Fiacre, Fail, Contes II, 262. Avec l'art.: Le cinquiesme est celuy qui prendra le nom *du sire* Theode, Chol. I, 214.

Sur l'usage moderne, voy Mätzner, § 186. p. 483.

Il en est de même quand il y a énumération ou accouplement au moyen des conjonctions *et, ou.*

Ex. Panurge, Epistemon, *frere* Jean des Entommeures, *abbé* de Theleme, et aultres de la noble maison, Rab. III, XLIX, 324. Ceux que le Comte de Sancerre ordonna pour ostages au Viceroy sont, Monsieur de la Roche, *Baron* d'Esternay, Monsieur de Cantron, etc., Brant., Cap. I, 415. A la bataille de Coutras, . . , il y en eut force aussi des plus fringants . . . faisant des rodomontades plus que ne fit jamais le *Capitain* Cocodrillo, ou *Capitain* Ruyna, à l'endroit de Zanny ou Pantalon; Brant., Cap. II, 220. L'empereur & *Reyne* Marie, ib. III, 253. Messieurs de Bonnivet & *Vidasme* de Chartres, ib. II, 290.

Français moderne: L'assistance était very select. Nous avons remarqué MM. le marquis de Fayolle, *comte* de Richemont, *comte* de Bosredon, *comte* et *comtesse* des Grottes, *vicomte* et *vicomtesse* de Verduzan, *baron* et *baronne* de Montcheuil, *vicomte* de Chasteignier, etc., Gil Blas 12/7 1891. Avec l'art.: Vu hier: *le comte* et *la comtesse* de Maillé, Aurélien Scholl, M. de Georgis, *le marquis* et *la marquise* de Valcarlos, *le comte* de L'Aigle, *le vicomte* de Montesquiou, *la baronne* Travost, etc., ib. 1/7 1891.

L'article s'omet aussi au vocatif, selon la règle générale: J'ay affaire à vous, *Seigneur* Sylvestre, Chol. II, 110. *Seigneur* Barisor (voc.), CMAdv. I, 17.

Quand un adjectif précédait le titre, on supprimait parfois l'article comme devant le nom simple précédé d'un adjectif.

XV[e] s.: En l'an mil cccc cinquante, *tres-hault Prince, et le tres-Chrestien Roy* de France, Charles se partit, Al. Charl., dans Eder, p. 24.

XVI[e] s.: Au troisieme jour de fevrier MDXLIX, entre trois et quatre heures du matin, nasquit au chasteau de Saint-Germain-en-Laye Duc d'Orléans, filz puisné du tres chrestien Roy

de France Henry de Valois, second de ce nom, et de *tres illustre Madame* Catharine de Medicis, sa bonne espouse, Rab.. Sciom., p. 592. L'Heptaméron des Nouvelles de *très-illustre* et *très-excellente princesse* Marguerite de Valois, reyne de Navarre; remis en son vray ordre par Claude Gruget; Paris 1559. Avec l'art.: Histore des amans fortunés, dédiée à *l'illustre princesse,* Madame Marguerite de Bourbon, duchesse de Nivernois, par Pierre Boaistuau, dit Launay; Paris 1558, etc.

Feu dom Philippes, Rab., Lettres, p. 616. *Feu Monsieur* Birague, Fail, Contes I, 276. *Defunt M.* Charles du Moulin, ib. I, 314. *Defunt Monsieur* de Montebon, ib. II, 85. Avec l'art: *Le feu roi* don Philippe, Heures Perdues, p. 188. *La feüe Reyne* de Navarre, Brant., Cap. I, 318. *Le defunct roy* François, Rab. IV, prol., p. 344. *Le defunct roy* François, Des Pér., p. 245 (add.). Cf. pp. 38, 39.

Cet usage se conserve très longtemps dans les dédicaces: Prologue Capital Adressant *à trèsnoble, très-illustre* et *trèsvertueuse dame* Madame Loyse, mère *du très chrestien roy* de France François premier de ce nom, Viol., p. XXXIX. *A hault et puissant Messire* Loys de Rohan, Fail, Contes II, 369. *A honneste et vertueuse Damoiselle* Charlotte Noblet, Tabour. III, 9. *A honneste et vertueuse Damoiselle* Didiere Tabourot, vefve de feu Monsieur Deschigey, Tabour. III, 57.

XVIIe s.: *A très haut* et *très redouté seigneur* Jean Guillaume dit S. Aubin, maistre des hautes œuvres de la ville, Furetière, Rom. Bourgeois II, 119.

Remarque: Les titres composés avec le pronom possessif, **monseigneur, monsieur, madame,** etc., ne prennent pas l'article quand ils sont placés devant un nom de personne. Ex. *Monseigneur* sainct Luc, Rab. II, I, 113. *Messire* Turpin, CMAdv. I, 58. *Ma Dame* Oisille, Hept. III, 126. *Madamoiselle* de Francine, Chol. I, 285. *Messieurs* de Bayard & de Vaudenesse, Brant., Cap. I, 201. *Mesdamoiselles* de Riberac, Brant., Dam. ill., p. 175. (Le pronom démonstratif peut les précéder: *Ce messire* Grillo, Bouch II, 192. *Ces messieurs* de Strozze, Brant., Cap. II, 371.)

Il en est de même, en général, pour le cas où ces mots ne sont pas suivis d'un nom propre. Ex. Et qui me tourmente le plus, c'est que ie (une servante) ne puis pas complaire à *Monsieur* & à *Madame,* Bouch. I, 211. *Monsieur, Madamoiselle* et tout l'equipage retournoient de la messe, Fail, Contes II, 73. Car pourveu que *Monsieur du village* soit au fin fond de taverne, il est à son fol jugement, un petit Cesar, ib. II, 231. Et *Messieurs* n'y trouverent pas grands appigrets, Rab. V, XVI, 515. *Messieurs* l'ont dit, messieurs le veulent, ib., p. 516. C'est pour *Messieurs.* Jamais pauvres gens n'auront rien, Nouv. Fabr., p. 66. Et puis après disner devisoit, ou avecques ses femmes et les siens, ou avecques *messieurs de Marseilles,* Brant., Dam. ill., p. 383. Tu en pourras aisément cognoistre la vérité, par les responces qui leur sont faites, & principalement de *Mesdames de ville,* Tahureau, p. 22.

Toutefois la vieille littérature ne manque pas de passages où le sens primitif du possessif paraît affaibli, et où le titre prend l'article ou le démonstratif: Je vous supplie bien fort qu'il n'y soit touché, car c'est pour Messieurs. Comment, dist Panurge, il y a donc *des Messieurs* ceans? Rab. V, XVI, 515. Il nous monstra *les Messieurs* qui estoient dans le grand pressouer, ib., l. c. L'un *des messieurs* l'avoit veu, Des Per., p. 14. Un *des Messieurs* lui demanda, etc., Moy. de Parv., p. 314. *Ce Monsieur* le soldat, Tahureau, p. 140. *Ces messieurs* de la Iustice, Bouch. II, 136. *Ces messieurs* les Lifrelofres, ib. I, 49. Ce voisin voyant que *ce monsieur* (déjà mentionné) l'attaquoit, luy va respondre: Nous pouuons bien estre vne douzaine, monsieur, & si ie ne vous conte point. Ce fut à *monsieur* de s'oster de là, & à regarder si personne les auoit ouïs, Bouch. III, 12. XVIIe s.: Regardez si vous ne connaissez personne de *ces messieurs,* Furetière, Rom. Bourg. II, 17, de même: *ces messieurs,* Dassoucy, pp. 152, 290. J'aime bian mieux eune bonne grosse Mainagere, qui vous travaille de ses dix doigts, que non pas de *ces Madames* de Paris, Cyr. de Berg., Péd. joué, p 35.

On trouve aussi l'article indéfini et le pronom *quelque* devant le titre: Comme un pauvre mechanique devint *un Monsieur,* Nouv. Fabr., p. 158. Ils apprennent beaucoup à parler, faisant l'amour à *vne Madame,* Tahureau, p. 22. Le plus souuent est contraint le bon estudiant de vendre tous ses liures, pour en employer l'argent en change d'habits, à celle fin d'entrer s'il peut à la grace de *quelque Madame,* Tahureau, p. 35.

Pour le français moderne, voy. Plattner § 162, 304, Hölder, p. 109, Pludhun, p. 7, Siede, p. 25.

§ 3. Noms de famille. Biens des noms de famille sont précédés de l'article défini. Cet usage remonte au moyen âge, époque où l'on ajoutait souvent l'article aux surnoms dérivés d'un appellatif. Voy. Haase, Unters., p. 42, Gellr., pp. 47, 48, Littré, au mot *De*.

Tabourot blâme la vanité des parvenus de son temps, qui aimaient à orner leurs noms de *le, la, du, de la, des, de,* mots qu'il désigne par le terme »*article gentilhommesque*«. »Et ont accoustumé, dit-il, ces surnoms de se changer de deux facons qui descouvrent de quelle ambition sont poussez leurs autheurs à ce changement. L'une est qu'ils prendront le surnom de la terre qu'aura acquis le bon père . . . L'autre moyen, un peu plus tolérable et moins dangereux, se fait par la ridicule adjonction à leur vray surnom d'un article gentilhommesque, comme *de, du, le, la, des, de la;* encor que je ne vueille pas dire que ce soit une reigle générale que les vrays gentils-hommes n'ayent autre surnom qu'avec un de ces articles, qui ressent le nom d'une terre qui a ou que l'on feint autrefois avoit esté: car c'est chose notoire qu'il y a des plus illustres familles qui portent surnoms simples sans ces adjonctions, et au contraire y a des plus vilains qui portent les surnoms ainsi articulisez. Pour exemple de ce dernier moyen, j'allégueray un riche marchand, nommé *Cornet:* son fils, après sa mort, se voyant riche, s'appella *du Cornet,* et commença de trancher de l'escuyer gros comme le damoisel du Commercy; son frère puisné, à son exemple, s'appelle *le Cornet,* et le troisième s'appelle *de Cornet.* Les enfans de l'aisné, encor plus enflez des richesses usurières que leur père, s'appellent *la Cornette de la Cornette* . . . De nostre temps j'ay ouy parler presque d'un semblable savetier qui s'appeloit Grivet, à cause qu'il nourrissoit des grives; son fils, devenu plus riche, s'appella Gravet, pour plus enfler le mot, et *encor y adjousta l'article le*«. Tabour. III, 35, 36.

§ 4. Noms de peuples. Au XVI[e] siècle, l'ancien usage de supprimer l'article devant les noms de peuples n'est guère permis qu'en poésie. V. Platen, p. 18, Grotkass, pp. 61, 62, 63, 64. Ex. Semblent *Troyens* de nuict surprins des Grecz; semblent *Rommains* voyans . . . Cesar occis, Marot I, 352. Avec un adjectif: Là peult on veoir sur la grand' plaine unie Des bons souldars son enseigne munie, Pretz d'employer leur bras fulminatoire A repoulser dedens leur territoire *Lourds Haynuyers,* gent rustique et brutale, Marot II, 314. Une seule fois on lit dans Brantôme: En peu de temps il conquit une seconde Carthage: ce que *braves & vaillans Romains* consumerent tant d'années pour en avoir la raison & la mettre à bas, Cap. II, 78. Citons aussi: N'estoit-ce pas là un gentil filz? *Bohemiennes* luy pourroyent bien dire: »Vous estes d'un bon pere et d'une bonne mere, mais l'enfant ne vault gueres, Des Per., p. 197. Cependant, encore aujourd'hui, on omet l'article devant deux noms liés par la conjonction *et,* quand on veut faire ressortir l'intimité, l'étroite liaison: *Allemands et Italiens* voyagent terriblement dans des pays qu'il devrait nous appartenir d'explorer, Revue des deux Mondes, v. Robert, p. 29.

Il faut classer dans la même catégorie les mots **Chrétiens, Huguenots, Infidèles, Juifs, Mores, Luthériens** et les **noms des ordres religieux**. Pour le vieux français. v. Gellrich, p. 14, Schumacher, p. 11.

Chrétiens. Ce mot rejette l'article chez Al. Chart. (Eder, p. 23). Dès le XVI[e] siècle, il le prend toujours. Ex. Le Turc a fait nouuelle conqueste sur *les Chrestiens,* CMAdv. I, 121. Dans Marot on trouve: C'est faulte de charité *entre chrestiens,* I, 48; je ferai observer, cependant, qu'après la préposition *entre* il est d'usage d'omettre l'article avec d'autres mots aussi, voy. Zeitschr. f. franz. Spr. X, 2., p. 262. Il n'y a que le proverbe suivant où l'article est retranché: *Juifs* en pasques, *Mores* en nopces, *Chrestiens* en plaidoyers Despendent leurs déniers, Le Roux de Lincy, Prov. I, 194.

Huguenots. XVII[e] s.: Quand *huguenots* dont la France est purgée Par la vertu de l'hercule gaulois En factions la tenoient partagée, La Roupie dans Louandre II, 106. Archaïsme, de même que ceux cités par M. Haase, Synt., p. 44.

Infideles. Si bien haranguerent Qu'à nostre loy *Infideles* rengerent, Marot I, 343.

Juifs. V. *Chréstiens.* Avec l'art.: Item sachez que entre nous et *les Juifs* passe vne riviere, Nouv. Fabr., p. 203 (lettre de Prêtre Jean), etc.

Mores. V. *Chrestiens.*

Luthériens. Veulx tu bannir science parfaicte Pour soustenir *Lutheriens* mauldictz? Marot I, 400.

Ordres religieux. Chez Villon on lit encore: A *Chartreux,* aussi *Celestins* . . . Je crye à toutes gens merciz! p. 164. Au XVIe siècle, l'emploi de l'article est de règle. Ex. *Les Cordeliers* doncques ne devroient jamais prescher pour faire les femmes saiges, Hept. III, 49. Les passages suivants de Marot ne prouvent rien sur l'usage régnant au XVIe siècle, puisque les noms se trouvent dans une énumération: Il (un cordelier) les confessoit mieulx Qu' *Augustins, Jacobins* ne *Carmes,* I, 449. L'ont amené (leur amy mort) . . . Dedans l'esglise au bon sainct Honoré, Là où Dieu fut pour son ame imploré Par *Augustins,* par *Jacobins* et *Carmes* Et *Cordeliers,* I, 484.

Marot, par analogie avec les noms de peuples, supprime aussi l'article devant les mots **Géants, Nayades, Naphées:** Je ne fuz onc pour le regne mondain Plus triste en cueur, de l'orage soudain Auquel *Geantz* qui ont serpentins piedz Furent tous pretz, II, 146. Avec l'art.: A la voir, bien l'eussiez devinée Du cruel sang *des Geants* estre née, ib. II, 145. Je ietteray un haut son par les bois, Au bruit duquel *Nayades* et *Naphées* Delaisseront leurs sources estouppées, Marot I, 93.

§ 5. Noms d'animaux. Dans le vieux français, ces noms se passent ordinairement de l'article. V. Gellrich, p. 15 (Abbehusen, p. 59). De même au XVIe siècle, cf. Lidforss, p. 14.

Ex. *Mignonne* (la chienne de la reine Eléonore) vaut un petit tresor, Marot II, 78. Pour Venus advienne *Barbet* le chien, Rab. III, prol., p. 211. *Leoncique* (chien), Bouch. II, 71. *Hircanus* le chien du Roy Lysimachus, Bouch. II, 65. C'est *Leuiathan* descript par le noble prophete Moses, Rab. IV, xxiii, 414. Noms mythologiques: Si rencontray *Cerberus* à la porte, Marot I, 45. Lors *Cerberus,* le portier lait et noir En abayant nous ouvrit son manoir, Le Maire de Belges, dans Darmest., p. 173. Je ne vous le sçaurois mieux comparer qu'à *Chimere,* ou à *Sphinx,* ou à *Cerberus,* Rab. V, xi, 506. Je luy ay ouy dire aussi qu'il avoit veu au Grand Seigneur un fort beau panache de plumes de *Phenix,* Brant., Cap. II, 374. Avec l'art.: Par moy mesmes à l'exemple *du phœnix* seroit le bois sec amassé, et le feu allumé, Rab. IV, prol., p. 344. La bonne femme est aussi rare que *le Phenix,* Bouch. I, 87, même expression: Chol. II, 76. XVIIe s.: *Le Phénix,* Cyr. d. Berg., Péd. joué, p. 5.

L'usage est le même aujourd'hui, il n'y a *que Chimère, Phénix, Sphinx,* qui prennent l'article. Ex. *Turf* (chien) a été bien sage. Monter sur *Pégase,* Larousse, Dict. J'entends le triple aboiement de *Cerbère,* De Moustier, Lettres à Emilie, V, 23. *La Chimère, le Phénix, le Sphinx*, Larousse, Dict.

§ 6. Noms de pays. M. Gellrich (p. 14) fait observer que, dans le vieux français, l'article est souvent retranché quand un substantif proprement appellatif a pris la signification d'un nom de pays. Ex. *De Val Terrée, Terre Majur,* Rol. De même, chez Rustebuef: *En terre de Labour,* Schumacher, p. 10. Rapprocher de ceci le passage suivant d'Alain Chartier: Et plusieurs autres seigneurs *de Pays d'Angleterre* et *de Bourgoingne* (Eder, p. 23).

Au XVIe siècle, l'article est exprimé en termes analogues: *Les pays Italique,* Marot I, 208. A mon retour *du pays de Ferrare,* ib. I, 239. *Au païs de Mutine,* Bouch. III, 243. Un certain frere Cordelier *du pays Chartrain,* Tabour. I, 228. *La terre du Brésil,* Bouch. I, 66, III, 255.

Terre-ferme (Tierra-Firme), employé comme nom propre *(le gouvernement de Panama,* voy. Littré, au mot *Terre),* ne prend pas l'article, par analogie avec le mot commun du même nom, voy. p. 13.

XVIe Dans *Terre ferme,* il y en eut plusieurs qui furent rostis, fricassez, flambez, grillez, mis en piéces et devorez par les chiens. Le discours des tyrannies de l'Espaignol aux Indes dressé par l'evesque de Las Casas fait estat de vingt millions de pauvres creatures raisonnables qui y ont passé par la mort, Chol. I, 21.

XVIIIe s.; On lui donne (au Pérou) pour bornes au Nord *Tierra-Firme;* à l'Orient, les Provinces des Amazones & de Rio de la Plata, La Harpe, Hist. d. Voy. XII, 2. La Jurisdiction (de l'Inquisition) renferme l'Isle Espagnole, où il fut d'abord établi, *Tierra-Firme & Santa-Fé,* ib. XII, 393. On a vu qu'en 1518, Pédrarias d'Avila, Gouverneur de la Castille

d'or, nom qu'on donnait à cette partie de *Tierra-Firme,* y établit une Colonie, ib. XII, 427. Dans cette supposition, le Commerce de ces deux Royaumes (le Pérou et la Nouvelle-Espagne) tomberoit entièrement, & dans l'état d'abondance où se trouve aujourd'hui celui de *Terre-ferme,* il fourniroit plus au Commerce que les deux autres ensemble, Des Brusl., Dict. d. Comm., t. 5., p. 1448. Avec l'art.: Les Espagnols de *la Terre-ferme,* de l'Amérique, & ceux de Porto-rico & de l'Isle Espagnole s'y rendent (à Curaçao) avec des pirogues, ib., p. 1551. Les autres Iles Antilles tirent toutes les années de *la Terre-ferme* (il est question du pays) autant de millions d'écus que chacune des deux autres, ib., p. 1448.

Terre-Neuve. XVI[e] s.: Je n'ai trouvé ce mot qu'une seule fois au singulier, dans la littérature de ce siècle; chez Marot, qui fait usage de l'article: Et prenant cueur autre que de malade, Vins circuyr les limites d'Archade, *la Terre Neufre* et la Grand' Tartarie, Marot I, 135. Au pluriel, *Terre-Neuve* s'emploie dans le sens de *Canada,* voy. Richelet, au mot *Terre.* Ex. Avec l'art.: Après avoir eu sa grace, fut envoyé par le roy *aux Terres Neufves,* avec Roberval, Des Per. (add.), p. 264. Le moyen de pallier un peu sa douleur, serait d'entreprendre un voyage *aux Terres-Neuves,* Heures perdues, p. 235. Faire voile *aux Terres-Neuves,* ib., p. 237. Cf. Neantmoins il ne blâmoit jamais un ouvrage absolument, quand il y trouvoit quelque chose de nouveau; parce qu'il disoit que c'estoit un accroissement de bien aussi grand pour la Republique des Lettres, que la decouverte *des Terres nouvelles* (l'Amérique) est utile aux anciennes, Cyr. d. Berg., Hist. com. des états de la Lune, p. 279.

Dés le XVII[e] siècle, on rejette l'article devant *Terre neuve* (Newfoundland), probablement par analogie avec les autres îles.

XVII[e] s.: Moruë de *terre neuve,* Richelet.

XVIII[e] s.: Le Florentin Vérazani, avait découvert . . . *Terre-Neuve* & la Baie d'Hudson, La Harpe, Hist d. Voy. XIV, 190. *Terre-neuve* (sans art.), Des Brusl. Dict. d. Comm., t. 5, p. 1358.

Français moderne: *Terre-Neuve* est grande, marécageuse, stérile et neigeuse, Chaix, Géogr. élém., 8[e] éd., p. 266. La morue préparée *à Terre-Neuve,* Pet. Journ., 10/4 1892. En 1534—1535, Jacques Cartier, de Saint Malo, prit possession, au nom du roi de France, de *Terre-Neuve,* Rambaud, Civilisation française, § 100, voir aussi Plattner, p. 262.

On fait usage de l'article avec certaines formes analogues: En 1831, le capitaine John Biscoe, y découvrit *la Terre d'Enderby* et *la Terre de Graham,* au S. des Nouvelles Shetland et de *la Terre de Feu,* Chaix, op. cit., p. 208. *La Terre Adélie, la Terre Sabrina,* etc.

Terre-Sainte. Ce mot prend ordinairement l'article: Guyon entra *en la Terre Saincte,* Viol., p. 399. *En la Terre-Saincte,* Bouch. II, 251. Et s'en alla ès parties de *la Terre Saincte,* Viol., p. 400. Ce brave roy Richard d'Angleterre, retournant de *la Terre Saincte,* Brant., Dam. ill., p. 376. Cependant on dit encore aujourd'hui: *En Terre sainte.* De même: *En Franche-Comté,* v. Plattner, § 263, 2.

Reste à noter: On l'a veu pour un coup avoir le Gouvernement de Mets & **pays Messin,** de Bologne & Bolonnois, Brant., Cap. IV, 322; dans cet exemple, la suppression de l'article paraît causée par l'énumération des noms.

§ 6. Edifices publics. En général, au XVI[e] siècle, l'article précède les noms des édifices publics.

Pour le vieux français, voy. Gellr., p. 49.

Capitole. XVI[e] s.: Avec l'art: *Le Capitole,* Bouch. II, 67, Monluc, dans Darmest., p. 63. *Au Capitole,* Marot II, 165.

Châtelet. XV[e] s.: Voire-mais, j'auray les *Troys licts,* S'ilz me meinent *en Chastellet,* Villon, p. 80. L'orfèvre retint au couscher son chareton, doubtant la rencontre du guet, qui l'eust *en Chastellet* logié si à ceste heure le trouvast, CNN I, 43.

XVI[e] s.: Il y avoit un homme de Bagneux qui plaidoit *en Chastellet,* Des Per., p. 38. Un procureur *en Chastellet,* ib. Avec l'art.: Crucé, procureur *du Chastellet,* Monnard II, 7. Vn Preuost de Paris . . . fit executer à mort vn pauure homme prisonnier *au Chastellet,* Bouch. II, 157.

Louvre. XVe s.: Quant vint *à Louvres,* Chr. de Pisan, dans Müller, p. 12. Se parti *de Louvres,* ib. Avec l'art.: Au chastel *du Louvre,* ib.

XVIe s.: Avec l'art.: *Au Louvre,* Brant., Cap. III, 402.

XVIIe s.: *Au Louvre,* Cyr. de Berg., Lettres, p. 113. Louis XIV. a fait rebâtir *le Louvre,* Richelet.

Luxembourg. XVIIe s.: Sans art.: Sa premiere visite c'est *à Luxembourg,* Cyr. d. Berg., Lettres, p. 127. Deux autres exemples dans Haase, Syntax, p. 44.

Sorbonne. Je ne fais pas ici de distinction entre la Faculté de théologie et le bâtiment de ce nom, l'usage étant le même pour les deux acceptions.

XVe s.: Je ouyz la cloche *de Sorbonne,* Villon, p. 84.

XVIe s.: Ceulx *de Sorbonne,* Marot I, 247. Au milieu *de Sorbonne* Doit, ce dit on, faire la Place aux veaux, ib. II, 71. Et oignit théologalement tout le treillis *de Sorbonne,* Rab. II, XVI, 156. Il vauldroit mieulx la trouver bonne, Qu'y besoigner comme *en Sorbonne,* Marot I, 242. *En Sorbonne,* Rab. II, XVI, 155, 156. Et a esté la proposition declairée *par Sorbone* mammalement scandaleuse, ib. Rab I, VII, 17 (cité par Lidforss, p. 16, Platen, p. 21). Croyez que le lieu auquel convint le peuple . . . fut *Sorbone,* ib. I, XVII, 36 (cité par Platen, p. 21) Avec l'art.: Corps de Pilate, dit il, s'il y a homme de vous, qui ose maintenir que je n'aye mangé usque ad guttur, comme *à la Sorbonne,* Fail, Contes II, 83. *De la Sorbonne* un docteur amoureux Disoit un jour à sa dame rebelle, Marot II, 70. Je n'en crains docteur qui soit *en la Sorbonne,* Des Per., p. 105.

XVIIe s.: Je soûtiens à la barbe *de Sorbonne* que c'est Beauvais, Cyr. de Berg., Péd. Joué, p. 58. Docteur *de Sorbonne,* Richelet. Etre logé *en Sorbonne,* ib.

XVIIIe s.: Elle continua de me raconter par quels moyens elle avait été instruite de mon séjour à Paris, du changement de ma condition et de mes exercices *de Sorbonne,* Prévost, Manon Lescaut, p. 49.

Français moderne: Docteur, bachelier *de Sorbonne,* Larousse, Dict. Pendant ce temps, en dehors de ses lecons *en Sorbonne,* il poursuivit brillament sa carriere de prédicateur, Pet. Journal, 28/12 1891. Mais on dit: *la Sorbonne, à la Sorbonne,* etc.

Vatican. Avec l'art.: En la Bibliotheque *du Vatican,* Fail, Contes I, 238.

§ 7. Noms de villes. Pour les noms de villes qui s'emploient avec l'article, voy. Grotkass, p. 51, et Gellrich, p. 65.

M. Gellrich fait observer (p. 39) que les villes turques et grecques prennent souvent l'article chez Villehardouin et Joinville. Il semble qu'il y ait eu une tendance à se servir de la force démonstrative de l'article défini pour présenter plus vivement à l'esprit l'idée d'une ville éloignée et peu connue. Au XVIe siècle, nous trouvons avec l'article: *la Mecque, le Caire* (voy. Grotkass, l. c.), *le Calecuth:* les Indois *du Calecuth,* Bouch. II, 84 (sans art.: *en Calecuth* le fils de la sœur vient à la coronne, ib. II, 90; de même chez La Harpe (XVIIIe s.): *à Calicut,* Hist. d. Voy. I, 48, etc.); au XVIIe s.: j'ay fait en cinq lustres Les mazures *du Tyr* non guère moins illustres, Schelandre, dans Dammholz, p. 14 (au XVIe siècle sans article: Pourtant vous dis-ie que *Tyr* & Sidon seront plus doucement traittez, etc., Bible, Ev. Saint Matthieu, ch. XI, v. 22); en français moderne: *le Caire, la Havane, la Mecque, la Vera-Cruz* (Plattner, § 261, p. 239), *le Callao* (esp. *el Callao):* à peu de distance *du Callao,* Revue d. d. Mondes, t. 102, p. 735 (par contre: depuis *Callao* jusqu'à Latacunga, La Harpe, Hist. d. Voy. XII, 202).

Errata.

P.	11,	l.	36,	h), 4,	*lire*	i) 4.
„	13,	„	20,	(Ac.,	„	Ac.,
„	15,	„	13,	e),	„	f)
„	16,	„	28,	f),	„	g).
„	24,	„	31,	ib.	„	Ac.